

ENQUÊTE PRIMAIRES DÉMOCRATES | **ÉCLAIRAGE** L'AUSTRALIE SUFFOQUE
| **REPORTAGE** ÉTUDIANTS PRÉCAIRES | **CINÉMA** PETIT OU GRAND ÉCRAN

so WHAT



L'Iran vers la détente



ALGÉRIE
LES RAISONS
DE LA COLÈRE

MUNICIPALES
MARRE
D'ÊTRE MAIRE !

FRANC CFA
LA FIN DE
LA COLONISATION

VISITES ET RENCONTRES DANS LE MONDE DES ENTREPRISES

Tour E-MEDIA



Cette affiche a été réalisée par
Stéphanie SAVARIAU, étudiante
en C3 à l'ISCPA Paris

SOMMAIRE

INTERNATIONAL

PRIMAIRES DÉMOCRATES

Sur quel âne miser ?

ALGÉRIE

Tout le monde veut prendre sa place !

COMMUNAUTARISME

Les limites du modèle français

PORTEFOLIO

SOCIÉTÉ

IGPN

La recette du « boeuf-carotte »

ÉTUDIANTS

La mort au CROUS

CULTURE

CINÉMA

Disney / Netflix : Frères de bourse

4

ACTUALITÉS

20

ÉTATS-UNIS / IRAN

Qui pressera la détente ?

FRANC CFA

L'angle éco

44

POLITIQUE

MUNICIPALES

On perd les maires !

48

PASSAGES PARISIENS

De passage à Paris

60

RETRAITES

A quel âge pourrez-vous partir ?

66

FÉMINICIDES

Prévenir le mâle.

72

78

ENVIRONNEMENT

AUSTRALIE

Un pays embrasé

82

88

BILLET D'HUMEUR

98

Directeur de la rédaction : Éric OUZOUNIAN
Direction artistique et réalisation : Étienne HÉNOCCQ, Tess VOLET (rédactrice-graphiste)
Rédacteur en chef : Léo GUGUEN

Secrétaire de rédaction : Kamesh CATAPOULÉ
Correction : Barbara EJENGUELE, Edouard Béranger GNING

Chef des informations : Guillaume CANALE
Rédaction : Nathan BECKER, Florian BENFAID, Pauline BONNET, Sasha BURLE-BOZEC, Guillaume CANALE,
Kamesh CATAPOULÉ, Lisa CONNAN, Nicolas BARREIRO, Lola DESMOLE, Barbara EJENGUELE, Marion GARDES, Edouard
Béranger GNING, Étienne MAILLET, Antoine MASSET, Lucie ROBAVE

Directeur de la publication : Emmanuel CARRE



douaniers, les conséquences pour le secteur agricole américain furent désastreuses. L'administration Trump s'était vue dans l'obligation de débloquent 28 milliards de dollars d'aides pour tenter d'atténuer ces pertes. La Chine s'est donc engagée à acheter des produits tels que du soja et du porc, entre autres choses, pour des montants compris entre 40 milliards et 50 milliards de dollars. Le président américain n'a pas manqué de se réjouir en déclarant : « Ce sera le meilleur accord jamais signé pour les agriculteurs ».

À L'APPROCHE DES ÉLECTIONS AMÉRICAINES

Cette annonce est d'autant plus importante pour Donald Trump, qu'il a besoin de requinquer son électorat agricole à l'approche des élections. N'ayant que sa réélection en tête, Donald Trump tente de se présenter comme un défenseur proactif des intérêts américains. Or, cette guerre commerciale avec la Chine n'est pas si populaire que cela auprès de la population. Selon un sondage publié par la Peter G. Peterson Foundation pour le Financial Times le 10 janvier dernier, 46% des américains estiment que leur pays ne devrait pas imposer de droits de douane à ses partenaires commerciaux pour régler ses différends. La conclusion d'un accord de phase 2 avant le scrutin du 3 novembre prochain semble peu réaliste. Celle-ci porterait sur les divergences de fond, les subventions chinoises de leurs grandes entreprises et le bras de fer pour la suprématie technologique.

Marion Gardes

ÉTATS-UNIS/CHINE : UN APAISEMENT DES TENSIONS

Les accords de phase 1 concernant la guerre commerciale entre la Chine et les Etats Unis ont été signés mercredi, dans le but de calmer le jeu après deux ans de tensions qui ont déstabilisé les échanges internationaux. Il est néanmoins trop tôt pour parler d'armistice entre les deux pays.

La Chine s'est engagée à acheter plus de produits agricoles américains, à accélérer l'ouverture du marché des services financiers ainsi qu'à protéger la propriété intellectuelle des entreprises américaines. De son côté, Donald Trump a suspendu une partie des droits de douane sur les produits chinois. Des promesses et des assouplissements de sanctions dont il faut néanmoins se méfier. Il faut savoir que les taxes imposées par les Etats-Unis concernent encore les deux tiers de ce qu'ils achètent à la Chine. Pour rappel, le Trésor américain avait accusé la Chine de manipuler les cours de sa devise, lorsque le billet

vert avait franchi le cap des 7 yuans pour 1 dollar. C'était une manière pour eux de montrer à Washington qu'ils disposaient d'autres armes que les droits de douane. Cette décision prise par Pékin était loin d'être anodine et est apparue comme une réponse aux sanctions douanières de Donald Trump. Le président américain a estimé que cette première phase représentait « de gros chiffres, de très gros chiffres ». Il a ajouté que « pratiquement tout ira aux agriculteurs », eux qui apparaissent comme les principales victimes des hostilités. Bien que l'économie chinoise fût très largement affectée par cette guerre des tarifs

TAÏWAN : UN PAS DE PLUS VERS L'INDÉPENDANCE

Le combat continue. Réélue samedi à la tête de la présidence de Taïwan, Tsai Ing-wen se bat pour que l'île soit reconnue comme un pays démocratique à l'échelle internationale.

UN ÉTAT CONTESTÉ

La présidente sortante de Taïwan (appelé aussi République de Chine), Tsai Ing-wen, a remporté samedi à 57,1% des suffrages l'élection présidentielle dans l'île face à Han Kuo-yu. Dix-neuf millions d'électeurs étaient appelés à départager deux visions divergentes de l'avenir de Taïwan et de ses relations avec Pékin. Tsai Ing-wen va continuer à défendre, pendant son mandat de quatre ans, l'indépendance de l'île et son non-appartenance à la République populaire de Chine (RPC), alors que son adversaire voulait développer les relations avec Pékin. « Taïwan a montré au monde à quel point nous aimons notre mode de vie libre et démocratique ainsi que notre nation », a indiqué Tsai Ing-wen en annonçant sa victoire, « la paix c'est que la Chine abandonne ses menaces contre Taïwan. J'espère que les autorités à Pékin comprendront que Taïwan, pays démocratique, et que notre gouvernement démocratiquement élu ne céderont pas aux menaces et à l'intimidation. »

Le statut de Taïwan est en effet controversé depuis sept décennies. Depuis 1949, lorsque le parti communiste accède au pouvoir en République de Chine (actuelle République populaire de Chine), le gouvernement qui était en place, dirigé par le parti nationaliste Kuomintang, bat en retraite sur Taipei, à Taïwan. La province devient alors leur refuge emmené par Tchang Kai-chek et la continuité de la première République chinoise proclamée en 1912. Depuis, Pékin considère Taïwan comme une partie de son territoire.

Jusqu'en 1971, Taipei a été considéré comme le représentant officiel de la Chine, jusqu'à ce que les Nations unies basculent vers Pékin. Une balle tirée pour la reconnaissance de Taïwan. Bien que ce pays possède tous les attributs d'une nation (sa monnaie, son drapeau, son armée, sa diplomatie et son gouvernement), il a très peu d'alliés diplomatiques. Taïwan n'est reconnu comme Etat

souverain que par 17 pays, et il est expressément demandé aux alliés diplomatiques de la République populaire de Chine de ne pas reconnaître Taïwan comme tel « la Chine s'oppose à toute forme de relations officielles entre Taïwan et les pays qui ont des relations diplomatiques avec la Chine », a déclaré dimanche Geng Shuang, porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères. Pékin avait déclaré l'année dernière être susceptible de reprendre Taïwan par la force en cas de proclamation d'indépendance.

Paradoxalement la Chine est le premier partenaire commercial de l'île, avec les Etats-Unis. Taïwan est une des plus grandes puissances économiques d'Asie, et une importante destination touristique. L'île s'illustrant aux yeux de tous le monde comme un modèle démocratique et progressiste, reste toutefois non reconnue par la communauté internationale.

Lisa Connan



TURQUIE-LYBIE : QUE VISE ERDOGAN ?

L'armée turque s'apprête à pénétrer le territoire libyen. Le 2 janvier dernier, les députés ont autorisé, Recep Tayyip Erdogan a déployer ses troupes pour une période d'un an. Le président autoritaire accentue sa volonté de domination sur le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, mais s'offre, par la même occasion, une zone économique stratégique sur la méditerranée orientale.

La Turquie est une nouvelle fois passée à l'offensive. Après s'être attirée les foudres de la communauté internationale à la suite de son attaque sur les populations kurdes en octobre dernier, le président turc Recep Tayyip Erdogan a décidé de se positionner sur la situation de la Lybie. Cette dernière, en reconstruction depuis la chute du dictateur Kadhafi en 2011, est divisée en deux. D'un côté le président d'union nationale (GNA) reconnu par la communauté internationale Fayez al -Sarraj, dont les territoires se situent essentiellement à l'ouest, de l'autre, l'armée (ANL) fidèle au dictateur déchu, dirigée par le militaire Khalifa Haftar. Bien que les grandes puissances mondiales s'orientent vers la GNA, la quasi-totalité du territoire est occupée par l'ANL.

Si l'intervention turque a pour but officiel d'apaiser la situation dans le pays toujours instable « *c'est une étape importante pour assurer la paix et la stabilité en Libye et défendre nos intérêts en Afrique du Nord et en Méditerranée* » explique Ibrahim Kalin, porte-parole du président Erdogan.

L'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE A UN RÔLE CENTRAL DANS CETTE INTERVENTION

Le 27 novembre dernier, Ankara et Tripoli signe un accord au sujet des frontières maritimes entre les deux pays. Cet accord n'est évidemment pas uniquement frontalier, mais a surtout un rôle économique déterminant pour Recep Tayyip Erdogan. En effet, la Turquie, grand consommateur d'énergie, n'a



Recep Tayyip Erdogan en plein discours

© ANADOLU AGENS

pas suffisamment de territoire possédant des ressources naturelles. Cet accord offre un accès aux ressources de la Méditerranée orientale contenant d'importants gisements de gaz naturel. Selon Bachir Abdel-Fattah expert des affaires turques et iraniennes au centre Al-Ahram pour les études politiques et stratégiques « *cette union est une réponse à l'accord « Eastmed » comprenant la Grèce, Israël et Chypre sur l'approvisionnement de l'Europe en énergie* ».

Erdogan, affaiblit à la suite de sa défaite aux municipales en février 2019 à Ankara face à l'opposition, souhaite se rattraper sur le plan international en se rapprochant de la

Libye. L'ancien pays de Mouammar Kadhafi appartenait, jusqu'en 1912, à l'Empire Ottoman, l'ancienne Turquie.

D'un point de vue relationnel, la Libye et la Turquie partagent un même pays rival, l'Egypte. En effet, les relations entre le Caire et Ankara sont très tendues depuis la destitution de l'ancien président égyptien Mohamed Morsi. Recep Tayyip Erdogan fait également partie de la mouvance islamiste, tout comme l'ancien président déchu. Afin de calmer les tensions dans le pays, la Russie et la Turquie ont négocié un cessez-le feu entre l'armée nationale et le gouvernement libyen.

NATHAN BECKER

iscpa!

JOURNALISME
COMMUNICATION
PRODUCTION

GROUPE IGS

PARIS

INTERNATIONAL LEARNING EXPEDITION TOKYO

Du 31 août au 14 septembre

#BONNE AMBIANCE

#INTÉGRATION

#CULTURE

#DÉCOUVERTE

#INTERNATIONAL

G5 SAHEL RENFORT MILITAIRE POUR BARKHANE

A l'issue du sommet de Pau, Emmanuel Macron a annoncé l'envoi de 220 militaires français en soutien à la mission « Barkhane ». Les chefs d'Etat des pays du G5 Sahel (Mali, Mauritanie, Burkina Faso, Niger et Tchad) affirment avoir besoin de la présence française à l'heure où les populations réclament le départ des armées étrangères sur leurs territoires.



L'armée française au contact de la population

Emmanuel Macron a souhaité clarifier la question de la présence de l'armée française en Afrique. Le Président français a demandé à ses homologues africains du G5 Sahel s'ils souhaitent une intervention militaire de la France dans le conflit sahélien. En effet, depuis quelques semaines un mouvement anti-français prend forme au Mali et au Burkina Faso. « À Bas la France », « la France

dégage » ou encore « Barkhane doit partir » : ce sont les slogans brandis par la population malienne le 10 janvier dernier. L'opinion publique africaine ne souhaite plus la présence des armées françaises et européennes, et estime que leurs armées doivent être en mesure d'assurer la sécurité de leur territoire. Mais ce lundi 13 janvier, au sommet du G5 Sahel Emmanuel Macron a décidé

d'envoyer 220 militaires français qui rejoindront une unité déjà composée de 4500 soldats français pour renforcer l'opération « Barkhane », mise en place en août 2014. Officiellement, il s'agit d'une mission d'aide au maintien de la sécurité pour les pays membres du G5 Sahel. Malgré la présence des 4500 soldats français de l'opération « Barkhane », 71 militaires de l'armée nigérienne

ont été tués dans les affrontements du 9 janvier à Inates dans l'ouest du Niger près de la frontière malienne. La pire attaque djihadiste de l'histoire du Niger. Sur place, la population a manifesté son mécontentement, accusant « Barkhane » d'être une armée d'occupation.



CC BY EDUARD GNING

Mélange du G5 et de l'opération « Barkhane »

QUE FAIT L'ARMÉE FRANÇAISE EN AFRIQUE

L'armée française dispose d'importantes bases militaires en Afrique (voir encadré). L'argument avancé pour justifier cette présence est le maintien de la sécurité et de la stabilité. Comme il est stipulé dans les documents officiels du secrétariat permanent du G5 Sahel, les principaux défis sont : la sécurisation des personnes, des biens, et des frontières, la lutte contre la prolifération des armes légères, la lutte contre le terrorisme et les trafics illicites.

L'armée française est présente sur le continent africain depuis 1960. L'objectif reste toujours le même : préserver les intérêts économiques français, mais aussi l'accès à l'exploitation des ressources du continent africain (pétrole, uranium etc...). Aujourd'hui cette politique se poursuit sous prétexte de « lutter contre le terrorisme » à travers des opérations militaires comme « Barkhane ». Pour rappel, c'est à l'initiative de la France que les résolutions 2359 et 2391 ont été adoptées par le Conseil

de sécurité des Nations unies en 2017. Ces résolutions concernent le déploiement de la force conjointe du G5 Sahel créée le 16 février 2014, 6 mois avant la création de l'opération Barkhane. En effet, plusieurs questions restent sans réponses concernant les opérations militaires de l'armée française effectuées en Afrique.

Par exemple, l'opération « Licorne » en Côte d'Ivoire : une mission de l'armée française qui a opéré entre 2002-2014. La mission officielle de « Licorne » était l'évacuation des citoyens français pendant la crise de 2002 avec le coup d'Etat manqué de l'ancien président Laurent Gbagbo. Pour mener cette mission « d'évacuation », la France a déployé 5.000 soldats français sur une période de 12 ans. En 2011, l'opération prête main forte au président Ouattara pour accéder au pouvoir et éjecter le président Gbagbo. En Afrique, plusieurs opérations similaires ont été réalisées par l'armée française à l'image de l'opération « Harmattan » en Libye avec la chute du général Kadhafi.

Des accords militaires sont également signés entre la France et certains dirigeants africains impliquant souvent une assistance ou un soutien technique. L'objectif ? Légitimer l'approvisionnement en armes et les équipements militaires. Officiellement, le nombre de bases militaires en Afrique aurait diminué et il n'en resterait plus que trois : au Sénégal, au Gabon, et à Djibouti. En revanche, les opérations militaires françaises sont toujours à la même fréquence.

Au Mali et au Burkina, l'opinion publique considère que l'intervention de la France serait en partie motivée par le désir de s'emparer du pétrole. Une mission qui s'est soldée par un échec car les gisements ont été jugés insuffisants. Entre missions de maintien de la paix, coopérations et alliances, la France garde toujours le même objectif en tête : s'approprier les ressources naturelles de l'Afrique.

Edouard Gning

L'OPÉRATION BARKHANE EN QUELQUES CHIFFRES

200 véhicules logistiques

200 blindés

4 drones

6 avions de combat

• Une dizaine d'avions de transport

• Une vingtaine d'hélicoptères

4 500 soldats mobilisés (depuis 2018)

220 soldats supplémentaires (en 2020)

31 soldats français tués (depuis 2014)

OÙ EN EST LA DESTITUTION DE DONALD TRUMP ?

Une procédure de destitution à l'encontre du président Donald Trump prend place depuis septembre 2019. La situation évolue malgré un climat politique qui tend à faire parler d'autre chose. Le procès devra déterminer si Donald Trump perd ses fonctions au sein de la Maison Blanche, à l'approche de l'élection présidentielle américaine.



Le président Donald Trump lors d'un meeting

En septembre dernier, Nancy Pelosi, présidente de la Chambre des représentants et membre du Parti démocrate, a appelé les élus à ouvrir une procédure de destitution contre le président Donald Trump. Depuis, le comité de renseignement de la chambre basse a rédigé un rapport sur les conclusions faites lors d'audiences et l'a transmis au comité judiciaire de la chambre. Le président Trump a été reconnu coupable sur deux chefs d'accusation : l'abus de pouvoir et l'obstruction du Congrès. Donald Trump devient donc le quatrième président de l'histoire du pays à être destitué par la Chambre des représentants.

C'est désormais au Sénat, qui agira comme tribunal, de tenir un procès et de décider de révoquer, ou non, les fonctions du président. Dans ce procès, qui devrait avoir lieu en ce début d'année, les membres de la Chambre basse seront les procureurs et les sénateurs le jury. Les avocats du président pourront également être présents. Pour faire perdre à Donald Trump ses fonctions, deux tiers (66) du Sénat soit tous les Démocrates ainsi que vingt Républicains, doivent voter en sa défaveur.

RIEN DE FAIT, POUR L'INSTANT

Le procès débutera lorsque que Nancy Pelosi, détentrice des documents, aura tout envoyé au Sénat. A l'approche des élections présidentielles, chaque jour compte. Le parti républicain et ses sénateurs en ont bien conscience et tentent tant bien que mal de faire rejeter les charges. Le président Trump lui, semble avoir d'autres préoccupations que cette procédure qu'il qualifie régulièrement de « harcèlement présidentiel ».

Dans tous les cas, le procès semble bien loin d'être gagné pour les Démocrates. Le scénario le plus prévisible par tous est celui d'un acquittement pour Donald Trump. Les trois présidents destitués par la chambre auparavant, ont gagné la majorité au Sénat, sauf Richard Nixon qui avait démissionné avant le procès et ce n'est pas près de changer. Avec une majorité républicaine au Sénat, le président Trump restera sans doute en fonction, sauf en cas d'un improbable retournement de situation. Cependant, même si le président garde ses fonctions au sein de la Maison Blanche, cette procédure « d'impeachment » affectera à coup sûr les élections présidentielles.

Lola Desmole

**NO TRUST
NO FUTURE**

Élue agence
de communication
corporate de l'année

www.wearetogether.fr

WAT
WE ARE TOGETHER
COMMUNICATION CORPORATE & RH

LES DIVIDENDES ONT EXPLODÉ EN 2019

Record battu ! En 2019, les entreprises du CAC 40 ont redistribué plus de 60 milliards d'euros, dont 49,2 milliards sous forme de dividendes. Le chiffre augmente de 12 % par rapport à l'année précédente et bat le record de 2007, à la veille de la crise financière.

La France n'a-t-elle réellement plus d'argent ? Pas si sûr quand on voit ces chiffres. Une situation qui s'explique essentiellement par les bons résultats des grandes entreprises. Selon Les Échos, les bénéfices des entreprises ont augmenté de 7% en 2018 avec un total de 88,5 milliards de profits. Dans ce contexte, les entreprises ont à la fois décidé de choyer leurs actionnaires tout en continuant à investir. En 2018, les entreprises du CAC 40 ont investi 82 milliards d'euros, soit 9,7% de plus qu'en 2017. Les salaires des patrons sont en constante augmentation.

Les trois groupes qui redistribuent le plus de capitaux propres à leurs actionnaires sont comme chaque année : Total (8,5 milliards d'euros), Sanofi (3,8 milliards), et BNP Paribas (3,7 milliards). Ils représentent à eux seuls 27% du volume total. En ajoutant les cinq autres groupes que sont Vivendi et AXA (3,2 milliards, LVMH (3 milliards), L'Oréal (2,9 milliards) et Engie (2,8 milliards), la barre des 50% des fonds redistribués est franchie.

En revanche, on ne dispose pas de l'évolution des salaires moyens de leurs employés, notamment de

ceux qui travaillent en France. On ne connaît que la rémunération moyenne des dirigeants des 40 plus grosses sociétés cotées. Elle a augmenté de 12% en 2018 pour atteindre 5,77 millions d'euros par an, selon le cabinet de conseil de vote aux investisseurs Proxinvest. Ce niveau de revenu correspond à 277 Smic (salaire minimum de croissance) ou à 152 fois le salaire brut moyen des Français, soit 2 988 euros. Il est aussi en moyenne 90 fois supérieur à celui des salariés de ces mêmes sociétés. Un écart qui s'est creusé au fil des années.

Guillaume Canale

LE TAUX DU LIVRET A VA BAISSER EN FÉVRIER

Fixé à 0,75 depuis 2015, le taux du livret A devrait baisser en février pour atteindre les 0,5%. Depuis sa création en 1818, il n'a jamais atteint un niveau aussi bas.

En 200 ans d'existence, c'est du jamais vu. Alors que c'est le produit fétiche des Français – on compte 55 millions de livrets – et que sa fonction historique est précisément de protéger l'épargne populaire, son taux de rémunération n'a cessé de se dégrader ces dernières années. Sous le quinquennat de François Hollande, il est ainsi tombé à 1% le 1er août 2014, ce qui était le taux historiquement le plus bas constaté depuis sa création en 1818. Le 1er août 2015, il a cependant atteint un nouveau record en baissant à 0,75%.

Cumulés avec la réforme des retraites, cela commence à faire beaucoup pour les plus précaires. Avec une inflation qui en glissement

annuel ressort à 1%, selon le dernier indice connu, celui de novembre 2019, la baisse de ce taux risque d'entraîner une baisse du pouvoir d'achat. La baisse du taux semble inévitable.

POURQUOI CETTE BAISSSE ?

Le directeur général de la caisse des dépôts, Éric Lombard, plaide pour que le taux du livret A baisse de 0,75 % à 0,5 %, comme le prévoit le nouveau calcul du taux prévu par le gouvernement. Ce changement abaisserait le rendement de ce livret à son niveau le plus bas depuis sa création. L'inflation a en effet été

enregistrée à 1,7% en 2019 et devrait être autour de 1,8% en 2020 selon la Banque de France. Toutefois, dans une interview de RMC/BFM, le ministre de l'Économie et des Finances, Bruno Le Maire, avait annoncé qu'un taux plancher de 0,5 % serait appliqué au livret A. Il a indiqué vouloir «garantir aux millions d'épargnants qui ont un livret A que, quelle que soit la situation des taux, quel que soit le niveau de l'inflation, la rémunération du livret A ne baissera jamais en dessous de 0,5 %». En effet, selon le ministre, sans cette mesure, le taux pourrait être encore plus bas. Le total du livret A atteint à l'heure actuelle plus de 300 milliards d'euros.

G.C



Cédric Villani veut briguer la mairie de Paris malgré l'investiture de Benjamin Griveaux

GRIVEAUX-VILLANI : LA GUERRE EN MARCHÉ

À l'approche des élections municipales les 15 et 22 mars prochains, Paris est l'une des villes les plus disputées.

Parmi ces candidats, Benjamin Griveaux et Cédric Villani, pourtant tous les deux de LREM, se retrouvent face à face.

Qui remportera la mairie de Paris ? Le flou règne sur le résultat du scrutin final. Une incertitude qui a longtemps plané au sein de La République En Marche (LREM) pour savoir qui représentera le parti au pouvoir. L'ancien porte-parole du gouvernement Benjamin Griveaux a été investi par LREM aux dépens du député mathématicien Cédric Villani. Ce dernier n'a pourtant pas renoncé à la mairie et continue de faire campagne au grand dam de LREM.

Les deux membres de LREM s'opposent sur le terrain mais partagent beaucoup d'idées. « On a plus de convergences que de divergences, explique Benjamin Griveaux. Sur le fond on est d'accord. Il s'est égaré, chacun s'était engagé avant

à soutenir l'autre ». Cédric Villani se détache au niveau des programmes grâce à une politique beaucoup plus écologique : diminuer la place de la voiture et ajouter des plans de végétalisation. Par exemple : Un virage qui se traduit par sa proposition d'alliance avec le candidat EELV (Europe Écologie Les Verts), David Belliard.

Le dernier sondage Ifop, publié par Le Point en décembre dernier, annonce Benjamin Griveaux avec 17% devant Cédric Villani à 14%. Ce duel fratricide profite aux autres candidats. Rachida Dati, Les Républicains (LR) rejoint l'ex porte-parole avec 17%. La maire sortante Anne Hidalgo, du parti socialiste prend de l'avance en tête des élections avec 22,5%.

Antoine Masset

UN NOUVEAU PAS VERS LA PMA

Le projet de loi sur la bioéthique a connu une avancée significative : En octobre dernier, l'accès à la PMA pour toutes les femmes a été adopté. Le 8 janvier à l'Assemblée nationale, les sénateurs ont apporté quelques modifications.

C'était la mesure phare du projet de loi sur la bioéthique : l'ouverture à la PMA (procréation médicalement assistée) pour toutes les femmes. Jusqu'à présent la PMA était réservée aux couples hétérosexuels, motivés par des raisons médicales. Mais la loi a notamment été débattue au Sénat le 24 septembre dernier, et a obtenu le feu vert des députés en octobre. Une première grande victoire pour les associations LGBT+, qui voient ainsi apparaître la reconnaissance de l'homoparentalité dans les textes de loi, mais qui attendaient néanmoins le dernier mot des députés.

C'est à la surprise générale que les députés n'ont pas remis en cause les grandes lignes du projet le 8 janvier dernier. Des précisions ont, en revanche, été apportées.

Les couples hétérosexuels auront comme condition d'accès à la PMA, un critère d'infertilité médicalement diagnostiqué, ou la non-transmission d'une maladie d'une gravité avérée. Concernant le remboursement par la Sécurité sociale, il ne se fera que dans le cas de PMA médicales. Les PMA dites « sociétales », c'est-à-dire pour les couples de femmes ou pour les femmes seules, seront entièrement à la charge des parents.

Les associations LGBT+ réclament néanmoins que les personnes transgenres puissent également avoir accès à la PMA.



Feux de circulation à l'effigie de la communauté LGBT.

UN MEILLEUR LIEN DE FILIATION ENTRE L'ENFANT ET SES DEUX MÈRES

Concernant la filiation entre l'enfant et ses parents, il existait jusqu'à maintenant deux modalités pour l'établir. La première filiation dite « charnelle », signifie que le parent est le géniteur de l'enfant, et la seconde, dite adoptive, c'est-à-dire que le parent a adopté l'enfant. Désormais, le projet de loi sur la bioéthique institue une troisième modalité d'établissement. Celle-ci est la spécificité du recours au don de gamètes qui, par extension, n'est ni une procréation par les parents, ni une adoption. Cette dernière modalité crée donc la possibilité d'une double affiliation pour la mère ayant porté l'enfant.

Le recours au don de gamètes pour les couples de femmes se fera également par reconnaissance conjointe anticipée. C'est-à-dire que le couple

devra se rendre chez un notaire pour donner leur consentement de devenir les parents de l'enfant. Un acte considéré par les associations LGBT comme stigmatisant.

Finalement, concernant les donneurs de sperme, une distinction est apportée entre l'accès aux « *données non identifiées* » du donneur (couleur de cheveux, d'yeux...), et l'accès à l'identité de celui-ci. Il devra donc donner son consentement au moment de la demande de la personne issue du don. Le donneur pourra ainsi choisir de révéler, ou non, son identité.

Des précisions significatives avant le débat à l'Assemblée nationale le 21 janvier, et le vote solennel du 4 février prochain.

Sasha Burle-Bozec

l'abonnement numérique **L'ÉQUIPE**

offre jeunes

– de 26 ans

5€ par mois



rendez-vous sur www.lequipe.fr/jeunes

L'ÉQUIPE

5€/mois au lieu de 9,99€/mois sans engagement. L'offre est valable un an, à l'issue de douze mois d'abonnements consécutifs votre abonnement sera automatiquement désactivé. Pour bénéficier de cette offre, vous devez être âgé de 16 à 25 ans inclus.

JEUX OLYMPIQUES 2020 : LA PARTICIPATION DE LA RUSSIE MENACÉE

Toujours empêtrée dans un vaste scandale lié au dopage, la Russie ne sait toujours pas si elle pourra participer aux prochains Jeux Olympiques.

Les Jeux Olympiques de Tokyo commencent dans moins de 200 jours et une question se pose toujours : la Russie sera-t-elle en lice cet été ? Pour l'heure, rien n'est moins sûr. En effet, depuis décembre dernier, le pays est exclu de toutes les compétitions sportives mondiales, et ne peut également en accueillir aucune sur son sol, pendant quatre ans. Une décision prise « à l'unanimité » par l'Agence mondiale anti-dopage (AMA). Cette dernière reproche aux Russes d'avoir une nouvelle fois triché et falsifié de nombreuses données anti-dopage. Dans la foulée, l'agence russe anti-dopage Rusada a contesté cette sanction, poussant l'AMA à saisir le Tribunal Arbitral du Sport (TAS), qui rendra son verdict. Pour mettre un terme à ce feuilleton qui dure depuis près d'une décennie.

DOPAGE INSTITUTIONNALISÉ

En 2014, la Russie accueille les Jeux Olympiques d'hiver à Sochi et termine largement en tête du tableau des médailles : 33 au total, dont 13 en or. Quatre ans plus tôt, à Vancouver (Canada), la délégation russe n'en remportait que 15, avec seulement 3 en or. Ce bilan éveille des soupçons, rapidement confirmés par une enquête puis un documentaire, diffusé en décembre 2014, démontrant un dopage institutionnalisé au pays



La Russie lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux-Olympiques de Vancouver en 2010

entre 2011 et 2015. Le tout avec la complicité de l'État et notamment le ministère des Sports et les services secrets. Au total, près d'un millier de sportifs aurait bénéficié de cette conspiration, dans une trentaine de disciplines différentes et lors de plusieurs grandes compétitions. Finalement, tout cela conduira à la suspension des athlètes russes lors des Jeux de Rio, en 2016 et à la suspension de 43 sportifs des Jeux de Sochi (28 seront finalement blanchis).

BÉRÉZINA PROGRAMMÉE ?

À l'heure actuelle, la délégation russe attend toujours la décision définitive du TAS pour savoir si elle pourra, ou non, participer aux Jeux de Tokyo. Problème, il se pourrait que cette dernière n'intervienne pas avant mai prochain, deux mois seulement avant la cérémonie d'ouverture du

24 juillet. Une procédure qui prend du temps et qui pourrait même tronquer la préparation des sportifs, d'où la nécessité de la communiquer rapidement. Interrogé à ce propos, le Comité International Olympique (CIO) réclame que « la décision soit ferme et ne laisse aucune place à l'interprétation ».

Pour autant, les sportifs considérés comme « propres » pourront tout de même prendre part aux J.O. sous une bannière neutre et sans que leur hymne nationale ne soit jouée, comme ce fut le cas à Pyeongchang (Corée du Sud) lors des Jeux Olympiques d'hiver 2018. Quant à l'Euro 2020 de football, au Grand Prix de Formule 1 et à la finale de la Ligue des Champions 2021, tous censés être organisés en Russie, ils ne sont pas concernés par la sanction et pourront avoir lieu selon le calendrier initialement prévu.

Florian Benfaïd



Le site *Paris Musées* fait le bonheur des amoureux d'art, en mettant à disposition des internautes plus de 150 000 images des œuvres, issues de la collection de 14 musées parisiens. Une mise à disposition gratuite qui vise à augmenter la visibilité des œuvres et musées concernés ...

14 MUSÉES PARISIENS À PORTÉE DE CLIC

Un accès à l'art en quelques clics. C'est ce que le site *Paris Musées* permet depuis le 8 janvier. Un peu plus de 150 000 œuvres disponibles en ligne, en haute définition, et trouvable par simple recherche de mot-clé. Et c'est un nombre qui va s'accroître au fil du temps, car de nouvelles œuvres seront ajoutées au fur et à mesure de leur entrée dans le domaine public. Ainsi, si vous téléchargez numériquement

les œuvres disponibles, pas de problème concernant la réutilisation ou les droits d'auteur de celles-ci. Chacune des œuvres présentes sur le site est d'ailleurs accompagnée de toutes les informations importantes la concernant (date de création, artiste, matériaux, origines, ...)

Cette initiative a pour but d'augmenter la visibilité des 14 musées et 150 000 œuvres concernées, qui

peuvent parfois voir leur notoriété éclipsée par les géants parisiens, tels que le Louvre ou le Grand Palais. La libre utilisation des images pourrait alors servir à un enrichissement de la culture générale, via leur emploi dans des livres, ou des applications, par exemple.

Un bon moyen d'enrichir ses connaissances, et de donner envie aux internautes d'aller visiter ces musées...

Sasha Burle-Bozec

LES MUSÉES CONCERNÉS...

- Le Musée d'Art moderne
- Maison de Balzac
- Musée Bourdelle
- Musée Carnavalet – Histoire de Paris
- Musée Cernuschi - Musée des arts de l'Asie
- Musée Cognacq-Jay
- Palais Galliera - Musée de la mode
- Petit Palais
- Musée du Général Leclerc, de la Libération-musée Jean Moulin
- Musée de la Vie romantique
- Maisons de Victor Hugo Paris/Guernesey
- Musée Zadkine
- Catacombes
- Crypte archéologique

UNE SEMAINE DE DÉFILÉS EXTRA VAGANTS

C'est Schiaparelli qui ouvrira le bal avec un défilé dès lundi à 10 heures. Les quatre jours de défilés, qui se dérouleront dans des lieux gardés secrets par les marques et leurs invités, incluront les plus grandes maisons de couture telles que, Dior lundi, Chanel et Givenchy mardi ou encore Valentino mercredi.

La semaine de la haute couture était la Fashion Week la plus importante mais face à un marché de « streetwear » qui lui, prend de plus en plus d'ampleur, celle-ci a perdu de sa valeur. De nombreuses marques ne font même pas de collections haute couture pour se concentrer sur le prêt-à-porter, qui est bien plus lucratif étant donné ses prix abordables. La Fashion Week haute couture garde une importance considérable dans le monde de la mode. Les collections ont tendance à être bien plus avant-gardiste et extravagante par leur volonté de ne pas suivre les tendances. La haute couture est également bien plus élitiste et réservée à une audience et clientèle toute particulière. Elle garde toutefois son air inaccessible avec des collections faites à la main et destinées à la création de pièces uniques.

À QUOI PEUT-ON S'ATTENDRE ?

Les tendances risquent de ressembler fortement à celles des collections Printemps/Été prêt-à-porter qui ont été présentées en septembre dernier. Sur les défilés, attendez-vous aux manches victoriennes et colliers en chaîne oversize, tenues étières en faux cuir, talons à bout carré ou encore sac en forme de seau.



Robe de haute-couture en coulisse d'un défilé

Du côté des maisons de couture, Chanel présentera sa première collection haute couture Printemps/Été depuis la mort de Karl Lagerfeld. Virginie Viard, nouvelle directrice artistique de la marque est donc attendue au tournant malgré un travail sans faute depuis un an, avec des critiques positives du monde de la mode. La collection Dior, en revanche, ne contiendra sans doute pas d'éléments de surprise avec Raf Simons qui présentera sa huitième collection avec la marque. Clare Waight Keller présentera quant à elle sa troisième collection en tant que Directrice Artistique de Givenchy. La marque, connue pour son savoir-faire méticuleux et classique n'aura sûrement pas

d'éléments de surprise sur son défilé. En plus des maisons de coutures habituelles, trois nouveaux membres ont été invités à participer cette année : Julie de Libran, créatrice française et directrice artistique de la maison emblématique Sonia Rykiel ; Rahul Mishra, créateur indien qui a présenté sa collection prêt-à-porter en septembre et Imane Ayissi, qui apportera de nouveau sa touche franco-africaine à la semaine de la mode.

Pour s'y rendre, les marques invitent elles-mêmes ses convives. Les lieux d'exposition sont tenus secrets jusqu'à la dernière minute, afin de rendre l'événement encore plus spécial.

Lola Desmole

CE QUE VOUS ALLEZ PEUT-ÊTRE MANQUER LA SEMAINE PROCHAINE

HUG DAY

En manque d'affection en pleine période de Blue Monday ? Pas de panique, la journée internationale du câlin a lieu le 21 janvier. Et pour prendre conscience des bienfaits d'une accolade, sachez qu'il faudrait 7 minutes de câlin par jour pour se sentir heureux. Ce qui vous laisse 1 433 minutes à occuper dans une journée, en nageant en plein bonheur.

NOUVEL AN CHINOIS

Le nouvel an chinois, c'est le 25 janvier ! Durant près de quinze jours, les festivités battront leur plein dans le monde et à Paris. L'occasion de s'imprégner de cette culture aussi surprenante que fascinante. Et selon l'horoscope chinois, 2020 sera l'année du rat. Une nouvelle qui devrait contenter Picsou...

L'HEXAGONE S'AGRANDIT

753 000 naissances, 67 millions d'habitants, une population en hausse de 0,3% et une espérance de vie de 85,6 ans pour les femmes et 79,7 ans pour les hommes : l'INSEE a publié les chiffres de la démographie française, sur l'année 2019. Et la tendance ne s'inverse pas : la France est de plus en plus peuplée.

C'EST DE LA BALLE

L'AccorHotels Arena de Paris-Bercy, théâtre de la première rencontre de saison régulière de NBA disputée en France. Les Milwaukee Bucks affrontent les Charlotte Hornets ce vendredi, dans une affiche à guichets fermés. L'occasion d'admirer de près l'un des meilleurs joueurs du monde : Giannis Antetokounmpo. Pour obtenir un billet, il faudra toutefois déboursier plus de 300 euros !

CLOWNERIES

La 92^e cérémonie des Oscars n'aura lieu que le 10 février à Los Angeles mais, un mois avant, les nominations tombent. Et Joker, 11 fois nommé, s'impose déjà comme le grand favori de l'édition 2020. Côté français, les Misérables est en lice pour décrocher la statuette du Meilleur film étranger.

MUSIQUE, MAESTRO !

Grammy Awards, épisode 61. Le 26 janvier à Los Angeles, Post Malone, Lil Nas X, Khalid ou encore Ariana Grande auront tous un objectif commun : succéder à Childish Gambino, vainqueur du Grammy de la chanson de l'année en 2019.

AFFAIRE BERNARD PREYNAT

Le procès de l'ex-prêtre a débuté le 14 janvier. Accusé de multiples agressions sexuelles sur de nombreux enfants entre 1971 et 1991, il a demandé pardon aux victimes venues témoigner contre lui. Cet énième scandale de pédophilie dans l'Église a inspiré le film « Grâce à Dieu » de François Ozon.

LA FIN DU BREXIT ?

Le 31 janvier (si tout va bien) devrait se dérouler la séparation définitive entre le Royaume-Uni et l'Europe. Plus de trois ans après le référendum, le Parlement britannique a enfin accepté l'accord de Boris Johnson. Ce jour-là, pas de changements majeurs puisque le « deal » prévoit une période transitoire jusqu'au 31 décembre 2020.

RÉGIONS FRANÇAISES

ET ALCOOL : QUI CONSOMME LE PLUS ?

Et non, la Bretagne n'est pas une des régions où l'on consomme le plus d'alcool ! Santé publique France a publié une étude révélant le taux de consommation d'alcool par région. En tête du classement, l'Occitanie avec 12,6% des adultes qui boivent tous les jours, et en bas de la liste, l'Île-de-France, avec 7,1%. Alors, étonnant ?

GOOGLE :

FINI LES COOKIES ?

Le géant Google a annoncé ce mardi qu'il se donnait deux ans pour éliminer les cookies des sites internet sur son navigateur Chrome. Et si l'on a tous tendance à accepter les cookies sans même savoir ce que c'est, ce sont en réalité des petits traceurs qui servent à identifier l'internaute... Affaire à suivre !

LES ENFANTS HANDICAPÉS ONT DÉSORMAIS LEUR PROPRE AIR DE JEUX.

À Vannes (Morbihan), les enfants handicapés peuvent enfin jouer sans risque, et sans inquiéter leurs parents. La ville a en effet mis en place une aire de jeux inclusive, avec des structures adaptées à de nombreux handicaps. Une belle innovation en France, qui permet aux enfants de se dépenser, en toute sécurité.

IRAN/ÉTATS-UNIS

UN INTERMINABLE RAPPORT DE FORCE

Les multiples « *provocations* » dans le golfe Persique ces derniers mois entre l'Iran et les États-Unis ont pris un nouveau tournant ce vendredi 3 janvier : l'assassinat du général iranien Qassem Soleimani, homme fort du pays. Commanditée par le président Donald Trump, cette attaque a ravivé un bon nombre de tensions diplomatiques vieilles de 40 ans.

L'impérialisme américain aura-t-il raison du multilatéralisme onusien ? Vendredi 3 janvier, les États-Unis lancent une attaque près de l'aéroport de Bagdad. La frappe par drone cible et tue Qassem Soleimani, 62 ans, commandant de la Force Al-Qods, unité d'élite des Gardiens de la révolution en Iran. Un pied de nez lancé au droit international et à la charte des Nations unies. Celle-ci stipule dans son article 2 que ses membres doivent s'abstenir « dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force, soit contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout État, soit de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. » Pour autant, l'ONU n'a pas condamné cette attaque. Son secrétaire général Antonio Guterres a simplement demandé un arrêt de l'escalade et un retour au dialogue. De leur côté, les États-Unis ont justifié leur attaque par crainte d'une menace terroriste. Une explication peu plausible selon Thierry Coville, chercheur à l'IRIS et spécialiste de l'Iran, puisque « le gouvernement américain est incapable de fournir des documents qui valident cette hypothèse ». Avec cette offensive, Donald Trump a voulu prouver sa pugnacité, notamment après l'attaque de l'ambassade américaine en Irak le 31 décembre dernier, et les diverses « provocations » iraniennes dans le golfe Persique ces derniers mois. À l'approche de l'élection présidentielle, cette offensive lui servait également de « diversion » : éviter tout sujet en

rapport avec la procédure de destitution lancée par la démocrate Nancy Pelosi en septembre 2019.

Mais quelle légitimité les États-Unis avaient-ils à attaquer un général de l'armée iranienne ? « Aucune », indique Bernard Hourcade, chercheur au CNRS, également spécialiste de l'Iran : « La loi est une notion qui n'est plus en vogue aux États-Unis, bien qu'ils aient été les piliers du droit international depuis la révolution. Métaphoriquement, « Trump a tué la mémoire de Gilbert du Motier de La Fayette », officier et homme politique français ayant soutenu les indépendantistes américains : « C'est grâce à lui qu'est née cette fraternité entre l'Europe et les États-Unis. Il a influencé la politique

menée par Woodrow Wilson, président des USA entre 1913 et 1921, qui porta sur les fonts baptismaux la Société des Nations qui par la suite, donnera naissance à l'ONU en 1945 », poursuit Bernard Hourcade. Mais cette période de l'histoire est aujourd'hui révolue, laissant place à une nouvelle ère que le chercheur qualifie de « dramatique » : « Quand un petit pays comme la Croatie ou le Zimbabwe quittent de grandes organisations internationales, ce n'est pas bien grave, mais quand ce sont les États-Unis qui décident de se retirer dans leur pré-carré, le problème est majeur puisque l'économie, la finance, la société ou encore la culture mondiale sont encore largement dominées par les Américains. »



LORS D'UNE MANIFESTATION AU CENTRE-VILLE DE SEATTLE, UNE FEMME BRANDIT UNE PANCARTE EN SIGNE DE PROTESTATION CONTRE UNE ÉVENTUELLE GUERRE AVEC L'IRAN.

A-T-ON ÉVITÉ UNE TROISIÈME GUERRE MONDIALE ?

En représailles à l'assassinat de leur général, l'Iran a appliqué la loi du talion (tiré du code de Hammurabi*, dont la copie se trouve ironiquement à Téhéran). Dès deux heures du matin, les autorités iraniennes ont tiré 22 missiles contre les bases irakiennes d'Aïn al-Asad et d'Erbil supposées abriter des soldats américains, des membres et des équipements de la communauté internationale. L'horaire est symbolique : l'attaque contre Soleimani a elle aussi été perpétrée aux alentours de deux heures du matin. Une riposte nécessaire pour le pays, qui avait « obligation militaire, politique et émotionnelle à réagir », selon Thierry Coville : « Soleimani était quand même le général de l'armée officielle du

pays, d'autant plus que son rôle dépassait le cadre militaire. On ne peut donc pas le qualifier de terroriste. Non seulement il gérait les opérations extérieures de l'Iran, mais il avait aussi une influence majeure en terme de politique régionale. » Leader des offensives iraniennes menées en Irak lors de la guerre (1980-1988), Soleimani s'était aussi illustré comme symbole de la lutte contre Daech. Abattre le militaire était « une erreur politique », estime Bernard Hourcade : « Tout le monde sait que le président américain a été très mal conseillé. Soleimani était certes un grand ennemi des États-Unis, mais c'était aussi un des rares militaires iraniens compétents à pouvoir négocier des accords de paix. Maintenant qu'il n'est plus là, avec qui les États-Unis vont-ils pouvoir négocier ? », interroge le spécialiste du monde arabe. Autre question qui a pendant un temps fait frissonner la communauté internationale, cet homicide aurait-il pu provoquer une Troisième Guerre mondiale ? Comme le rappelle Mediapart, l'élément déclencheur de la Grande Guerre était aussi un assassinat, celui de l'archiduc François-Ferdinand le 28 juin 1914 à Sarajevo. Psychologiquement, l'Iran aurait pu entrer en guerre avec les États-Unis, d'autant plus que la position des radicaux s'était renforcée au sein du régime, notamment en raison des diverses sanctions américaines imposées au pays. Mais militairement, l'Iran n'aurait pas pu affronter la première puissance militaire mondiale, d'où la réaction du gouvernement qui a été «

extrêmement modérée », analyse Thierry Coville : « Les autorités iraniennes ont voulu éviter toute boucherie. Ils avaient donc prévenu les Irakiens et les Américains qui ont fait évacuer les bases ». « L'objectif de cette attaque était avant tout moral. C'est pour cette raison que le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, parle d'une giflle au visage. Il n'y a pas eu de morts côté américain, donc l'honneur est sauf. Et cela permet d'éviter tout embrasement que le monde entier craignait ces derniers jours ».

De son côté, le président Donald Trump a exclu toute riposte militaire lors de sa conférence de presse le 8 janvier. Une réponse « attendue », selon Thierry Coville, « puisqu'il n'avait pas le choix. Un des plus grands dangers pour Trump aurait été la mort de ses militaires. Et s'il avait relancé la guerre, l'Iran aurait très bien pu tirer sur des casernes peuplées de soldats », explique l'expert. Dans son discours, le chef de la Maison blanche a également privilégié l'apaisement, souhaitant à l'Iran un avenir prospère. Mais paradoxalement, Donald Trump a annoncé l'établissement de sanctions économiques additionnelles. Une mesure qui continuera d'alimenter les tensions diplomatiques entre les deux pays qui durent depuis maintenant quarante ans. ■

*Ce tarif juridique, garanti par le roi et appliqué par ses magistrats, pour divers types de contrats (salaire, vente, emprunt, location) ou de fautes, varie selon les personnes impliquées : homme libre, femme, metayer, esclave...

1979: LA CRISE DES OTAGES

Téhéran, 4 novembre 1979. Près de 400 étudiants prennent en otage 52 diplomates américains à l'ambassade des États-Unis située au centre de la capitale. Ils exigent des Américains le retour de leur Chah Muhammad Reza Pahlavi, exilé à New-York, pour qu'il y soit jugé. C'est le déclin des relations diplomatiques entre l'Iran et les États-Unis. Cette prise d'otage s'inscrit avant tout dans le contexte de la révolution islamique. Avant que le régime du Chah ne soit renversé par l'ayatollah Khomeiny, il était déjà contesté par les Iraniens. Ces derniers avaient accusé les États-Unis d'avoir donné plus de pouvoir à Reza Pahlavi, et ce après le coup d'état fomenté en 1953 par la CIA qui renversa le premier ministre, Mohamad Mossadegh. Bénéficiant de plus d'autorité au sein de son pays, le Shah entrepris un programme de « modernisation » qui profita aux grands exploitants agricoles et qui engendra l'importation massive de produits comme celle du blé en provenance des États-Unis. Victime d'un capitalisme sauvage, les petits producteurs se retrouvèrent très vite au chômage, parfois même contraints de quitter la zone rurale. Entre temps, dans la banlieue parisienne de Neauphle le Château où il s'est exilé depuis une quinzaine d'années, l'ayatollah Khomeiny, opposant majeur

au régime du Shah, continue d'accroître sa popularité. Il prône le retour à un islam radical, à une société fondée sur l'application rigoriste de la Charia pour lutter contre toutes les « perversions » du monde occidental. Le futur chef religieux s'appuie également sur les injustices sociales du pays pour inciter à un soulèvement populaire. Dès janvier 1978, le peuple organise alors des mouvements de grève qui s'intensifient dans tout le pays. Dans la rue, les Iraniens dénoncent l'impérialisme du « Grand Satan » : ils n'ont pas oublié le soutien des États-Unis envers le régime de Reza Pahlavi pendant près de 25 ans. La SAVAK, le service de sécurité et de renseignement du Chah en est le parfait exemple. Ses membres, qui n'hésitaient pas à commettre des exactions pour supprimer toute forme d'opposition politique, ont été formés et armés par les États-Unis. Le 16 janvier 1979, les Iraniens obtiennent le

départ du Shah, contraint à l'exil après trente-sept ans de règne. Le mois suivant, Khomeiny arrive en Iran. C'est le début de la révolution islamique. Malgré la nomination d'un nouveau gouvernement modéré, l'essentiel du pouvoir politique réside entre les mains du Conseil islamique de la révolution. En tant que guide suprême l'ayatollah Khomeiny en détient les clés. De son côté, le roi déchu Reza Pahlavi trouve refuge à New-York pour se faire soigner. Le président Jimmy Carter refuse d'abord son admission sur le territoire, mais l'homme d'affaires David Rockefeller et l'ancien conseiller à la sécurité nationale Henry Kissinger parviennent à le convaincre. Et pour cause, le Chah est un des clients les plus fidèles de la Chase Manhattan Bank, institution dirigée par Rockefeller. Le 22 octobre 1979, Reza Pahlavi arrive sur le territoire américain. Ivres de colère, les Iraniens considèrent cette aide comme une provocation, donnant lieu à la prise d'otages.



DES ÉTUDIANTS IRIENS EN TRAIN D'ESCALADER LES MURS DE L'AMBASSADE AMÉRICAINE À TÉHÉRAN.

© DOMINIQUE FOLIC



PHOTO DU BAZAR D'ISPAHAN AVEC LES PORTRAITS DE RUHOLLAH KHOMEINI ET ALI KHAMENEI.

© SHUTTERSTOCK

refusé de libérer les otages, menaçant de les exécuter. La rupture diplomatique entre les États-Unis et l'Iran est officielle. Abasourdis, les Américains exigent le départ des diplomates iraniens sous 24 heures. Le président Carter met également en place

Présent sur place au moment des faits, l'ancien journaliste au Monde Eric Rouleau raconte la scène dans les colonnes du journal : « Des étudiants parviennent à escalader les murs, armés de lance-pierres. » Les militaires américains tentent quant à eux de repousser les jeunes avec du gaz lacrymogène : ils ne doivent pas tirer sur les étudiants. À l'intérieur du bâtiment, l'ambassadeur américain ordonne à ses employés la destruction de documents confidentiels à l'aide d'une broyeuse. Mais la mécanique n'est pas assez rapide. Le personnel jettent alors les documents dans des corbeilles à papier et y mettent le feu. Le journaliste poursuit : « Une épaisse fumée noire s'échappe de plusieurs fenêtres de l'ambassade [...] En voyant la fumée, les étudiants ont soudain compris

que les Américains tentaient d'effacer la trace de documents compromettants. » Aux États-Unis, l'heure n'est pas encore à la panique. Les autorités américaines disposent d'une seule information : le Premier ministre iranien affirme que cette prise d'otages ne durera pas. Ce n'est qu'une simple revendication de la part de quelques étudiants extrémistes. Il n'en est rien. La prise d'otages durera 444 jours. Le 10 février 1980, les diplomates américains et iraniens sont sur le point de signer un accord. Celui-ci prévoit entre autres l'extradition du Shah, ou encore la création par l'ONU d'une commission chargée d'enquêter sur d'éventuelles ingérences commises par les États-Unis au sein de la politique iranienne. Trois jours plus tard, l'accord prend fin. Les étudiants iraniens ont

diverses sanctions économiques, arrête tout échange commercial avec le pays (sauf les aliments et les médicaments), et ordonne le gel de tous les biens iraniens aux États-Unis. Humiliés, les Américains veulent leur vengeance. Dans la nuit du 24 au 25 avril 1980, les forces spéciales mènent l'opération *Eagle Claw*, planifiée par les généraux du pentagone depuis novembre 1979. Un hélicoptère est accidentellement pris dans une tempête de sable, causant la mort de huit soldats. L'échec est cuisant pour Jimmy Carter : l'accident lui coûte sa réélection. Les otages attendront 444 jours avant d'être finalement libérés. Leur libération devient officielle le 20 janvier 1981, quelques minutes après le discours d'investiture du président fraîchement élu, Ronald Reagan. ■

UN REGAIN DU NATIONALISME

L'assassinat de Soleimani par Donald Trump avait un double enjeu : réduire l'influence de l'Iran dans la région du Golfe persique (Soleimani contrôlait les milices pro-iraniennes en Syrie, au Liban, en Irak ou encore en Afghanistan) tout en fragilisant la république islamique. Mais cette attaque a eu l'effet inverse : « Les funérailles de Soleimani ont montré un regain du nationalisme en Iran » constate Thierry Coville : « Avec la mort du général, l'Iran joue sur le culte du martyr. Le nationalisme permet en quelque sorte de réunifier le pays entre les diverses factions qui ont toutes condamné cet assassinat, et la population qui manifeste dans la rue. » Aussi, dans la région du Golfe persique, « les alliés de l'Iran comme le Liban ou l'Irak ont démontré une

vraie solidarité en saluant la mémoire de Soleimani », ajoute le chercheur. Militairement parlant, cette attaque dirigée contre le général oblige en quelque sorte les Iraniens à conserver leur présence dans la région : « Cela fait partie de leur stratégie de défense comme ils ne font pas le poids face aux Américains. Ils veulent créer le trouble dans la région du Golfe Persique et le détroit d'Ormuz en cas d'attaque des Américains », poursuit Thierry Coville. Ce dernier évoque enfin des funérailles « exceptionnelles », « du jamais vu depuis l'enterrement de l'ancien guide de la révolution, Rouhollah Khomeini le 4 juin 1989 ». Avec un tel engouement nationaliste, Donald Trump rate son pari. Le régime iranien est fragile mais résistant : « Depuis quarante ans, les spécialistes prévoyaient la fin des régimes islamistes. Mais comme on le voit à Téhéran, il ne cesse de se renforcer, et ce malgré les émeutes du mois de novembre dernier en raison de la hausse des prix du carburant », affirme

Bernard Hourcade. Le géographe ne nie cependant pas que de tels régimes nécessitent une évolution : « Les chefs religieux iraniens sont même les premiers à le clamer. Il faut trouver un nouvel essor qui profiterait au peuple et assurerait le développement économique du pays. Obama l'avait trouvé, c'était l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien signé le 14 juillet 2015. Mais Trump en a décidé autrement. » Aujourd'hui, le régime iranien se trouve tout de même « dans une impasse » reconnaît l'expert : les Iraniens sont las des mollahs. L'éveil de toute une jeune génération approche à grands pas... ■

KAMESH CATAPOLÉ

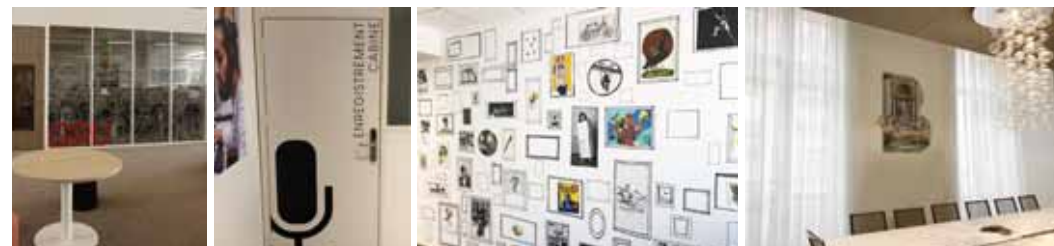


STATUE À L'EFFIGIE DE ROUHOLLAH KHOMEINI

DESIGN MURAL

identité visuelle
décoration
vitrophanie
signalétique

DES MURS
À VOTRE
IMAGE



Le premier scrutin des primaires démocrates aura lieu dans trois semaines aux États-Unis, dans l'Iowa. Cette année, un nombre impressionnant de candidats se sont lancés dans la course à l'investiture démocrates. Des élections avec un enjeu majeur. Rester fidèle à une politique traditionnelle de celles de Bill Clinton ou Barack Obama avec Joe Biden ou prendre un virage vers le socialisme avec Bernie Sanders soutenu par l'étoile montante de la politique américaine, Alexandria Ocasio-Cortez.

Le 17 septembre 2011, près de 1000 manifestants se dirigent dans les environs de Wall Street, quartier de la bourse de New-York. C'est le début du mouvement « Occupy Wall Street ». Une contestation initiée par des étudiants, chômeurs, jeunes intellectuels, jeunes salariés mais aussi des syndicats de gauche. Un rassemblement qui s'est formé autour de la lutte contre les inégalités sociales et contre un fardeau fiscal qui pèse sur les jeunes principalement sur la question des dettes étudiantes. En effet, cette même année le montant total des emprunts effectués par les étudiants américains a atteint 1000 milliards de dollars. Une situation difficile à assumer et qui a engendré l'endettement des étudiants. Le but de ce mouvement étant de montrer un fossé qui se creuse de plus en plus entre

la population et l'élite. Des scènes de mobilisation sont visibles partout dans le monde et dans 146 villes des États-Unis. C'est aussi à ce moment précis que les revendications des jeunes pour des solutions climatiques émergent. Face aux nombreux climato-négationnistes qui ne prennent aucune mesure pour mettre en avant une lutte pour le climat, ce mouvement va prendre de l'ampleur et devenir un élément essentiel pour les futures élections présidentielles. Cette révolution d'un nouveau-genre est sans doute le point de départ d'une nouvelle ère politique pour la jeunesse américaine.

Aujourd'hui, cette mouvance est représentée par Alexandria Ocasio-Cortez. Éluée représentante du 14^{ème} district de New-York qui englobe l'est du Bronx ainsi qu'une partie du Queens, elle devient la plus jeune candidate jamais élue au Congrès américain. La jeune femme a su conquérir la nouvelle génération qui se bat aujourd'hui pour des causes climatiques et politiques et qu'elle

défend avec des discours qui inspirent les plus jeunes. AOC montre un vif intérêt pour le « Green New Deal » un programme de lutte contre le changement climatique et de relance pour l'économie du pays afin de réduire les inégalités sociales. Ce projet promet un investissement important dans le domaine des énergies renouvelables. Cette action de la jeune femme a rapidement pris une importance politique. A seulement 30 ans et avec une prestance naturelle, elle incarne un espoir pour la nouvelle génération américaine. « Indivisible » c'est le nom de cette organisation qui a soutenu la jeune femme lors de ses débuts. Une organisation politique aux allures d'une jeune start-up qui se basait au départ sur « un guide pratique pour résister au programme de Trump ». Au fur et à mesure, ces pratiques ont inspiré la création d'une dizaine de groupes à travers le pays. C'est la jeunesse américaine qui a nourri le programme depuis sa création et qui a permis son élargissement. L'objectif étant

PRIMAIRES DÉMOCRATES 2020

la jeunesse à gauche toute!



de gauchiser les jeunes électeurs du parti démocrate. Une autre organisation « Justice Democrats » à participer, elle aussi, à la mise en avant de la jeune femme. Ce mouvement encore une fois initié par des jeunes, a lui aussi, pour objectif de gauchiser les représentants politiques de demain. Alexandria Ocasio-Cortez, aujourd'hui trop jeune pour se présenter aux élections de 2020 est perçue comme étant l'adversaire numéro 1 de Donald Trump.

Le 3 février 2020 marquera le début des primaires démocrates. Ces élections qui ont pour

but de définir l'adversaire de Donald Trump pour novembre 2020, représentent une opportunité pour la gauche de se faire entendre et faire face au Trumpisme. Après de nombreux débats animés et selon des sondages, les noms des favoris pour ces élections se font connaître : Joe Biden, Bernie Sanders et Elisabeth Warren. Pour ces primaires démocrates, les américains ont le choix entre trois points de vue idéologiques différents qui vont au-delà de l'opposition à Donald Trump.





Joe Biden et ses électeurs lors d'un meeting dans l'Iowa.

L'année dernière, Joe Biden s'était retrouvé au centre d'une affaire politique. Les démocrates sont à l'origine de l'enquête parlementaire ayant pour objectif la destitution de Donald Trump. En effet, ce dernier aurait invité le chef d'État Ukrainien Volodymyr Zelensky à ouvrir une enquête au sujet de Hunter Biden, fils de l'ancien vice-président.

Joe Biden séduit son électorat pour la simple raison qu'il reste dans une lignée politique précise. Il ne représente aucuns risques puisque l'ancien vice-président exerce une politique connue de tous et suit les idées des anciens chefs d'État tels que Bill Clinton ou encore Barack Obama. Lors de sa campagne, le candidat a préféré jouer la carte de la franchise, il ne promet pas d'aliéner des rêves concernant de nouvelles réformes mais plutôt d'assurer la fin d'un « *cauchemar* » avec l'actuel mandat de Donald Trump. Une stratégie qui joue pour l'instant en la faveur du candidat démocrate puisqu'il est aujourd'hui en tête des sondages face à deux autres rivaux : Bernie Sanders et Elisabeth Warren. La campagne de Joe Biden semble être fondée sur une conviction que les électeurs du parti démocrate ne seraient pas aussi jeunes et autant de gauche comme certains le mettent en avant. Il se montre rassembleur et c'est une qualité plus que nécessaire dans un pays divisé. Voter pour Joe Biden pour ces primaires démocrates ne serait pas signe de changement mais plutôt voter pour stopper Donald Trump.

“Joe Biden est l'héritier de Bill Clinton”

LA POLITIQUE TRADITIONNELLE DE JOE BIDEN

Joe Biden dont la candidature est considérée, d'après de nombreux médias américains, comme le « *troisième mandat d'Obama* », fait figure d'espoir pour les électeurs qui avait considéré l'échec d'Hillary Clinton en 2016 comme une déception. L'homme politique qui incarne le centrisme, se dit ouvert à la mondialisation ainsi qu'au libre-échange. Il assume pleinement sa filiation aux années Clinton et Obama. Le candidat qui regroupe majoritairement un électorat de plus de 45 ans, séduit aussi les électeurs afro-américains. Selon Anthony Mansuy, journaliste pour le magazine Society « *Joe Biden est l'héritier de Bill Clinton qui a longtemps été surnommé « le premier président noir » il a donc toute la bienveillance de l'électorat « noir »* »

SANDERS : FAVORI DANS L'IOWA

Face à Joe Biden, un candidat se retrouve lui aussi en tête des sondages : Bernie Sanders. Le sénateur indépendant de 78 ans arrive en tête des sondages ce vendredi 10 janvier dans l'Iowa. Bernie Sanders avait subi en octobre dernier une crise cardiaque qui avait nécessité une opération chirurgicale d'urgence et contre toute attente, il n'a pas mis fin à sa campagne. Le petit état de l'Iowa a une grande influence sur la course à la présidentielle puisqu'il est le premier à voter afin de déterminer celui qui se retrouvera face au président républicain Donald Trump. C'est la seconde fois que Bernie Sanders se présente. Après avoir échoué face à Hillary Clinton en 2016, le candidat en a sans doute tiré des leçons. En effet, il mène depuis plusieurs mois une campagne pleine d'enthousiasme qui le mène jusqu'ici sur le bon chemin. Avec un programme plein d'espoir et de changements pour le peuple américain, Bernie Sanders incarne aujourd'hui la nouveauté.

La campagne du candidat ne ressemble en rien à celle de 2016. Des fonds plus conséquents ont été récoltés. A un mois du premier vote, Bernie Sanders se révèle être le candidat qui a levé le plus de fonds pour sa campagne. Plus de 34,5 millions récoltés uniquement auprès de petits donateurs. Il a mis en avant son refus des « *super PAC, ces comités d'action politique* ». Selon l'équipe de campagne du candidat il a reçu près d'1,3 millions de dons par

Alexandria Ocasio-Cortez, le 1er juillet 2019 au cours d'un meeting au Texas

internet. Grâce à ces différents facteurs, la notoriété de Bernie Sanders est presque équivalente à celle de Joe Biden.

“Une figure montante de la politique américaine : Alexandria Ocasio-Cortez”

De nombreuses personnalités américaines montrent leur soutien au sénateur et parmi elles, une figure montante de la politique américaine : Alexandria Ocasio-Cortez. La benjamine du Congrès met tout en œuvre pour rassembler les électeurs du côté de Bernie Sanders. AOC est l'une des voix les plus influentes. Lors d'un rassemblement qui avait été organisé après l'annonce du grand retour de Bernie Sanders à la suite de son opération, la jeune new-yorkaise a expliqué les raisons pour lesquelles elle avait choisi ce camp : « *Ce n'est*

qu'après avoir entendu un homme nommé Bernie Sanders que j'ai commencé à affirmer et reconnaître ma valeur en tant qu'être humain, méritant assurance maladie, logement, éducation et salaire décent ». Un engouement évident autour de la jeune femme qui semble porter chance à Bernie Sanders. L'arrivée d'un autre soutien pour le candidat peut l'aider à avancer davantage dans les sondages. Il s'agit des militants du « *Sunrise Movement* ». Un mouvement devenu politiquement influent depuis sa création en 2017 et dont 75% des membres ont affiché leur soutien à Bernie Sanders. Le sénateur a indiqué au cours de sa campagne qu'il « *comprend l'urgence de la crise climatique* » et qu'il est nécessaire de « *saisir les opportunités afin de remédier à cette crise* ».

Contrairement à 2016, les convictions de Bernie Sanders ont changé. Avec des propositions qui ont pris de l'importance dans sa campagne contrairement à la précédente notamment avec l'assurance de la santé universelle « *Medicare for all* » Une proposition



- ● ● soutenue à la majorité et par toutes les tendances politiques. C'est un des facteurs d'éligibilité les plus importants avec la cause du climat.

Le vote Sanders que l'on peut qualifier de jeune et populaire peut être décrédité par l'électorat traditionnel de Joe Biden. Mais Bernie Sanders sera sans doute aussi le second choix des électeurs d'Elizabeth Warren si celle-ci ne parvient pas à se qualifier pour faire face à Donald Trump. Avec un programme proche de celui de Sanders, la candidate souligne son populisme économique et appelle à des changements pour faire face aux inégalités montantes des revenus qui ont profité aux riches pendant le mandat de Trump. La montée en puissance du vétéran des candidats démocrates dans l'Iowa n'est pas passée inaperçue chez les républicains. Ce dimanche, Donald Trump a provoqué le sénateur américain avec un tweet « *Sanders a l'air en bonne position contre ses adversaires du parti qui ne fait rien.* »

Et donc qu'est-ce que cela veut dire ? Restez à l'écoute ! » Une remarque qui n'a pas l'air de faire peur à Sanders qui réplique « *Cela veut dire que vous allez perdre* ».

Le capitalisme est la marque de fabrique des États-Unis. Depuis 200 ans la mentalité « *Do it Yourself* » perdure dans le pays. Pour la première fois de son histoire, le pays pourrait prendre un virage à 180 degrés et se tourner vers le socialisme grâce à la candidature de Bernie Sanders. Un nouveau mouvement qui pourrait donner lieu à une révolution géopolitique dans l'histoire des États-Unis. Si ce dernier n'est pas élu président des États-Unis en 2020, il aura néanmoins ouvert un large terrain pour Alexandria Ocasio-Cortez, la nouvelle figure montante de la politique américaine.

PAULINE BONNET

Bernie Sanders face à la foule de sympathisants à New-York.



© SHUTTERSTOCK

Brains Agency

L'AGENCE INGÉNIEUSE & PRATIQUE

Conseil et accompagnement au service
de vos objectifs de communication

9 bis, rue de Vézelay 75008 Paris - contact@brains-agency.com - +33 (0) 1 53 04 20 73 - www.brains-agency.com



LE FRANC CFA

FRANCE À FRIC

Crée officiellement le 26 décembre 1945, le franc CFA signifiait initialement (Franc des Colonies Françaises d'Afrique) avant d'être renommé en 1960, le Franc de la Communauté Financière Africaine. Cette monnaie repose sur quatre règles : la parité fixe entre franc CFA et l'euro, la centralisation des réserves de change au compte du trésor français, la garantie de convertibilité illimitée du franc CFA et la libre circulation des capitaux au sein des pays de la zone franc dont fait partie la France.

Cette monnaie, héritage de la colonisation française, a toujours été présentée par la France comme un symbole de coopération. Une manière pour l'Etat français de garder le contrôle sur le système économique africain après la période coloniale. Le franc CFA est la monnaie utilisée par 14 pays d'Afrique séparés en deux grandes organisations : l'UEMOA (Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine) où sont rassemblés le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Togo, et le Burkina Faso, et la CEMAC (Communauté Economique

et Monétaire de l'Afrique Centrale) qui comprend le Gabon, le Tchad, la République du Congo, la République Centrafricaine, le Cameroun, et la Guinée équatoriale. Selon le FMI (Fonds Monétaire International), ces pays comprennent 14% de la population totale de l'Afrique et 12% de son PIB. Sur le continent africain, ces pays font partie de ce qu'on appelle la zone franc CFA, avec une monnaie fabriquée en France et utilisée en Afrique.

Le franc CFA, une monnaie coloniale

Le franc CFA est fabriqué en France, à Chamelière (Puy-de-Dôme), dans une imprimerie de la banque de France. Cette ville était celle de l'ancien président français Valérie Giscard d'Estaing, qui était aussi en 1956 secrétaire d'Etat aux finances sous le mandat du général

de Gaulle. Après la deuxième Guerre mondiale, le franc CFA s'est rattaché au franc français, puis à l'euro, avec un taux de change fixe : (1 euro = 655 franc CFA). Pour préserver cette « parité », les pays africains qui utilisent le franc CFA doivent déposer 50% de leurs réserves de change au trésor français. En d'autres termes, le trésor français propose une garantie de libre convertibilité du franc CFA et en contrepartie les pays de la zone franc doivent centraliser leurs réserves au trésor français. Ce qui représente les 50% des réserves des banques centrales de l'Afrique : la BCEAO (Banque Centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest) et la BEAC (Banque des Etats de l'Afrique Centrale).

Selon le journal le Monde, ces deux banques centrales disposaient en 2005 de plus de 3600 milliards de

En visite à Abidjan le 21 décembre dernier, le président Emmanuel Macron avait annoncé la fin du franc CFA pour le passage à une nouvelle monnaie « éco ». Cette déclaration a créé la polémique autour du franc CFA, une monnaie héritée de la colonisation, et mise en place par la France pour ses colonies africaines. Aujourd'hui, un grand débat est ouvert pour les pays de la zone franc sur leur avenir économique.



franc CFA soit 72 milliards d'euros de stock auprès du trésor français. Cette dépendance économique de l'Afrique vis-à-vis de la France résulte d'un travail acharné accompli par Jacques Foccart, surnommé l'homme de la Françafrique.

La France peine à se relever, mais doit affronter les premiers mouvements de révoltes de quelques-unes de ses colonies africaines. Le général de Gaulle décide alors d'engager un projet de décolonisation, mené d'une main de maître par son bras droit Jacques Foccart. Les deux hommes parlent d'une indépendance et de relations « amicales » avec les colonies françaises d'Afrique. En réalité, le projet de la France est de garder une maîtrise totale sur les richesses du continent africain, et maintenir son contrôle sur le secteur politique, économique et militaire. Pour le général de Gaulle il n'était pas question de perdre ses avantages géopolitiques en Afrique. Pour préserver cette suprématie, Jacques Foccart sera le lien entre les relations entre les chefs d'Etat africains et le général de Gaulle.

Jacques Foccart chef d'orchestre de la Françafrique

« Monsieur Afrique », c'est ainsi que l'on surnommait Jacques Foccart l'homme chargé des affaires africaines pour l'Elysée. Après la période des indépendances en Afrique, la France se devait de conserver son influence sur ses anciennes colonies. Pour se faire, le réseau de la Françafrique a été mis en place, et sera orchestré par Foccart. Sa mission sera de décoloniser l'Afrique. Foccart commence alors à tisser des relations « amicales » avec des leaders politiques africains qui, pour la plupart, seront promus chefs d'Etat. « L'homme de l'Afrique », Foccart, assurera la stabilité politique en Afrique, pour permettre à la France de pouvoir exploiter les richesses minières et pétrolières du continent. Les

dirigeants africains qui ferment les yeux sur ces pratiques sont *de facto* des amis et alliés de la France. Pour les plus contestataires, ils seront considérés par Foccart comme une menace aux intérêts de la France et du général de Gaulle.

Pour le bon fonctionnement de cette tâche, Foccart obtient carte blanche. Il utilise tous les moyens légaux comme illégaux pour se débarrasser de ces dirigeants africains qui luttaient déjà contre la Françafrique ou la monnaie coloniale le franc CFA.

Le Franc CFA, une monnaie au profit de la France

Certains dirigeants africains s'opposent à la Françafrique en dénonçant cette situation comme domination de la France sur le continent africain. Le franc CFA deviendra pour ces révolutionnaires africains

une monnaie à bannir du continent pour sortir de la servitude monétaire afin de bénéficier d'une indépendance économique. Cette monnaie n'est pas sans avantage pour la France, qui a réussi à mettre en place ce processus économique de pillage de l'Afrique dans les règles. Grâce au franc CFA, la France garde sous tutelle les pays de la zone franc CFA et applique ainsi un néocolonialisme, qui lui garantit une position dominante sur le marché africain. De plus, il facilite l'exportation et l'investissement français en Afrique par la valorisation de l'euro vis à vis du franc CFA. Cette monnaie complique par la même occasion les exportations des pays africains vers le reste du monde. et oblige les pays africains à rester dépendants de la France, qui de surcroît siège aux CA (Conseils d'Administration) des banques centrales africaines et dispose d'un droit de veto.

Celui-ci permet à la France d'intervenir sur toutes les prises de décision avec un pouvoir considérable, car au sein des banques centrales africaines, au moins 4 administrateurs sur 8 sont français. Ainsi, le pré-carré des intérêts de la France sur le plan économique est bien préservé, et

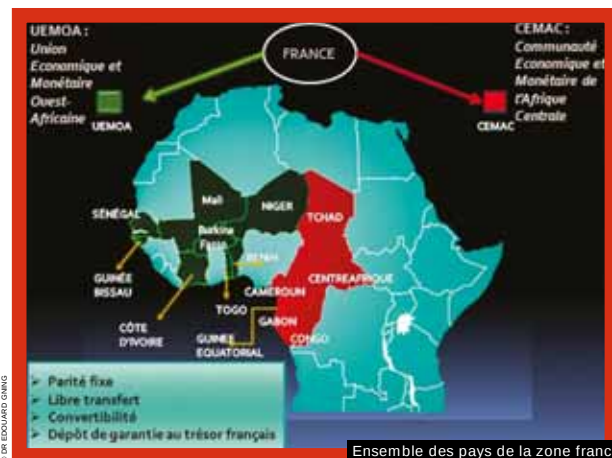
leurs entreprises peuvent profiter de ce terrain favorable à l'investissement. Les nombreux partenariats entre la France et les pays de la zone franc facilitent également l'arrivée des entreprises françaises sur le continent africain. Aujourd'hui, plus d'un millier d'entreprises et 2 000 filiales françaises sont installées en Afrique. Entre 2002 et 2017 près de 38.000 entreprises françaises ont exporté leurs produits en Afrique. L'entreprise la plus connue pour son pillage des ressources sur le continent africain est bien entendu celle de l'empire Bolloré : implacable sur le marché des affaires en Afrique. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. Le groupe Bolloré en Afrique c'est plus de 250 agences dans 46 pays, 25 000 collaborateurs, 17 ports en Afrique centrale et de l'ouest, et un chiffre d'affaires de plus de 2,5 milliards d'euro.

La période des indépendances

1960 marque la période de l'indépendance pour plusieurs colonies françaises. À cette époque la France montre une fois de plus l'immense intérêt qu'elle porte à la zone franc. Certains pays, après obtention de

leur indépendance annoncent systématiquement leur sortie de la zone franc pour créer leurs propres monnaies. C'est le cas la Guinée de Sékou Touré qui annonça ouvertement en 1958 son refus de recevoir une quelconque « aide » de la France en disant « *non* » à l'Union française, lors de son fameux discours « *nous préférons la pauvreté dans la liberté, à la richesse dans l'esclavage* ». Il met également en place en mars 1960 une réforme du régime monétaire qui provoque le retrait immédiat des fonctionnaires français.

En réponse à cette « attaque », la France introduit une énorme quantité de faux billets en Guinée pour créer une instabilité économique, et faire croire à une crise monétaire pour renverser le président Sékou Touré, mais surtout mettre en garde les autres pays de la zone franc. Pourtant, en 1962, cela n'empêchera pas le président malien Modibo Keita, de refuser de prendre part à l'UMOA (Union Monétaire Ouest Africain, devenue UEMOA), pour créer sa propre monnaie « le franc malien », fabriquée en Tchécoslovaquie. La monnaie coloniale fera cependant son retour au Mali en 1984. En effet, après quelques années d'indépendance économique, le Mali redoutant une forte dévaluation, se voit contraint de retrouver la zone franc. Ce retour s'explique aussi par le fait que certains pays frontaliers au Mali, comme le Sénégal ou la Côte d'Ivoire, ont fait le choix de rester dans la zone franc ce qui complique ses échanges commerciaux. Cette dépendance au franc sera la contrainte pour tous les pays africains qui souhaiteront se séparer de cette monnaie qui est aujourd'hui la seule à avoir résisté à la décolonisation.



**MARTIAL ZE BELINGA : ÉCONOMISTE ET AUTEUR DU LIVRE
"SORTIR L'AFRIQUE DE LA SERVITUDE MONÉTAIRE"**

SELON VOUS, À QUI PROFITE LE FRANC CEA ?

MZB : Le franc CFA profite historiquement à la France. Il favorise les entreprises, les banques françaises, et renforce son influence géopolitique. Les classes sociales aisées africaines en profite aussi par leur pouvoir d'achat hors Afrique.

La France a également réussi à mettre en place une politique stratégique envers certains pays africains qui oblige ces derniers à la tenir informée sur les actions économiques, politiques, ou administratives. Cet aspect stratégique est important parce que non seulement il y a le besoin de validation de la France sur la politique interne de ces Etats africains, mais il y a aussi le fait que ces pays n'ont même pas de politique discrète. Ils sont dans l'incapacité de prendre une décision en toute discrétion. De ce fait, la politique industrielle de ces pays devient stérile car elle perd ce qu'on appelle « le secret industriel », donc la confidentialité. En ce sens, le franc CFA a pu protéger les intérêts français. La gestion des réserves des pays de la zone franc, confiée à la Banque de France, limite la souveraineté africaine et bénéficie à ceux qui gèrent cette trésorerie sur les marchés.

QUELLE ANALYSE FAITES-VOUS DE L'ANNONCE DES PRÉSIDENTS MACRON ET OUATTARA, LE 21 DÉCEMBRE DERNIER À ABIDJAN ?

MZB : Le franc CFA fonctionne selon une convention, donc aucun changement ne peut se réaliser sans une révision de ces accords. Pour le moment, nous n'avons vu aucun document qui nous parle de l'éco. Il y a eu beaucoup d'an-



nonces, qui aujourd'hui posent plus de problèmes qu'elles n'en résolvent.

Nous sommes dans une confusion absolue à cause de cette annonce qui a créé un deuxième éco. En premier lieu, l'Eco est une monnaie de la CEDAO (Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest) décidée par 15 pays africains, de façon indépendante et autonome. Elle comprend deux caractéristiques : un système de banque fédérale et un taux de change flexible.

Un deuxième Éco a été décidé par la France et a même été assumé par Emmanuel Macron. Dans cet Éco, nous avons : un taux de change fixe avec l'euro, une garantie française sur la monnaie. Cet Éco n'a plus rien à voir avec la monnaie décidée par les chefs d'États africains de la CEDEAO.

DONC CONSIDÉREZ-VOUS QUE C'EST UNE MENACE POUR L'ÉCO ?
MZB : C'est une évidence ! Dans les questions monétaires, il est très dangereux d'avoir ce type d'incertitude, tout simplement parce que

cela peut créer des spéculations négatives. Cela peut susciter le doute chez de potentiels investisseurs qui s'intéressent à cette zone de la CEDAO. Or, l'Éco souhaité par la France avec sa politique monétaire serait tout simplement une sorte de franc CFA bis, en modifiant seulement le nom. En réalité, cette configuration menace sérieusement l'Éco, et la CEDAO, parce que cette monnaie en est aujourd'hui l'un des projets phares. Donc si elle est établie, son instance perdra également sa crédibilité.

QUE PRÉCONISEZ-VOUS ?

MZB : Je soutiens une nouvelle génération de monnaie. Il faut que l'Afrique sorte de ce que j'appelle une « colonialité monétaire ». La solution serait de créer une monnaie émancipatrice qui sera une monnaie plutôt panafricaine, axée sur la transformation industrielle plus locale, et qui correspond mieux à leur culture et leurs institutions. Contrairement au franc CFA qui n'a jamais été validé, ni par les parlements, ni par les peuples africains.

La dévaluation du franc CFA

Pour rappel, le principe d'une dévaluation est le fait de baisser le taux de change d'une monnaie par rapport à une autre de référence. L'objectif est de relancer l'activité économique. La dévaluation d'une monnaie est décidée par les autorités monétaires. Le 11 janvier 1994 à Dakar, capitale du Sénégal, le franc CFA subit une dévaluation de 50% décidée depuis Paris par le Premier ministre Edouard Balladur.

14 chefs d'Etats africains seront contraints de signer cette dévaluation en présence notamment du ministre français de la coopération de l'époque, Michel Roussin. A la suite de cette réforme, le franc CFA passe de 0,02 franc français à 0,01. Une fois de plus, la France exprime sa domination sur ses colonies à travers son arme post-coloniale : le franc CFA. Impuissants, les pays de la zone franc assistent à la baisse de leur pouvoir d'achat.

La fin du franc CFA et le passage à l'Éco

Le 21 décembre 2019, alors en visite en Côte d'Ivoire, le président Emmanuel Macron annonce la fin du franc CFA. Cette déclaration relance les débats autour de cette monnaie coloniale. Le géopolitologue sénégalais Makhoudia Diouf, coordinateur du collectif « Sortir du franc CFA » ne cache pas son désaccord avec cette monnaie. Selon

lui, la seule issue pour atteindre une indépendance totale, c'est de se défaire de la monnaie coloniale : « Souvent, les gens ont tendance à avoir une approche technique et économique sur le débat autour du franc CFA, alors que c'est plus un problème géopolitique. Parler du franc CFA sans le mettre en rapport avec l'histoire coloniale de la France

avec les pays africains serait une grossière erreur. Cette monnaie n'est autre qu'une création de la France en 1945 avant même que nos nations africaines soient indépendantes, donc c'est purement une monnaie coloniale », affirme M. Diouf. Il poursuit également en décrivant le bilan économique des pays de la zone franc comme étant très mauvais. D'après lui, aucun pays africain qui utilise le franc CFA n'a pu acquérir l'expérience de la gestion économique de cette monnaie (le franc CFA). Cela conduit à une situation problématique parce l'Afrique reste toujours sous domination de la France et pourtant, ce continent est censé être indépendant depuis 1960. Makhoudia Diouf estime : « L'Afrique n'a pas su prendre sa souveraineté monétaire. Donc le bilan économique des pays de la zone franc est tout simplement mauvais pour les pays africains mais excellent pour la France ». Il justifie ses propos par le fait que la France tire un prestigieux profit sur le franc CFA, tout simplement parce que c'est elle qui est à la manœuvre de cette monnaie.

Il faut également souligner que toutes les évolutions que le franc CFA a connues ont été à l'initiative de la France. Elle contrôle, décide et gère cette monnaie. Ainsi, les pays de la zone franc utilisent une monnaie appartenant à la France. Aujourd'hui certains pays africains cherchent à sortir de cette dépendance économique avec l'arrivée de l'Éco. Selon le coordinateur du collectif « Sortir du franc CFA » « certains



9,30 €
=
6 000 francs CFA

EN FRANCE, LE PRIX DU PAQUET DE CIGARETTES À 9, 30 € ÉQUIVAUT À 6 000 FRANCS CFA, SOIT LE DOUBLE DU SALAIRE JOURNALIER D'UN OUVRIER.

« Je suis maçon, je gagne 3 000 francs CFA par jour. »



chefs d'État sont conscients qu'il faut sortir de cette monnaie, c'est peut-être parce que certains pensent ne pas avoir le soutien populaire pour porter ce combat dans leurs pays ».

Makhoudia Diouf s'exprime également sur la déclaration du président Macron à Abidjan en affirmant : « Je ne crois pas en la sincérité de cette annonce, mais je pense qu'Emmanuel Macron est conscient qu'on ne peut plus garder le franc CFA. Il faut que l'Afrique évolue. Cela dit, il y a des contre-vérités dans le discours du président français qui dit abroger le décret sur le franc CFA de l'Afrique de l'ouest, alors qu'il n'y a qu'un seul franc CFA en Afrique, celui qui concerne l'Afrique de l'ouest et l'Afrique centrale ».

Pour atteindre une indépendance économique, le collectif « Sortir du franc CFA » considère qu'il est impératif que les chefs d'État africains concernés se réunissent pour proposer une alternative. Ce collectif

avance aussi une hypothèse selon laquelle, le débat sur la sortie du franc CFA est noyé par certains chefs d'Etats qui ne veulent pas la démocratie auprès des populations. De ce fait, il est évident pour eux que cela va encore prendre du temps avant de pouvoir créer une zone monétaire, car les pays africains ne se donnent pas forcément les moyens pour la mettre en place. Le coordinateur du collectif, Makhoudia Diouf, souligne également que sortir du franc CFA ne sera pas systématiquement synonyme de développement. Mais pour les pays de la CEDEAO, c'est un premier pas vers une indépendance et une maturité économique.

Cela dit, sortir du franc CFA ne signifie pas la fin du néocolonialisme français en Afrique. Il perdure par des interventions militaires, l'exploitation des mines d'uranium au Niger par Areva, et du pétrole au Gabon par le groupe Total. Un système politique et économique criminel à l'image de la Françafrique. ■

EDOUARD GNING





ALGÉRIE LE RÉVEIL DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

En Algérie, le peuple tente de reprendre le pouvoir. Aux mains des généraux depuis l'indépendance, les Algériens souffrent d'un système corrompu. L'économie à bout de souffle et le chômage de masse ne sont que les conséquences d'une gestion catastrophique du pays depuis 1962.

Un an de colère. Cela fait une année entière que les Algériens protestent dans la rue contre le pouvoir. L'annonce de la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un 5e mandat présidentiel a déclenché un mouvement de contestation sans précédent dans le pays. Chaque vendredi depuis février dernier, toutes les générations défilent dans une bonne ambiance dans les rues de plusieurs villes pour montrer leur mécontentement. Et le mardi c'est au tour des étudiants. Il n'existe pas de chiffre officiel du nombre de militants, mais cela concernerait plusieurs millions d'Algériens, selon les sources locales. Cette protestation née sur les réseaux sociaux, a donné naissance au « Hirak », qui signifie en arabe « mouvement ». « J'y participe depuis le début, toutes les générations sont présentes »



Depuis un an, le Hirak proteste dans la rue contre leur pouvoir.

raconte Sofiane Benyounes, activiste algérien, « c'est une véritable révolution pacifique » ajoute-t-il. Ce militant visé par un mandat d'arrêt émis par l'Algérie a échappé à la prison, en se réfugiant à l'étranger. « On veut m'arrêter car je proteste contre ce gouvernement, contre la junte militaire à travers ma page Facebook 'Debout l'Algérie' », « cela ne m'empêche pas de continuer le combat, je ne m'arrêterai pas » affirme-t-il.

L'ALGÉRIE SOUS L'ÈRE BOUTEFLIKA

Le Hirak a gagné sa première victoire. Le 2 avril 2019 les hirakistes font plier le gouvernement et entraînent la démission d'Abdelaziz Bouteflika, président du pays depuis une vingtaine d'années. Après son AVC en 2013, l'homme d'État effectuait de rares apparitions auprès de son peuple et n'a plus opéré de déplacements à l'étranger. Sa capacité à gouverner était régulièrement contestée. Élu pour la première fois en 1999 à la tête de la République algérienne, avec 73% des suffrages exprimés au premier tour, il a été réélu trois fois, en 2004, 2009 et 2014 à plus de 80%. « C'était de la fraude » affirme Hocine Gasmi, journaliste algérien « je me souviens avoir vu les mêmes personnes voter plusieurs fois dans les bureaux de vote » rigole-t-il. Bouteflika, populaire autrefois, est l'un des symboles du FLN (front

de libération nationale), parti créé en octobre 1953. Engagé dans la branche armée du FLN, à 19 ans, plus précisément dans le « clan d'Oujda », agissant au Maroc, la carrière politique de Bouteflika débute à l'indépendance de l'Algérie en 1962. Il est nommé ministre de la Jeunesse, des Sports et du Tourisme, dans le gouvernement du président Ahmed Ben Bella, puis en 1963, ministre des Affaires étrangères. Ce qui lui a valu sa popularité, pour avoir conclu avec la France, l'accord permettant aux Algériens de venir s'installer en France. L'immigration de travail explose entre 1962 et 1982, la population algérienne vivant en France passe de 350 000 à plus de 800 000 personnes d'après l'INSEE. Et devient progressivement une émigration familiale.

Lorsque Bouteflika accède au pouvoir, la corruption explose. Il installe sa famille et ses fidèles aux postes les plus importants du gouvernement. Chacun prend sa part du gâteau. Les marchés publics sont confiés à des proches. S'il y a un bilan à tirer de l'ère Bouteflika, Sofiane Benyounes et Hocine Gasmi sont unanimes « il est catastrophique ». « Il a tout raté, s'il a réussi une chose, c'est l'échec », « Bouteflika c'était un imposteur, depuis le début » exprime Sofiane Benyounes. Si toutefois, il a été élu en 1999 au suffrage universel, on sait aussi que Bouteflika était favorisé par l'armée et présenté comme le candidat du consensus. L'Algérie sort alors tout juste d'une terrible guerre civile (1991-2002), opposant l'armée et le gouvernement aux islamistes. En 1991, le FIS (Front islamique du

...

« Il a tout raté,
s'il a réussi une chose,
c'est l'échec. »



ENTRETIEN AVEC... MUSTAPHA BENCHENANE

DOCTEUR D'ÉTAT EN SCIENCE POLITIQUE, CONFÉRENCIER AU COLLÈGE DE L'OTAN ET ÉDITORIALISTE À L'INSTITUT FMES (FONDATION MÉDITERRANÉENNE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES).

MUSTAPHA BENCHENANE © DR

Mustapha Benchenane revient sur cette année de contestation et nous fournit une analyse sur la situation actuelle de l'Algérie.

Propos recueillis par Lisa Connan

COMMENT EXPLIQUEZ-VOUS L'ÉMERGENCE DU MOUVEMENT HIRAK ? ET COMMENT PERCEVEZ-VOUS SON ÉVOLUTION ?

MB : Je pense que ce mouvement est né d'un rejet pacifique de tout ce qui s'est passé depuis 1962. L'élément déclencheur c'est le rejet du 5e mandat de Bouteflika. Mais Hirak va s'essouffler. Il n'a pas de projet politique, de programme, de leaders et d'organisation. Il a été jusqu'à présent dans l'incapacité de représenter une alternative. Le Hirak fait face à une armée structurée. Certains Algériens parlent de « révolution ». Mais la révolution « c'est un soulèvement, un acte violent par lequel une classe en renverse une autre » comme disait Mao Zedong. Or, la violence est exclue ici, les Algériens ont connu la guerre d'indépendance, la dictature et la décennie 90, ils ne veulent pas revivre cela. En politique, où seuls comptent les rapports de forces, il ne suffit pas de manifester en exigeant que l'on fasse table rase de ce qui constitue la réalité du pays depuis 57 ans, pour parvenir à réaliser une « révolution ».

À LA DIFFÉRENCE DE SES VOISINS, L'ALGÉRIE N'A PAS ÉTÉ AUTANT IMPACTÉE EN 2011 PAR LE « PRINTEMPS ARABE », POURQUOI ?

MB : J'ai ma théorie à ce sujet : l'Algérie a déjà vécu son « Printemps arabe » en octobre 1988. Les dirigeants avaient fait croire que le parti unique et le dirigisme étatique en matière économique, étaient le prix à payer pour parvenir au développement et à la prospérité. Octobre 1988 est

une prise de conscience du non-respect de ces promesses par le pouvoir. A cette date, des soulèvements ont eu lieu dans plusieurs villes algériennes. L'armée a même tiré sur le peuple. Le pouvoir a octroyé des libertés pour calmer la colère : liberté d'expression, financement d'un semblant de pluralisme politique par la création de plusieurs partis politiques.

QUEL BILAN TIREZ-VOUS DE L'ÈRE BOUTEFLIKA ? ET ABDELMAJID TEBBOUNE REPRÉSENTE-T-IL UN RENOUVEAU POUR L'ALGÉRIE ?

MB : Bouteflika n'a pas été un tyran, il faut lui rendre cette justice. Ce n'est ni Kadhafi en Libye, ni Ben Ali en Tunisie. Par contre, il a laissé prospérer la corruption, le détournement de l'argent public, et n'a résolu aucun problème économique et de société. Il n'a pas été à la hauteur. Abdelmajid Tebboune, ce n'est même pas un président, c'est un usurpateur, il a été placé par l'armée. Il veut modifier la constitution mais ça ne changera rien et ne résoudra pas les problèmes économiques et de corruption du pays.

DE QUOI L'ALGÉRIE A-T-ELLE BESOIN AUJOURD'HUI ?

MB : Elle a besoin d'intelligence, d'intégralité car elle a un potentiel extraordinaire. Elle a été victime d'incompétence et de corruption sous Bouteflika, alors que le pays possédait 10 fois les ressources du plan Marshall.

...

salut) remporte le premier tour des élections législatives, mais l'armée annule les élections. Le bras armé du Front islamique du salut, AIS et le GIA (groupe islamique armé) perpétue durant une dizaine d'années des massacres, des attentats, jusqu'à aller même détourner le vol Air France 8969, reliant Alger à Paris en 1994. L'armée annonce un cessez-le-feu en 1997, et Bouteflika s'installe sur le fauteuil deux ans plus tard. Ses projets de paix et de réconciliation nationale, sont adoptés par le

peuple, grâce à la volonté générale d'en finir avec la violence.

« Il nous a laissé en héritage, l'autoroute la plus chère du monde, 11 milliards de dollars », déplore le militant. Une facture exorbitante pour une autoroute de 1200 kilomètres, qui s'étend de l'est à l'ouest, reliant les grandes villes du nord. Et l'addition devrait augmenter, le projet débuté en 2006, n'est toujours pas terminé. On peut toutefois concéder à Bouteflika de ne pas avoir fait couler le sang dans son pays.

UNE SITUATION ÉCONOMIQUE ET RÉGIONALE INQUIÉTANTE

L'ancien président a plongé le pays dans un état économique désastreux. Le dirigeant a toujours misé sur l'exportation des hydrocarbures. Résultat, l'or noir et le gaz noir, principales sources économiques du pays contribuent à 60% du budget de l'Algérie et 95% des exportations. Miser sur un seul type de ressource, plutôt que de développer une production et une industrie locale s'est avéré dangereux. Si à son arrivée à la tête de l'Etat en 1999, Bouteflika profite des prix du pétrole en hausse, lui permettant de s'enrichir lui et ses proches, depuis l'été 2014, la situation a évolué. Avec la baisse du prix du baril de pétrole, le pays subit de plein fouet les conséquences de cette dépendance. Par conséquent, pour faire des économies, le gouvernement a établi plusieurs mesures d'austérité : baisses des subventions, augmentation des impôts, report de construction d'infrastructures. La majorité des habitants sont dans le besoin et le taux de chômage dépasse les 26%.

L'armée algérienne (ANP), deuxième puissance militaire d'Afrique, contrôle des postes clés au sein du gouvernement, depuis l'indépendance en 1962. L'armée a toujours joué un rôle dans la politique du pays, en partie lorsqu'elle favorise fortement l'arrivée des chefs d'Etat. Le 19 juin 1965, elle mène un coup d'Etat qui chasse Ahmed Ben Bella du pouvoir et met à

la tête de l'Etat le chef de l'armée, le colonel Houari Boumédiène. Il meurt en 1979, l'armée choisit l'un des leurs pour gouverner : Chadli Bendjedid. En 1991, les islamistes s'imposent comme force politique, au point d'y obtenir presque une majorité parlementaire. L'armée arrête le processus électoral. Et l'Algérie entre dans un cycle de violences. Des intellectuels, journalistes, opposants sont tués et la population est massacrée par les islamistes. L'armée finit par les neutraliser et sera érigée comme sauveur de la patrie.

Lorsque Bouteflika est chassé du pouvoir, Ahmed Gaïd Salah, chef d'Etat-major de l'armée, devient l'homme fort du pays, mais il meurt le 23 décembre dernier. « Aujourd'hui, l'armée tente de se placer du côté du peuple pour garder son influence. Certains dénoncent son autorité, et aimeraient que l'armée se concentre sur sa mission de protection » rapporte la journaliste algérienne Narimane Mendil. « Par son positionnement, le territoire est cerné par la menace djihadiste qui plane sur le Sahel, en particulier le Mali, où se cachent des combattants de l'Etat islamique. Le Niger est également devenu la nouvelle route des

terroristes et la Libye et son chaos politique leur profite également. L'instabilité du pays renforce la menace terroriste » explique-t-elle.

UN AVENIR INCERTAIN

Après la démission de Bouteflika, l'armée a organisé une élection présidentielle en décembre dernier. Le scrutin, boycotté par une large partie de la population, a enregistré une abstention et un nombre de votes blancs record. Abdelmajid Tebboune a été élu dès le premier tour avec 58,13% des suffrages exprimés. Ancien ministre de Bouteflika, il ne représente pas un nouveau visage pour le peuple. Loin de faire l'unanimité, il divise l'opinion : « il y a une véritable fracture de la société depuis son arrivée au pouvoir. Certains croient en ce programme, d'autres le voient comme la continuité de Bouteflika » exprime Narimane Mendil. L'homme de 74 ans, a pour l'instant annoncé une réforme de la constitution et a libéré quelques prisonniers du Hirak. Malgré l'ascension au pouvoir de Tebboune, Hirak continue. Si les questions de la poursuite et de la structuration du mouvement se posent, ce soulèvement populaire est porteur d'espoir. L'Algérie a l'aspiration de devenir un jour une vraie démocratie. ■

LISA CONNAN



Les Algériens veulent un avenir meilleur pour leurs enfants

MAIRES : CRISE DES VOCATIONS

CHRONIQUE D'UN RAS LE BOL

En 2018, une hausse de 55% de maires démissionnaires a été enregistrée. Fatigués et critiques envers la politique de l'État, quels sont les problèmes que rencontrent les maires ruraux et urbains au quotidien ? ■ ANTOINE MASSET

 Stéphane Gatignon, 50 ans, ex-maire de Sevran de 2001 à 2018, a annoncé sa démission le 27 mars 2018. Passé par le Parti Communiste puis par EELV, ce maire s'est illustré à plusieurs reprises lors d'actions militantes pour défendre les « villes pauvres ». Il réalisera notamment en 2012 une grève de la faim de 6 jours et obtiendra une hausse de 60 millions de la DSU (Dotation de solidarité urbaine).

Après 17 ans de mandat, pourquoi avoir démissionné ? Quelles sont les raisons qui vous ont poussées à arrêter en milieu de mandat ?

Il y a une forme d'usure, être maire de Sevran pendant 17 ans c'est beaucoup de pression. C'est passionnant et difficile à la fois, car on est sollicité sept jours sur sept. Je regarde mes agendas, et je me dis : « Comment je faisais ? J'étais fou ! ». Quand j'ai arrêté, mon médecin m'a dit : « dans deux ans c'était l'AVC ». Pour tenir, je m'entraînais comme un sportif de haut niveau, 50 pompes par jour et deux heures de VTT le week-end. J'étais maire, conseiller général, conseiller régional, responsable des maires et des écologistes au niveau régional, et j'assumais tout.

J'emmenais toujours mes enfants à l'école en primaire, j'avais parfois des réunions à 7h et je rentrais chez moi à 7h45 pour les accompagner à l'école et ensuite retourner au travail. Ce qui m'a poussé à démissionner, ce sont les rapports très compliqués avec l'État. À l'été 2009, un important incendie a ravagé Sevran causant plusieurs morts. Les représentants de l'État étaient en vacances : « Je vais essayer de passer Stéphane », personne n'est venu. On a enterré les victimes et on s'est ensuite retrouvé à la salle des fêtes avec 400-450 personnes, j'étais le seul représentant avec un employé de la préfecture. La cérémonie de communion est très intense mais aussi d'une grande violence, pas par rapport à moi, mais vis-à-vis des citoyens. Les politiques ne s'en préoccupent pas car ils sont en vacances. J'ai coupé les rapports avec l'État lors de ma grève de la faim en 2012. Je suis un militant, mon action cette année-là a ébranlé les acteurs dans le monde politique français.

Quel est le devoir d'un maire ? Dans quel but vous vous êtes battu pendant 17 ans ?

Vivre la ville, la respirer, la sentir, pousser les gens à se battre pour recréer de la dynamique et une forme de communauté locale, afin

de construire la ville ensemble. J'essaye de recréer du lien social pour avancer avec des populations complexes composées de cosmopolitisme et de très jeunes citoyens hors système ayant des problèmes de vandalisme. Oui, on est dans une ville avec une majorité de personnes d'origines étrangères, il faut accepter le cosmopolitisme avec toutes ses différences et se construire un nom commun. C'était mon combat pendant 17 ans. Je me bats pour la banlieue, je viens d'une cité d'Argenteuil, c'est ancré en moi. Je pense qu'il y a un décrochement fort de l'identité entre les habitants et leur maire. Il faut y aller, voir les gens sur le terrain, accepter de t'en prendre plein la tête, retisser du lien et aimer les gens, impulser à l'échelle nationale pour réfléchir sur la restructuration de notre société, intégrer tout le monde à partir du cosmopolitisme et répartir les richesses. Il faut que tout le monde se mette en diapason ! Je le vois dans le football, les 3/4 des présidents de clubs en Seine-Saint-Denis devraient être les maires. Ils ont conscience de la situation, tissent du lien social, savent gérer un club et des difficultés, ne sont pas racistes et ils ont bien plus de capacités que beaucoup de maires et d'élus. En tout, on compte 40 000 licenciés, là on a du dynamisme.



Stéphane Gatignon, maire de Sevran de 2001 à 2018.

Il y a un problème avec la politique des mairies selon vous ?

Aujourd'hui, 90% des maires gèrent leurs services tranquillement sans aller sur le terrain. On voit la faiblesse du politique, il y a une grave défaite locale ! On se bat plus sur les finances locales et il y a toujours autant d'inégalités en terme de financement communale, Sevran

a 20% de revenu en moins que la moyenne des villes de même strate ! Beaucoup d'actions de terrain sont abandonnées, ils réduisent les subventions des associations locales qui elles, structurent la vraie vie. Petit à petit les élus ne font plus de politiques, ce sont des gestionnaires. Ils sont maires pour être maires. À Clichy, quand on voit les espaces extérieurs ça ne va

pas du tout, ce n'est pas entretenu, c'est immonde. Le maire de Clichy préside à l'ANRU (Agence nationale pour la Renovation Urbaine) et sa ville ressemble à ça ? Moi j'ai honte. On peut engager des équipes qui nettoient le quartier en permanence avec l'argent qu'on possède. C'est dur, je le sais, je l'ai fait à Sevran, mais à Clichy ils ont les moyens. Les maires ne réfléchissent plus, il n'y a pas de travail réel. Ils payent des sociétés qui conseillent et réalisent des rapports sur la situation dans une ville en n'allant que deux fois sur le terrain. Les maires rentrent dans le Diktat de l'État et sont devenus des gestionnaires. Il y a de très bons maires mais en minorité. L'abstention va encore augmenter à cause du faible niveau général des élus. On revient dans une centralisation forte où c'est l'État qui décide concernant les questions d'aménagement, c'est un monde très étatique et bureaucratique. Pourquoi supprimer la taxe d'habitation ? Comment on fait et comment on paie ? Si on ne fait plus d'investissements que va-t-il se passer chez nous ?

Justement, comment avez-vous géré une ville telle que Sevran ?

À Sevran, au quotidien je fonctionne grâce au rapport de force. Chez moi aujourd'hui, ils ont peur d'aller sur le terrain. Il faut montrer que tu ne crains rien. Il y a de la déstabilisation politique pendant les élections, on s'est retrouvé à quatre entourés par 40 personnes au quartier Rougemont. On a discuté et à la fin on se retrouve avec les 3-4 personnes qui ont monté les autres en distribuant de l'argent. Une fois que je me suis montré ainsi, derrière il n'y a plus de soucis. Il faut connaître la géographie locale et savoir la manier. Les personnes savaient que s'ils s'en prenaient à moi, j'ai des amis d'autres quartiers prêts à descendre derrière, des soldats prêts à mourir.

Au niveau du trafic de drogue, si on n'est pas présent sur le terrain... dans un an ça redeviendra Sevran en 2001 à mon arrivée. Le problème avec la différence de moyens financiers entre les villes, c'est l'inégalité sécuritaire selon les territoires en Ile-de-France car toutes les entreprises de sécurité sont privées. Je défends l'idée de la police de territoire à l'échelle de la métropole où on fusionne des effectifs de police nationale et municipale. Il faut qu'on équilibre le nombre de policiers selon les territoires.

Quel est votre avis sur le projet du Grand Paris ? Comment va-t-il transformer Sevran ?

Quand Bertrand Delanoë a lancé l'idée en 2002, j'étais autour de la table, je suis pour structurer la métropole. Il faut aménager l'urbain dans la zone dense de Paris et après faire le lien au niveau régional entre l'urbain et le rural. De réels plans d'aménagement doivent être pensés avec des normes écologiques imposées. On a besoin d'une vision plus large, Sevran n'est qu'un bout de quartier du Grand Paris. On doit penser à l'échelle de la métropole. Si on n'a pas cette conception là on



Sur ces quinze dernières années, 2 650 logements de co-propriété sont en difficulté et 1 667 sont en cours de rénovation.

se trompe et on recrée des ghettos. Et c'est ce que veut faire l'État, les gueux doivent être avec les gueux. À Sevran, ils nous empêchent de mettre deux résidences étudiantes avec deux résidences pour personnes âgées dans un nouveau quartier. Ils vont sectoriser notre territoire. Je me suis battu pour avoir deux nouvelles gares de métro. On va avoir une ville déstructurée et l'arrivée des gares va encore transformer la ville. Il faudra déplacer les populations qu'on accueille. Les prix vont augmenter et dans 15 ans, Sevran sera une ville de classe moyenne. Les cités vont être délogées et comme ils ne vont ni traiter ce lien, ni se battre pour les habitants, ils vont dégager leurs résidents eux aussi c'est sûr !

Après bientôt deux ans de recul, quel est votre bilan de vos trois mandats ?

J'ai travaillé, j'aurais fait différemment à certains moments mais je n'ai aucun regret. Il a fallu que je prenne des décisions très rapidement et je me suis rarement trompé ou en tout cas j'ai assumé. J'ai fait mes propres choix, même si certains étaient mauvais, c'étaient les miens et c'est le plus important. Quand je vois Sevran, on a servi à quelque chose et on a transformé la ville. Les habitants m'appellent encore « Monsieur le maire » dans la rue. Ça fait plaisir de voir la reconnaissance des citoyens. ●

Propos recueillis par Antoine Masset.

LA RURALITÉ PERD SES MOYENS

De plus en plus de maires éprouvent des difficultés à exercer leur profession dans les zones rurales. Près de 1000 élus ont démissionné lors de ce mandat, essentiellement en province, et environ 50% ne se représenteront pas. ■ A. M.



La ruralité est l'une des principales victimes de la politique communale du Président Emmanuel Macron. Une situation difficile pour des élus locaux souvent livrés à eux-mêmes. Jean-Claude Tournier, maire sans étiquette

de Chevry-en-Sereine, 533 habitants, ne remplira pas pour un 3e mandat : « Il faut être disponible 24h/24, 7j/7. J'ai un secrétariat, un agent technique pour les tâches manuelles en extérieur, et il faut que je me débrouille avec eux, présente-t-il. Dès qu'il y a un problème, on appelle Monsieur

le maire qui se déplace, que ce soit pour un chien en fuite, pour trouver un médecin afin de faire un constat de décès ou une dispute entre voisins. »

Les maires ruraux souffrent d'un manque flagrant de soutien financier avec des baisses de dotations successives au fil des années. Des sommes d'argent sont dépensées dans le remboursement de la dette publique réduisant la part des dépenses dont ces dotations vitales pour les territoires ruraux, qui ne profitent pas du secteur privé comme les grandes métropoles. « Ce sont les inquiétudes budgétaires qui nous posent des problèmes. En l'espace de 3-4 ans nous avons perdu 90 000 euros de dotations globales de l'État. Cette année je perds encore 20 000 euros sur un budget de 450 000 euros, c'est compliqué. L'aide qui est promise c'est bien beau mais je ne vois pas où elle est. » Chevry-en-Sereine doit notamment prendre en charge la rénovation de son Église Saint-Julien, où le montant des travaux équivaut à trois fois le budget

annuel de la commune. Malgré l'aide de l'État via la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles), les travaux ont commencé en 2008 et la deuxième phase ne commence que cette année.

UNE TAXE D'HABITATION À COMPENSER

Autre interrogation, la suppression de la taxe d'habitation imposée sur les propriétaires et locataires au sein des communes : « Le doute est sur la compensation, c'est très bien pour les habitants mais pour nous les maires, est-ce qu'on sera compensé ?, s'interroge Jean-Claude Tournier. J'ai l'impression que le gouvernement actuel veut contrôler davantage l'action des communes par le biais de la fiscalité. Je n'ai plus les moyens d'actions pour construire des projets. » Sa suppression sera compensée par la taxe foncière initialement reversée au département. Ce qui ne satisfait pas pour autant les maires qui dépendent principalement de subventions départementales. L'État dédommagera les départements de cette perte avec les revenus de la TVA.

Durant ce mandat de 2014 à 2020, il y a de plus en plus de démissions d'élus. Jean-Claude Tournier fait partie de l'association des maires ruraux de Seine-et-Marne regroupant 10 000 maires de communes de moins de 3500 habitants. Cela leur permet de partager leurs idées et leurs expériences mais aussi d'avoir un soutien moral pour ceux en difficultés ou isolés. « Il faut donner, donner, donner mais on reçoit un peu de la part de nos concitoyens qui se rendent bien compte de notre travail » résume le maire sur la difficulté d'un métier de l'ombre. ●



L'Église Saint-Julien en rénovation depuis 2008.

© MAIRIE DE CHEVRY-EN-SERINE

LE COMMUNAUTARISME

De ses origines à ses enjeux, Comment l'expliquer ?

Le président de la République a annoncé récemment son désir de confier à la représentation nationale une réflexion, voire un projet de loi concernant la question complexe du communautarisme. La plupart du temps, ce type de démarche opportuniste correspond à une période de campagne électorale. Étrangement, c'est le cas, en vue des élections municipales prévues pour mars 2020.



Le Serment du Jeu de paume, Jacques-Louis David.

Les origines du communautarisme

Le terme de communautarisme s'est récemment ancré dans le langage courant et s'inscrit désormais comme un enjeu politique important. S'il est aussi présent dans le débat politique français, c'est sûrement parce qu'il a tendance à se confronter directement aux principes défendus par la démocratie au sens occidental. Ce régime prônant la tolérance, l'égalité, la protection des plus faibles – entre autres choses – se heurtent à un concept qui semble menacer la nation et les droits de l'Homme.

Gil Delannoï, chercheur au CEVIPOF* et co-auteur de l'œuvre « *Autour du communautarisme* », tend à penser que pour certaines communautés, notamment les communautés religieuses, les règles de vies sont tellement contraignantes que les personnes qui la composent se voient dans l'obligation de rester entre elles. Un phénomène tout à fait légal, mais que la loi n'encourage pas pour autant. Selon le chercheur, le fait d'être très pratiquant d'une religion vous distingue du reste de la société, occidentale ou moyen-orientale, et c'est alors que se crée un phénomène communautaire. On peut parler de communautarisme officiel et légal « *lorsqu'on ne peut pas échapper à sa communauté, parce que la loi en a décidé ainsi* ». Une autre question se pose, est-ce que le droit limite les communautés ? Aux États Unis par exemple, le système politique veut que les sectes soient légales et acceptées, alors que la France s'emploie depuis longtemps à limiter la création de ces sectes ou de ces groupes. Le chercheur au CEVIPOF révèle qu'un communautarisme de fait est présent en France, contre lequel on ne peut rien faire tant que l'on se trouve dans un pays libre. « *Si les gens*

Ce qui pose problème, c'est que le communautarisme est mal défini, mal compris et ne sert en définitive qu'à stigmatiser une ou plusieurs communautés, appartenant, en général, aux catégories socio-professionnelles les plus pauvres. Pour donner un exemple concret, on ne reprochera jamais à la population aisée du 7^e arrondissement de Paris de vivre dans un entre soi confortable de bourgeois, blancs, riches et raisonnablement cultivés. Sartre écrivait : « *L'enfer, c'est les autres* ». Le communautarisme, c'est le fait de se refermer sur son appartenance ethnique, culturelle, sexuelle ou autre, par opposition à l'universalisme, héritier des Lumières, de l'« *Aufklärung* » allemand et in fine de la révolution française.

Pierre-André Taguieff, politologue et historien connu pour ses ouvrages sur le racisme et l'antiracisme, définit dans la langue française le terme « communautarisme » par toute forme d'ethnocentrisme ou de sociocentrisme, toute « *autocentrisme* » de groupe, impliquant une « *autovalorisation* » et une tendance à la fermeture de soi. La démocratie soutient que le communautarisme implique une conception de la société comme un ensemble de « *communautés* » ou de minorités juxtaposées, chacun vivant selon ses valeurs et ses normes propres. Ce concept, aussi critiqué soit-il, s'oppose à l'universalisme : l'idée qu'une société doit être fondée sur des valeurs communes et non des valeurs propres à des communautés, qui viseraient à séparer une société plutôt qu'à la rassembler.

veulent vivre d'une telle manière pour se distinguer du reste de la population, le droit les protège, jusqu'à certaines limites. Si la société devient plus communautariste, la seule chose à faire pour y remédier serait de changer les lois », affirme-t-il. « Sur le plan officiel, si un vrai modèle communautariste venait à naître en France, l'Etat devrait alors confier une partie du gouvernement à des communautés, dirigées par des personnes qui seraient responsables de ce qui se passent dans ces groupes, et ce, même pénalement », ajoute le chercheur. Il est important de ne pas confondre le terme de communautarisme et celui de multiculturalisme, qui lui insiste pour donner des droits culturels aux individus et ignore de ce fait la pression sociale ainsi que le fait que la plupart des nos comportements ne sont pas des choix individuels.

Des communautés accusées de « repli communautaire »

Cette mauvaise image du communautarisme s'est installée au XX^e siècle. Dans « *Réflexions sur la question juive* », Jean-Paul Sartre admet que le repli communautaire reproché aux juifs est bien présent et réel, mais qu'il est important de prendre en considération les causes sociales auxquelles ils font face. Ce que l'on perçoit comme un comportement communautaire ne serait alors qu'une manière d'échapper au racisme, et de se situer dans un environnement confortable où il est plus facile d'assumer qui l'on est. Il en va de même aujourd'hui, notamment pour les musulmans -le groupe social le plus stigmatisé- qui font face à ces mêmes accusations. La communauté LGBTQ+ n'est pas épargnée non plus depuis le début des années 70. Selon Guillaume Marche, professeur de civilisation nord-américaine

à l'Université Paris-Est Créteil, auteur de « *La militance LGBT aux États-Unis. Sexualité et subjectivité* », il existe deux types de communautarisme LGBTQ+ : « un communautarisme sexuel, de sociabilité et commercial et un communautarisme politique, fruit lui aussi d'une nécessité et facteur

« Un comportement communautariste ne serait qu'une manière d'échapper au racisme »

de tensions intracommunautaires lorsque les personnes minorisées au sein de ladite communauté ont le sentiment de ne pas être entendues, écoutées, prises au sérieux », confie-t-il. En comparant le modèle américain au modèle français, Guillaume Marche est forcé de constater que « l'idée que ce sont les personnes LGBTQ qui luttent pour les droits des personnes LGBTQ semble naturelle aux États-Unis ».

En France, elle déplaît, mais c'est pourtant un fait. Il poursuit : « Ce n'est pas pour dire que le « modèle américain » serait meilleur que le « modèle français », mais simplement que la stigmatisation du « modèle américain » sous prétexte de communautarisme, empêche de penser certains problèmes politiques et sociaux en France ». L'un des exemples de communautarisme le plus présent aussi bien dans les débats que dans les médias, c'est celui lié à l'Islam. Le chercheur Gil Delannoi insiste sur le fait qu'il est important de séparer le cas de la tolérance religieuse et la liberté de pratiquer sa religion –à laquelle il faut mettre des limites–, à un comportement communautaire. Selon lui, cette question se pose même dans les pays où tout le monde pratique la même religion : jusqu'où va

l'importance de la religion dans la vie quotidienne ? « Ce problème est présent dans toutes les sociétés, à toute époque, et ce même à l'intérieur d'une même communauté ou d'une même religion. On constate également que le problème se pose même si tout le monde suit la même loi, lorsque l'on se trouve dans un système intercommunautaire et multiculturel », déclare-t-il. Aujourd'hui, comment expliquer que des comportements communautaires ou des initiatives collectives soit perçus comme communautaristes lorsqu'ils émanent d'une population dite minoritaire et stigmatisée, alors qu'ils ne suscitent pas le moindre commentaire lorsqu'ils émanent de gens « ordinaires » ? Selon Guillaume Marche, cela a à voir avec « le privilège d'appartenir à un groupe ou à une catégorie sociale dominante, et le fait de ne pas avoir à se poser certaines questions, de ne pas avoir à savoir ou même à comprendre certains enjeux ».

Le communautarisme en France

Le communautarisme s'est retrouvé une nouvelle fois au cœur des débats politiques français ces dernières semaines, lorsque le président de la république a évoqué son désir de prendre « dans les prochaines semaines de nouvelles décisions contre les forces qui minent l'unité nationale ». Le chef de l'état a également déclaré : « Je vois trop de divisions au nom des origines, des religions, des intérêts » et a assuré vouloir « lutter avec détermination contre ces forces car 2020 doit ouvrir la décennie de l'unité retrouvée de la nation ».

A l'issue du conseil des ministres qui s'est tenu le lundi 6 janvier dernier, la porte-parole du gouvernement Sibeth Ndiaye a déclaré que ces annonces sur « la lutte contre les replis



Les tentations de Saint Antoine, Hieronymus Bosch.

communautaires » se tiendraient « probablement au début du mois de février ». Selon la porte-parole, « ce sont des sujets qui sont extrêmement délicats car il y a une tendance dans notre pays à avoir de la confusion entre des sujets qui n'ont pas grand-chose à voir les uns avec les autres ». Elle oppose ici « la lutte contre le repli communautaire et l'islamisation » au « terrorisme islamiste ». Le gouvernement s'est vu divisé à plusieurs reprises en 2019 au sujet des polémiques autour du port du voile et de la laïcité. Les élections municipales de mars 2020 sont perçues par certains comme une opportunité pour réclamer l'interdiction des listes communautaires. Le président de la région Haut de France, Xavier Bertrand, a récemment exprimé son souhait d'interdire ces listes, désireux même de s'attaquer à la Constitution. Curieuse de savoir si un tel projet de loi pourrait voir le jour, notre rédaction a fait appel à Pierre-Henri Prélôt, professeur de droit constitutionnel et des libertés à l'université de Cergy Pontoise et auteur de « *Communautés et communautarismes – les aspects juridiques* ».

Le professeur explique que « lors de l'écriture de la constitution

en 1958, l'existence des partis politique y ont été inscrite, mais aucun mécanisme d'interdiction n'a été mis en place ». L'interdiction de ces listes viendrait donc à l'encontre de l'idéologie libérale qui est celle de la Constitution. Il compare ensuite la situation française avec le modèle allemand, dans lequel le tribunal constitutionnel peut déclarer l'interdiction d'un parti, en raison de son idéologie contraire aux valeurs de la Constitution. Or, ceci ne fonctionne pas en France. Les partis doivent simplement s'assurer qu'ils respectent le cadre légal et constitutionnel existant, en définissant l'idéologie qu'ils souhaitent promouvoir. Selon le professeur il est aujourd'hui « très difficile d'appréhender précisément une idéologie ou le fait d'être communautariste ». Pierre-Henri Prélôt explique ensuite que si beaucoup trouve que le communautarisme n'est pas un idéal pour notre société, ce concept est construit sur un principe de liberté. Par conséquent, une interdiction pourrait remettre en cause nos valeurs fondatrices. Si la Constitution venait à être modifiée, on reviendrait alors sur des principes et des valeurs fondamentales. Mais la question qui se pose surtout est : qu'allons-nous

interdire exactement ? Et avant cela : comment qualifie-t-on le communautarisme en France ? Ce que déplore particulièrement Pierre-Henri Prélôt, c'est le fait que cette discussion ait été relancée au cœur des débats politiques français à la suite de l'attentat de la préfecture de police à Villejuif le 3 janvier dernier. « Au lieu de réfléchir à des problématiques liées à l'intégration de l'Islam et à la place des religions dans la société, cela a simplement fait naître de nouvelles accusations de repli communautaire envers la communauté musulmane en France », déclare le professeur. Il semblerait donc que pour lutter contre le communautarisme aujourd'hui, une plainte doit être déposée contre ces communautés. Mais s'il était interdit, on se retrouverait alors dans une société autoritaire, et personne en France ne semble prôner cela. ■

MARION GARDES

(Aufklärung* : courant de pensée qui désigne le siècle des Lumières en Allemagne) (Autocentrisme* : une politique de développement économique centrée sur elle-même et relativement indépendante de l'extérieur) (Autovalorisation* : fait de se valoriser soi-même, de s'autocongratuler) (CEVIPOF* : Centre de recherches politiques de Sciences Po)



Passages... pas si sages

EN L'ABSENCE DE TRANSPORTS EN COMMUN, ON MARCHE BEAUCOUP À PARIS. PLUTÔT QUE D'ARPENTER LES AVENUES BRUYANTES ET BONDÉES, POURQUOI NE PAS EMPRUNTER LES PASSAGES PARISIENS DE LA RIVE DROITE, AU CHARME DISCRET ET INSOLITE.



Passage Jouffroy

1 Boulevard Montmartre,
75009 Paris



À la recherche d'un livre

À quelques pas de l'Hôtel Chopin, sous le plafond vitré du Passage Jouffroy, on trouve la librairie Gribaudo Vandamme. Un petit coin de paradis pour les amateurs de livres anciens. Car c'est bien ici que sont vendus les meilleurs ouvrages d'art et d'histoire, ainsi que certaines perles rares provenant de ventes aux enchères.



Galerie Vivienne

5 Rue de la Banque,
75002 Paris



Un rosé sous les guirlandes

À l'entrée de la galerie Vivienne, le restaurant Legrand Filles et Fils s'étend sur une grande terrasse illuminée de guirlandes. Ouvert depuis 1880, cette enseigne propose les meilleurs vins ainsi que des plats du terroir qui lui valent le titre de lieu iconique.





“ Un expresso, s’il vous plaît ! ”

Rue Saint-Augustin, au bout du Passage Choiseul, le plus long des passages parisiens, on retrouve le Café Joyeux. Ce lieu rempli de joie et de bonne humeur embauche des personnes handicapées afin de favoriser leur réinsertion. Commandez un café, une pâtisserie, et installez-vous.



Passage Choiseul

40 Rue de Petits Champs
75002 Paris

RETRAITES

Ce qu'il faut comprendre



Les partenaires sociaux négocient avec le gouvernement pour trouver un compromis sur l'âge pivot.

Depuis sa présentation en juillet 2019, la réforme des retraites est vendue par le gouvernement d'Édouard Philippe comme une réforme juste, censée rééquilibrer le déficit budgétaire et venir en aide aux salariés avec de faibles pensions. Le Premier ministre va même jusqu'à la comparer au programme du Conseil national de la Résistance, auteur du système de retraite actuel.

Une réforme « profondément sociale » d'après le gouvernement, mais est-elle réellement nécessaire ? Après un an et demi de consultation, Jean-Paul Delevoye, désormais ex-haut-commissaire aux Retraites, présentait son rapport en juillet 2019. Ce document d'une centaine de pages affichait ses préconisations pour « une retraite plus simple, plus juste, pour tous ». Parmi les propositions émises par Jean-Paul Delevoye, on peut notamment citer l'instauration d'un « âge d'équilibre » fixé à 64 ans ou bien la fin des régimes spéciaux.

Aujourd'hui dans le régime général, afin de bénéficier d'une retraite à taux plein, il faut d'une part, avoir au moins 62 ans et d'autre part, avoir cotisé durant 43 ans. Sinon, la retraite est incomplète et son montant est amputé. Si le salarié part plus tôt, il subira une « décote » à hauteur de 5% par année de cotisation manquante. Cet âge minimum est pourtant bien souvent dépassé. Les périodes d'inactivité, hors chômage ou RSA, ne comptent dans les années de cotisation. Un travailleur qui a eu une carrière hachée, un temps sans cotiser par exemple, se verra donc pénalisé. Ainsi, il peut travailler jusqu'à ses 67 ans, âge à partir duquel il aura droit à une retraite complète, peu importe son nombre d'années de cotisations.

Selon le rapport Delevoye, cette nouvelle réforme vise « un équilibre financier pérenne » qui constitue « la condition du retour de la confiance ». En 1991, la première réforme sur les retraites, le livre blanc, cherchait déjà à résoudre le problème du déficit. La réforme Balladur en 1993 et la réforme Fillon en 2003 aussi. Cette dernière stipulait dans son préambule qu'elle avait pour objectif de maintenir le système de retraite par répartition, et de le rééquilibrer à l'horizon de 2040.

L'« âge pivot » ou « âge d'équilibre », qui se définit par l'âge de départ à la retraite

© TWITTER: @EDUPHILIPPE

Les générations les plus récentes travailleront plus longtemps avant d'atteindre l'âge pivot

GÉNÉRATIONS	ANNÉE DE DÉPART À L'ÂGE DE RETRAITE	ÂGE D'ÉQUILIBRE
1960	2022	62 ANS ET 4 MOIS
1965	2027	64 ANS
1980	2044	65 ANS ET 5 MOIS
1990	2054	66 ANS ET 3 MOIS

■ ■ ■ à taux plein, vient supprimer les principe des 43 années de cotisation. Autrement dit, une fois cet âge pivot atteint, un salarié peut prétendre à une retraite à taux plein. Celui-ci est fixé à 64 ans. En cas de départ anticipé, le même principe de décote s'applique. Dans le cas opposé, si le travailleur prend sa retraite après l'âge pivot, sa pension connaîtra une surcote, c'est-à-dire une augmentation à hauteur de 5% par année de cotisation supplémentaire.

LES RÉGIMES SPÉCIAUX EN LIGNE DE MIRE

Si cette réforme paraît bénéfique, il n'en est rien pour les plus jeunes, qui devront travailler davantage avant de prendre leur retraite. Le rapport Delevoye stipule que l'âge d'équilibre sera variable en fonction des générations. Il est prévu qu'il augmente suivant l'espérance de vie de la population. A titre d'exemple, la génération née en 1980 ne prendra sa retraite qu'après 65 ans et 5 mois. Autre cas, un salarié né en 1990 ne pourra pas toucher de retraite complète avant d'avoir atteint 66 ans et 3 mois. Supposons que ce dernier ait commencé à travailler à 20 ans, il aura cotisé pendant un peu plus de 46 ans, soit trois ans de plus que sous le régime général. Cette situation empire pour les générations suivantes.

A travers des critères techniques, l'âge de départ à la retraite augmente tout seul. Les futurs gouvernements seront ainsi libres, après l'adoption de cette réforme, d'augmenter cette limite sans passer par un processus long et pénible. Jusqu'ici, il a toujours fallu passer par des textes de loi afin de repousser cet âge minimal. Les tentatives précédentes illustrent bien la difficulté pour

un gouvernement à faire passer ces textes, les mouvements de grève et les innombrables manifestations en sont une preuve. En 1995 Alain Juppé, alors Premier ministre de Jacques Chirac, est contraint de retirer son plan éponyme, qui visait à retarder l'âge de départ. La nouvelle réforme représente donc une aubaine pour le gouvernement. Après sa promulgation, il ne sera plus justifié de manifester à chaque augmentation de l'âge de départ à la retraite. Le droit du travail et les syndicats en prendront un sacré coup.

Les générations plus âgées ne sont pas pour autant épargnées par le rapport Delevoye. Cette nouvelle mesure, censée prendre place en 2022 concernera la grande majorité des Français. Même ceux nés avant 1975 seront touchés. Les premiers visés sont la génération née en 1960, qui, pour ne pas subir un malus, devront travailler jusqu'à 62 ans et 4 mois. Pour la génération née en 1961, 62 ans et 8 mois. Jusqu'à la génération 1965, qui ne pourra prendre sa retraite qu'à 64 ans.

Au-delà d'affecter différentes générations, les régimes spéciaux seront aussi fortement impactés. La nouvelle réforme des retraites initiée par le gouvernement d'Edouard Philippe est sur le point de modifier le système en profondeur. Jusqu'à ce jour, il existe en France un régime général des retraites complété par 42 régimes spéciaux. Ces derniers sont rattachés à une institution, une entreprise ou une fonction particulière. Il y a les régimes les plus connus, à savoir ceux de la SNCF, de la RATP et des industries électriques et gazières (CNIEG) comme EDF, GDF, Engie, Enedis... D'autres sont moins

connus car ils concernent un nombre de personnes moins important à l'instar du personnel de l'Opéra national de Paris et de la Comédie Française, des marins, des agents de la Banque de France ou encore des clercs de notaire. Le régime de la fonction publique en fait également partie, il regroupe notamment les enseignants, les militaires et la police nationale.

Après l'adoption de cette réforme, « le système universel de retraite s'appliquera également aux assurés régis par des régimes spéciaux de sécurité sociale. Ils seront désormais affiliés dans les mêmes conditions que tous les autres salariés » selon l'ex-haut-commissaire aux Retraites. Cependant certaines exceptions ont été réalisées depuis. En effet, plusieurs professions ont pu obtenir des aménagements à l'instar des policiers, des danseurs de l'opéra, des hôtesses de l'air ou encore des chauffeurs routiers, qui conserveront un âge spécifique de départ à la retraite.

Laurent Pietraszewski, l'actuel haut-commissaire aux Retraites, affirmait en décembre que « le système actuel est injuste parce qu'il a été pensé après-guerre. Les mécanismes du système actuel ne sont plus adaptés à la société d'aujourd'hui et de demain. Les régimes spéciaux ont eu du sens, ils étaient légitimes à l'époque où on les a mis en place. Cela n'est peut-être plus justifié aujourd'hui. »

Sont-ils réellement obsolètes comme le prétend le haut-commissaire aux Retraites ? Prenons le cas des avocats par exemple, le plus explicite d'entre tous. Ces derniers font partie des premiers à rejoindre le mouvement de grève et pour cause : la suppression de leur régime

particulier leur nuirait grandement.

Christiane Féral-Schuhl, la présidente du Conseil national des barreaux, l'explique lors d'une interview accordée au site Le Point : « on seulement nous ne coûtions pas 1 euro au contribuable, en plus chaque année nous reversons 80 millions d'euros au régime général ». En effet le régime des avocats est « autonome » et a largement fait ses preuves depuis sa création. Avec la réforme des retraites, les avocats devront cotiser à hauteur de 28% contrairement à 14% précédemment. Ce doublement des charges pourrait ruiner certains cabinets qui « devront mettre la clé sous la porte ou licencier une partie de leur personnel » fait comprendre Christiane Féral-Schuhl.

Cette suppression soulève quelques questions. Leur régime « autonome » fonctionne si bien qu'il en est devenu excédentaire. La Caisse nationale des barreaux français possède plus de 2 milliards d'euros de réserves, donc pourquoi le supprimer ?

Le cas des avocats n'est évidemment pas isolé, les caisses complémentaires des cadres de l'Agirc-Arrco cumulaient en 2016 pas moins de 70,8 milliards d'euros, selon le Conseil d'orientation des retraites (COR).

Au total, en cumulant les réserves des

Celui qui aura fait une belle carrière aura une belle retraite. Celui qui aura une moins bonne carrière aura une moins bonne retraite.

différents régimes de retraite, c'est une enveloppe de plus de 120 milliards d'euros que convoite le gouvernement. C'est en tout cas ce que dénoncent les syndicats comme la Confédération générale des cadres (CGC). Edouard Philippe a toutefois tenu à rassurer les Français le 11 décembre dernier, en précisant que : « les réserves resteront dans les caisses des professionnels concernés, elles auront vocation, notamment, à accompagner la transition vers le système universel au bénéfice des auxiliaires médicaux, avocats, et médecins concernés. Pas de hold-up, pas de siphonnage pour combler tel ou tel trou, tel ou tel déficit. »

Une des principales raisons avancées par le gouvernement pour justifier cette réforme, la quête d'équilibre. Le 11 décembre, le Premier ministre réaffirmait cette ambition au JT de 20 heures de TF1 : « tout le monde sera gagnant parce que le système actuel, il fait déjà

beaucoup de perdants et il n'est pas équilibré ». Les prévisions du COR lui servent d'argument, celles-ci annoncent un déficit allant jusqu'à 27 milliards d'euros en 2030. A chaque réforme cet argument constitue un élément de langage au gouvernement.

Cette dette ne soulève pas un réel problème. La Caisse d'amortissement de la dette sociale (CADES), chargée d'amortir la dette de la Sécurité Sociale, a affirmé avoir remboursé 16 milliards d'euros au cours de l'année 2019. C'est donc presque « deux tiers de la dette reprise depuis 1996 » qui ont été « refinancés et amortis », explique la CADES, au total 171,2 milliards d'euros sur les 260,5. L'objectif de l'« apurement total » fixé pour 2024 devrait être rempli à temps. Ainsi la CADES pourra, une fois cette la dette sociale amortie, accorder ses revenus au déficit des retraites. Ces revenus s'élèvent chaque année à 18 milliards d'euros.

Le gouvernement peut donc rétablir en partie l'équilibre grâce aux recettes qui arriveront dans les caisses de la Sécurité sociale après 2024. Le Fonds de réserve des retraites (FFR) pourrait aussi venir s'ajouter à cette somme. Créé par Lionel Jospin en 1999, la FFR avait ■ ■ ■

Malgré les concessions du gouvernement, les manifestants continuent de sortir dans les rues.





pour but de faire face aux futurs déficits. Fin 2017, elle disposait de 36,4 milliards d'euros.

Le gouvernement d'Edouard Philippe ne semble pas vouloir profiter de ces solutions, pourtant elles pourraient résoudre la question de l'équilibre. Son but : favoriser la compétitivité. En préservant un tel équilibre, le gouvernement pourra financer des baisses d'impôts. Et pour ce faire, il va réduire la dépense publique, via la retraite à points. Cette dernière donne la possibilité au gouvernement de maîtriser plus aisément la dépense publique. Baisser les impôts sur le capital équivaut à détruire le système de solidarité, pourtant essentiel pour le bon fonctionnement des retraites.

Le programme du Conseil national de la Résistance (CNR) préconisait après la Seconde Guerre mondiale « une logique de rattrapage par le haut ». Pour ce faire, il a fait passer le niveau de cotisation pour la maladie et la vieillesse de 8 à 16% ou encore fait contribuer les employeurs à hauteur de 10% contre 6% auparavant. Edouard Philippe compare la réforme des retraites au programme du CNR, il parle d'un « pacte fidèle dans son esprit à celui que le CNR a imaginé et mis en œuvre après-guerre pour créer le système de retraites actuel ». Mais il ne s'agit que d'un élément de langage. Ces deux projets n'ont pourtant absolument

rien à voir. Quand le Conseil national de la Résistance prévoyait une logique de rattrapage par le haut, le gouvernement actuel, lui, prévoit finalement l'inverse avec une logique individualiste qui mène vers un rattrapage par le bas.

« Celui qui aura fait une belle carrière aura une belle retraite. Celui qui aura une moins bonne carrière aura une moins bonne retraite ». Cette phrase de Jean-Paul Delevoye suffit à résumer le principe d'épargne individualiste qui découle de la réforme des retraites. Une idée qui s'oppose fatalement au principe d'« une retraite plus simple, plus juste, pour tous », annoncée par l'ancien haut-commissaire aux Retraites.

UN VRAI FAUX COMPROMIS ?

Le 11 janvier, Edouard Philippe annonce à travers une lettre dédiée aux partenaires sociaux : « Je suis disposé à retirer du projet de loi la mesure de court terme que j'avais proposée, consistant à converger progressivement à partir de 2022 vers un âge d'équilibre de 64 ans en 2027 ».

Le gouvernement et la CFDT considèrent ce compromis de la part du gouvernement comme une avancée, d'autres voient un « enfumage » dans le retrait provisoire de cet âge pivot. Dans un communiqué, le président de la Confédération française de l'encadrement - Confédération générale des

cadres (CFE-CGC), François Hommeril, dénonce « un piège coulé de fil blanc ». Il poursuit : « le projet reste tel qu'il a toujours été : une réforme inutile et dangereuse. [...] La supercherie de l'abandon d'un objectif d'équilibre à court terme ne trompera personne ».

Des négociations pour trouver un terrain d'entente « d'ici fin avril » ont d'ores et déjà débuté. Malgré cela, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, assure le 11 janvier sur le plateau de BFM TV, « un âge d'équilibre existera dans le futur système de retraite ».

À travers cette annonce, Edouard Philippe signe un acte politique à peine dissimulé qui peut se révéler efficace. Il se montre très ouvert en surface et s'attire le soutien de syndicats majeurs, la CFDT et l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA). Alors qu'en réalité, ce compromis ne semble en aucun cas préjudiciable pour le gouvernement. Il reste à voir où mèneront les négociations avec les partenaires sociaux.

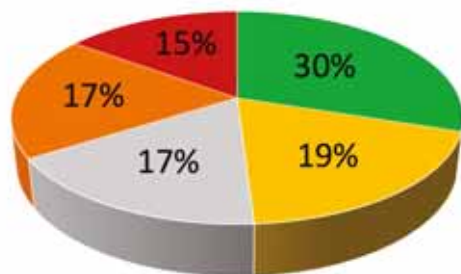
Bien que certains syndicats, cités plus tôt, félicitent ce geste, les autres maintiennent leur revendication principale, le retrait total de la réforme des retraites. La discorde maintenant établie au sein des syndicats, entre opposants et réformistes, le gouvernement peut désormais obtenir plus facilement un avis favorable de la part des Français, qui, selon les derniers sondages, restent toujours en majorité opposés à ces changements.

Un récent sondage IFOP, réalisé les 9 et 10 janvier pour le Journal du Dimanche, révèle qu'avant cette annonce du gouvernement les Français soutenaient encore les organisations syndicales, à hauteur de 30%, soit une augmentation de 5 points par rapport à la semaine précédente. D'un autre côté, l'hostilité au mouvement de grève est en baisse de 4 points et passe à 15%.

Près des deux tiers des sondés (65%) sont opposés à la création d'un âge pivot. Au contraire, 63% sont favorables à la mise en place d'un système de retraites universel, mettant fin aux régimes général et spéciaux. ■

NICOLAS BARREIRO

Attitude des Français vis-à-vis du mouvement de grève



■ Soutien ■ Sympathie ■ Indifférence ■ Opposition ■ Hostilité

Sondage IFOP, réalisé par le JDD, les 8 et 9 janvier 2020

WORDCAMP PARIS

17 AVRIL 2020

PARIS-SORBONNE / CAMPUS MALESHERBES

L'ÉVÈNEMENT ANNUEL
DE LA COMMUNAUTÉ WORDPRESS
POUR DÉCOUVRIR
OU SE PERFECTIONNER

paris.wordcamp.org

Depuis plusieurs mois, chaque manifestation en France est le théâtre de scènes violentes entre les forces de l'ordre et les manifestants, qu'ils soient pacifiques ou non. Après chacune d'entre elles, le terme de « *violences policières* » revient systématiquement sur le devant de la scène, c'est à ce moment que l'IGPN entre en action.

Vendredi 3 janvier, 10h, Cédric Chouviat est contrôlé à Paris par une patrouille de police.

Le motif : l'utilisation de son téléphone alors qu'il conduisait son scooter. Après avoir manifesté son mécontentement, il sera finalement interpellé

mars 2019, Mélanie Ngoye-Gaham en avril, Steve Maia en juin, Ibrahima Bah en octobre et en ce début d'année, Cédric Chouviat.

Mais que fait la police ? Enfin, pas la police nationale mais plutôt la police des polices : L'IGPN, l'inspection générale de la police nationale.

à savoir, les Hauts-de-Seine, la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Marne.

L'IGPN avait à sa charge tout le reste du territoire. En 1986, le ministre de l'Intérieur Charles Pasqua décide de fusionner ces deux services tout en leur laissant une certaine indépendance. Les deux services existent

La police nous protège, qui protège la police ?

pour outrage. Mais les conditions de son interpellation sont douteuses et après quelques minutes, l'homme de 42 ans est conduit aux urgences à la suite d'un arrêt cardiaque. Placé sous assistance respiratoire, son décès est constaté le dimanche 5 janvier à 3h30 du matin par le personnel médical de l'hôpital Georges Pompidou.

Alors bavure policière ou faute à pas de chance ? Cette nouvelle affaire mettant en cause des policiers suscite de nombreuses réactions depuis une semaine sur les réseaux sociaux. Mardi 7 janvier dans la soirée, la vidéo de l'interpellation de Cédric Chouviat est publiée par Mediapart et très vite, des similitudes avec l'arrestation de Théo Luhaka en février 2017 ont pu être constatées. Depuis deux ans, plusieurs affaires ont fait du bruit. Aboubakar Fofana en juillet 2018, lycéens à Mantes-la-Jolie en décembre, Geneviève Legay en

Vous savez, ceux qu'on surnomme les « *bœufs carotte* ». Mais les vrais, pas ceux incarnés par Jean Rochefort et Philippe Caroit dans la série du même nom, diffusée sur TF1 dans le milieu des années 90.

Mais c'est quoi l'IGPN ?

L'IGPN a trois missions. La première est de contrôler les services de police par la conduite d'audits et de visites inopinées. La deuxième est d'améliorer leur fonctionnement par la rédaction d'études et de recommandations, et enfin la troisième est de s'assurer que les agents respectent la loi et le code de déontologie de la police nationale. Sous sa forme actuelle, l'IGPN a été créé en 2013, mais en réalité elle est bien plus ancienne que cela. En 1854, l'IGS, l'inspection générale des services s'occupait uniquement de Paris ainsi que des trois départements de la petite couronne,

encore jusqu'en 2013, et le chef de l'IGS fait office d'adjoint au chef de l'IGPN. Puis, *exit* l'IGS et aujourd'hui, seule l'appellation « *inspection générale de la police nationale* » est valable et correspond à un service avec une compétence nationale. Au total, 292 agents dont 71% de policiers et environ 100 enquêteurs composent ce qui est censé être la « *police des polices* ».

Depuis le déploiement du plan vigipirate, les officiers en patrouille sécurisent les rues

Les forces de l'ordre s'apprennent à encadrer une manifestation



Chaque année, l'IGPN réalise donc des centaines d'enquêtes visant à déterminer si des policiers ont manqué ou non, au code de déontologie de la police nationale. Il existe deux types d'enquêtes : judiciaires, réalisées à la demande d'un procureur, d'un juge d'instruction ou d'un magistrat et qui visent à savoir s'il y a eu atteinte à la société civile. Comme en décembre 2018 où une enquête judiciaire avait été ouverte après que des lycéens de Mantes-la-Jolie soient interpellés genoux au sol et mains sur la tête. Il y a ensuite les enquêtes administratives où l'IGPN doit être saisie par le ministre de l'Intérieur, le directeur général de la police nationale, le directeur général de la sécurité intérieure ou le préfet de police. Ces enquêtes administratives concernent les affaires portant atteinte à l'institution et à la profession.

Le rôle de l'IGPN dans chaque histoire de violences policières

Ces derniers mois, le nom de l'IGPN est ressorti de nombreuses fois dans

les médias français, notamment lors d'affaires concernant des violences policières. La dernière en date est celle de Mélanie Ngye-Gaham. Le 20 avril 2019, lors de l'« acte XXIII » des gilets jaunes, une amiénoise est frappée violemment à la nuque par un CRS avec sa matraque. Après la manifestation, elle a porté plainte contre X pour « *violences volontaires avec arme, par personne dépositaire de l'ordre public.* »

L'IGPN a donc été saisie et a ouvert une enquête. Lors de son audition, le policier responsable du coup sur Mélanie a expliqué « *qu'il a été contraint de charger en raison de projectiles que sa section recevait.* » Huit mois plus tard, dans une lettre envoyée à la manifestante, le parquet de Paris a estimé que « *le choix du policier de repousser Mélanie Ngye-Gaham lors de sa charge était justifié, même si la blessure qu'elle a subie n'était pas recherchée.* » Pour rappel, à la suite cette « agression », la jeune femme s'est vue prescrire 6 jours d'incapacité temporaire de travail (ITT). La vidéo publiée sur les réseaux sociaux montre pourtant que

Mélanie Ngye-Gaham est à l'arrêt au moment des faits et qu'elle ne présente aucun danger majeur pour les forces de l'ordre.

Une situation similaire à celle survenue en mai 2017, où une vidéo tournée avec un smartphone montrait un homme à terre frappé à la tête par un policier. Le parquet de Bobigny avait alors décidé d'ouvrir une enquête judiciaire en saisissant l'IGPN. Quelques semaines plus tard, le juge d'instruction en charge de l'affaire avait condamné l'agent à dix mois de prison avec sursis et deux ans d'interdiction d'exercer sa profession. Un verdict en accord avec les recommandations de la « *police des polices.* »

Un suivi qui n'est pas toujours systématique

En février de la même année, quatre policiers contrôlent un groupe de jeunes dans le quartier de la Rose-des-Vents à Aulnay-sous-Bois en Seine-Saint-Denis. À la suite de ce contrôle, Théo Luhaka souffre d'une plaie longitudinale de 10 cm au canal anal et d'une section du muscle

Les citoyens peuvent manifester mais toujours sous l'œil des professionnels de l'ordre

sphinctérien, causées par l'insertion d'un bâton télescopique dans l'anus entraînant une ITT de 60 jours.

Après avoir mené son enquête, l'IGPN avait estimé que le viol n'était pas établi. Pourtant, le juge d'instruction avait quand même placé un des quatre policiers en examen pour viol et les trois autres pour violences volontaires. Violences volontaires qui riment dans ce cas avec violences ... policières. Deux ans plus tard, trois personnes ont désormais trouvé la mort dans le contexte d'un contrôle ou d'une intervention de la police : Zineb Redouane le 2 décembre 2018 à Marseille, Steve Caniço, le 22 juin 2019 à Nantes et enfin, Cédric Chouviat le 5 janvier dernier à Paris. Mais cela aurait très bien pu être aussi le cas de Théo Luhaka ou de Mélanie Ngye-Gaham.

Mis devant le fait accompli après les nouvelles vagues de violences qui ont accompagné la manifestation du 9 janvier dernier, Christophe Castaner, le ministre de l'Intérieur a réagi quelques jours plus tard lors de ses vœux à la police nationale en lui rappelant leur « *devoir d'exemplarité.* » Une exemplarité qui passe notamment par le port obligatoire du R.I.O., le référentiel des identités et de l'organisation, qui n'est autre qu'un matricule propre à chaque agent et permettant de les identifier en cas de faute. Une règle peu respectée depuis le début des manifestations de gilets jaunes mais qui n'avait jusqu'alors pas fait réagir l'exécutif. Tout un comble donc lorsqu'on s'aperçoit que ceux censés faire respecter la loi ne la respectent pas eux-même.



La partialité remise en cause

Dans les médias français, l'Inspection Générale de la Police Nationale est souvent accusée de blanchir les policiers sur qui elle enquête. Dans les cas énoncés précédemment comme ceux de Mélanie Ngye-Gaham ou Théo Luhaka, la faute semblait pourtant évidente, mais aucune condamnation n'a finalement été requise contre les jugés.

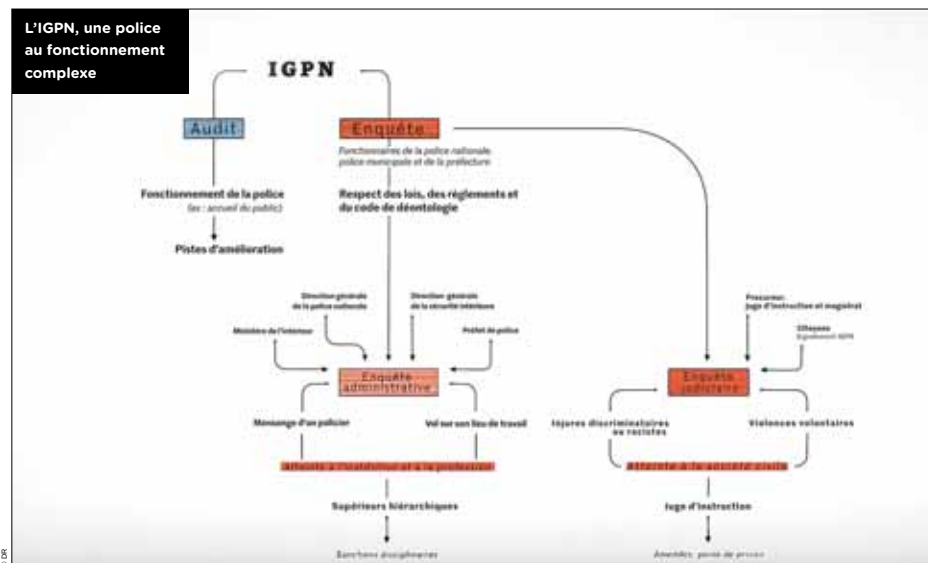
Évidemment, le fait que les actions de l'IGPN soient des enquêtes visant des « *collègues* » peut soulever la question de la partialité des enquêteurs. Selon Mathieu Zagrodzki, chercheur associé au Centre de recherches sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales et spécialisé dans la sécurité publique, cette partialité ne doit pas être remise en cause : « *Les policiers de 'terrain' ne voient pas du tout l'IGPN comme un allié potentiel. Ceux appartenant à la 'police des polices' n'ont jamais commencé dedans, ils ont forcément été dans un commissariat ou dans un*

service d'investigation. Ils ont parfois rejoint l'IGPN parce qu'ils ont vu des choses qui leurs ne plaisaient pas. Ils connaissent les ficelles, le métier, et surtout les fautes ou les magouilles éventuelles que des policiers pourraient mettre en place parce qu'ils ont vu le système de l'intérieur ».

Mais rappelons également que le service a une compétence nationale. Une donnée qui relance la question de la partialité des enquêteurs puisque cela signifie que lors d'une enquête judiciaire ou administrative, l'affaire peut être transférée au tribunal d'une autre région si la Cour de cassation estime que le tribunal initialement concerné n'est pas apte à enquêter. Ce cas de figure s'est notamment produit récemment avec l'affaire Geneviève Legay à Nice en 2019.

Le 23 mars, une septuagénaire est gravement blessée lors d'une manifestation après une charge de police. Bilan : multiples fractures au crâne et au coccyx. En réaction, Jean-Michel Prêtre, le procureur de la République de Nice décide d'ouvrir une enquête sur les blessures subies

L'IGPN, une police au fonctionnement complexe





Les armes à feu des policiers ne sont qu'un moyen de dissuasion

par Geneviève Legay et leurs origines et décide de nommer la commissaire divisionnaire Hélène Pedoya à la tête de l'affaire. Petit bémol, Mme Pedoya n'est autre que la compagne du commissaire Rabah Souchi, responsable de la charge ayant causé des blessures à Mme Legay.

L'avocat de la famille Legay, Arié Alimi, qui est aussi l'avocat de la famille Chouviat dans la mort de Cédric le 5 janvier dernier, a demandé à ce que le dossier soit traité ailleurs qu'à Nice pour des soucis évident de partialité. Demande refusée dans un premier temps par le parquet général d'Aix-en-Provence avant que l'enquête ne soit finalement confiée au parquet de Lyon le ... 10 juillet. Soit près de 4 mois après les faits. Et on ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, ce qu'a donné l'enquête ouverte par l'IGPN il y a presque un an.

Un manque de transparence de l'institution

Pourtant certains chiffres parlent en faveur de l'IGPN. EN 2018, 270 enquêtes administratives ont été menées par la « police des polices ». Dans 195 d'entre elles, l'IGPN a estimé qu'il y avait eu un « manquement déontologique ou professionnel » de l'agent incriminé. Mais ensuite c'est à la hiérarchie du policier d'appliquer, ou non, les sanctions pré requises par l'IGPN. Dans le cadre d'une enquête judiciaire, l'IGPN établit une recommandation sur la pertinence ou non d'engager des poursuites mais la décision finale revient au juge d'instruction. Pour Mathieu Zagrodzki, l'IGPN manque toutefois de transparence, et n'informe pas assez sur ces agissements : « On a un manque de visibilité sur les enquêtes,

sur les résultats et surtout sur le continuum. C'est-à-dire à quoi aboutissent les enquêtes. On va le savoir sur des affaires très médiatisées. Comme à Villiers-le-Bel en 2007, et sur l'rd affaires Zyed et Bouna et Théo Luhaka, mais c'est tout ».

Dans les deux derniers rapports annuels publiés par l'IGPN en 2017 et 2018, aucune donnée concernant les enquêtes judiciaires ne sont consultables. Un manque de communication de la « police des polices » qui participe donc grandement à la méconnaissance de la population sur les actions menées par l'IGPN.

ETIENNE MAILLET



FEMINICIDES COMMENT DIRE STOP ?

149 femmes ont été tuées par un compagnon ou un ex en 2019. 4 sont déjà mortes depuis le début de l'année 2020. Que faut-il faire pour arrêter ce macabre décompte ? Former, informer, débloquent des moyens, changer l'image de la société sur les violences faites aux femmes... De nombreuses voix s'élèvent en faveur de la prévention.

Mieux vaut prévenir que... tuer ? Dans un peu plus de 48 heures, une femme va mourir sous les coups d'un homme. Cet homme qui la tuera, aura peut-être vécu des violences dans son enfance et n'aura pas été suivi, il aura peut-être fait l'objet d'une plainte, mais n'aura pas été condamné, ou peut-être qu'on ne lui aura tout simplement jamais appris qu'il n'a pas le droit de faire du mal à une femme. Beaucoup de raisons peuvent être à l'origine d'un féminicide, mais alors par où commencer ? Apprendre l'égalité dès le plus jeune âge par exemple, voilà un pari ambitieux. Pour cela, il faudrait déconstruire les croyances et les réflexes des adultes en charge de guider les enfants dans l'apprentissage. Différentes études ont démontré que dès la crèche, les encadrants auront davantage tendance à vouloir développer le langage chez les filles et la motricité chez les garçons. Amandine Berton-Schmitt, chargée de formation au centre francilien Hubertine-Auclert pour l'égalité femmes-hommes constate que le secteur de la petite enfance est très demandeur de formation à l'égalité. « C'est très intéressant que les professionnels évoluant avec les tout-petits essayent de gommer les réflexes inconscients, en travaillant sur le choix des jouets ou l'occupation de l'espace par les enfants. Les filles prennent moins de place dans l'espace public que les garçons. C'est dès le plus jeune âge qu'il faut

« On ne tue jamais par amour »

déconstruire ces micro mécanismes inconscients qui à terme vont permettre aux garçons d'exprimer davantage leurs émotions et d'être plus à l'écoute des autres. C'est aussi un moyen majeur de lutter contre les violences, car que reste-t-il à la disposition des garçons quand on n'a jamais appris à identifier ses émotions et à y faire face ? La violence. » C'est à partir du CP que l'on commence à constater une différenciation des genres. Dans les

cours de récréation, les garçons seront davantage dirigés vers le football et les filles vers la marelle.

En France, même si les mentalités évoluent, c'est l'image même de la masculinité qui fait défaut et qui montre clairement ses limites. Culturellement, le « diktat » social voudrait que l'homme entre dans cette norme du « viril », où il doit être fort et ne pas montrer ses émotions, car celles-ci sont systématiquement réservées aux femmes. Les petits garçons sont élevés dans cette forme de violence, où dès l'école primaire, on leur apprend que « les hommes ne doivent pas pleurer » ou que faire telle ou telle chose « c'est ça être un homme ». Dans son étude intitulée « Les violences sexistes à l'école. Une oppression viriliste », Éric Debarbieu, spécialiste de la violence à l'école, explique que « toutes les violences sexistes vont toujours dans le sens d'un refus du féminin. Elles peuvent être sexistes dès lors qu'elles cherchent à assoir 'la loi du plus fort' en s'exerçant sur le faible. Et ce faible est assimilé au 'féminin'. » Si dès le plus jeune âge, un garçon apprenait que même si une fille ne possède pas la même force physique que lui, elle n'en est pas faible pour autant, il comprendrait qu'elle ne doit pas être traitée comme telle.

La formation des différents acteurs

Il n'existe aucune statistique sur le nombre de formations proposées aux professionnels, afin de mieux appréhender les violences faites aux femmes. Or, dans la pratique, il est clair qu'elles sont largement insuffisantes. Dans le domaine médical, certains métiers sont en contact direct avec des femmes victimes, pourtant la plupart des personnels ne sont pas formés à reconnaître les signes avant-coureurs. D'après la gynécologue et créatrice de la Maison des Femmes de Seine

L'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge a pour but d'éviter les violences faites aux femmes.





Vanessa Springora, dans son livre polémique « Le consentement », accuse l'écrivain Gabriel Matzneff d'agressions sexuelles et de viols commis lorsqu'elle était mineure.

Saint-Denis, Docteur Ghada Hatem, « *trois à quatre femmes sur dix présentes durant les consultations, seraient victimes de violences conjugales.* » Certaines femmes auront davantage tendance à évoquer leurs problèmes avec leur médecin, leur gynécologue ou leur sage-femme, d'autres non. Alors comment deviner qu'une femme est victime de violences quand on ne nous a pas formés ? Toujours selon le Docteur Ghada Hatem, « *si vous ne lui demandez pas, vous ne le saurez jamais, il faut donc aborder systématiquement le sujet avec elle, avec vos propres mots.* » Les psychologues et les psychiatres, eux aussi, manquent de formation concernant les traumatismes liés aux violences familiales. Les premiers à en pâtir sont bien évidemment les enfants, qui sont des co-victimes. Sans suivi, il existe une reproduction quasi-systématique de ce qui a été vécu pendant l'enfance sur sa future femme ou son époux, et sur ses enfants.

Les policiers quant à eux, sont les premiers interlocuteurs à l'ouverture d'une procédure pour violences. Or, une grande partie n'est pas nécessairement formée à l'enregistrement de ce type de plainte. Sans formation, un agent de police ne comprendra pas forcément pourquoi cette femme peut paraître froide, distraite, instable ou renfermée sur elle-même quand elle racontera son histoire. Dans beaucoup trop de cas, ce manque de connaissances porte malheureusement préjudice à la victime.

Le retard de l'État français

Durant le Grenelle sur les violences conjugales, treize mesures ont été mises en place, avec parmi elles, un plan de financement à hauteur de 360

millions d'euros. D'après les calculs du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, une prise en charge « *de qualité* » des victimes de violences conjugales nécessiterait au minimum 506 millions, voire 1,1 milliard d'euros, selon l'hypothèse la plus haute.

À titre de comparaison, chez nos voisins espagnols, un pacte d'État contre la violence de genre a été ratifié par l'ensemble du parlement en 2017. Cet accord a dévoilé plus de 200 mesures éducatives, sociales, judiciaires et sécuritaires pour lutter contre les violences faites aux femmes. Dans les faits, grâce aux tribunaux spécialement créés, une instruction pour violences conjugales dure 15 jours en Espagne, contre 17 mois en France. Pour ce qui est des ordonnances de protection, document nécessaire à une femme après un dépôt de plainte, elle met en moyenne 42 jours à être délivrée en France, contre 72 heures en Espagne. Les bracelets électroniques ont également montré leur efficacité puisque les féminicides ont baissé de près de 40% ces dix dernières années, en Espagne. Mais que fait l'État français ? D'après une étude de 2015 effectuée par différents chercheurs, les violences conjugales coûteraient 3,6 milliards d'euros, en moyenne, par an à la France. Le milliard réclamé par les différentes associations et collectifs ne semble donc pas inaccessible.

Ce qui marque avant tout les esprits, ce sont les réactions de certains membres du gouvernement. Jeudi 21 novembre, Édouard Philippe, le Premier ministre, a déclaré au micro de France Inter qu'il irait voir le film « *J'accuse* » de Roman Polanski, car on lui a dit « *que c'était un bon film* ». Même si la notion de différencier l'homme de l'œuvre est impérative, sous peine d'ouvrir la boîte de Pandore de la censure, les centaines de femmes venues manifester devant les cinémas pour interdire la diffusion du film l'ont vécu comme un affront, une non reconnaissance des violences sexuelles et de leurs agresseurs. Emmanuel Macron, le Président de la République, quant à lui, assurait en novembre

2018 vouloir faire de la lutte pour l'égalité femmes-hommes une « *grande cause nationale* », ainsi qu'une priorité claire et assumée de son quinquennat. N'est-ce pas le même président qui, lors de ses vœux pour l'année 2020 n'a même pas évoqué les 149 femmes tuées par leur compagnon ou leur ex en 2019 ? Une prise de position étatique forte est nécessaire, en commençant par reconnaître dans les textes de loi « *le meurtre d'une femme parce que c'est une femme* ». De nombreux pays ont déjà sauté le pas, le Mexique, la Bolivie, l'Espagne ou encore l'Italie. En France, c'est le Petit Robert qui a ajouté cette définition dans son dictionnaire en 2014.

Un système judiciaire et pénal à revoir

En France, il faut 90 jours pour qu'une plainte soit prise en charge par un procureur, et 80% d'entre elles sont classées sans suite. Selon Amandine Berton-Schmitt, « *la prévention passe avant tout par le symbole. Le fait que les violences sexistes et sexuelles soient aussi peu prises en compte et peu pénalisées, même si elles le sont de plus en plus, c'est totalement contre-productif aux messages de prévention. La réponse judiciaire et pénale doit être à la hauteur de la situation.* » La justice française, de par sa lenteur, ne protège pas les femmes victimes. Dans cette optique, le Grenelle des violences conjugales a débloqué 250 places d'urgence supplémentaires, ainsi que 750 places de logements temporaires. Selon les différentes associations, il en manquerait plus de 2000.

Les mesures dissuasives à l'encontre des hommes sont également insuffisantes, voire inexistantes. Selon Julia, du collectif « *Féminicides par compagnon ou ex* », « *la dissuasion est une forme de prévention. Nous pensons que les hommes ne sont pas assez dissuadés de passer à l'acte aujourd'hui puisque quand ils le font, généralement il n'y a aucune réaction judiciaire.* » Pourtant, la menace de porter un bracelet électronique systématiquement dès lors que des violences sont avérées, ou la certitude de devoir rendre des comptes à la justice pourrait constituer des arguments dissuasifs. Hélas, le gouvernement n'a rien mis en place à ce sujet.

Changer les mentalités

« *Le féminisme ne tue pas, le machisme si* » fût un des slogans chocs que l'on a pu lire sur les pancartes lors des marches organisées contre les violences faites aux femmes, le 25 novembre 2019. Il résume plutôt bien la situation actuelle de la société française, qui est ancrée depuis des siècles dans un patriarcat profond, et qui ne laisse que peu de place à la femme lorsqu'il s'agit de pouvoir. Probablement impulsée par le mouvement #MeToo, une prise de conscience sur l'ampleur de la situation commence à se faire ressentir. Dans la pratique, malheureusement, les violences ne cessent pas. Une des principales lacunes de la société est l'information. Selon Caroline De Haas, militante féministe et femme politique française, « *si nous avions développé des campagnes de sensibilisation aussi fortes que celles qui ont été menées il y a 5-10 ans pour la sécurité routière, on n'en serait peut-être pas là.* » En effet, la prévention passe avant tout par la sensibilisation. Pour lutter contre le manque d'informations, le collectif *Collages Féminicides* colle dans les rues de la capitale des slogans chocs avec notamment, des chiffres issus de rapports gouvernementaux. Leurs buts, alerter et informer le plus grand nombre. Karma Duquesne, membre du collectif, déplore qu'il faille changer l'état d'esprit de la société toute entière. « *Quand tu entends Alain Finkielkraut, dont certaines positions sont à la limite de la défense de la culture du viol, ou encore l'Express qui offre sa Une à Polanski en disant que grosso modo les victimes se font de la pub en l'accusant... c'est inadmissible. Tant que les hommes seront confortés dans le fait que c'est potentiellement toujours de la faute des femmes, nous n'avancerons pas.* »

Il faudrait changer la vision générale des violences faites aux femmes donc, et ne surtout pas s'y habituer ou les banaliser, car c'est dangereux. L'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge est une bonne base de travail, mais si les enfants voient à la maison ou dans la rue le contraire de ce qu'ils apprennent à l'école, cela n'aura aucun effet. L'État est le premier à devoir remettre en cause les règles établies pour provoquer un mouvement civique. Le changement passe par une prise de conscience de tous les citoyens, les seuls à même de susciter une dynamique politique.

Barbara Ejenguele

Les féminicides, « la partie visible de l'iceberg »

Karma Duquesne fait partie du collectif « Collage Féminicides » depuis le mois de septembre 2019. Tous les soirs, avec des centaines d'autres femmes, elle colle des slogans chocs sur les murs de la capitale, dans l'espoir d'alerter le plus grand nombre sur les violences faites aux femmes. Véritable féministe dans l'âme, elle nous dévoile son quotidien de colleuse et ses constats dans une société qu'elle juge bien trop lente à réagir.

Pourquoi avez-vous décidé de rejoindre le collectif « Collage Féminicides » ?

C'est après l'appel sur les réseaux sociaux de l'instigatrice du collectif, Marguerite Stern, à la fin du mois d'août 2019, que j'ai choisi de prendre part au mouvement. Marguerite est une ancienne Femen. Au départ, elle collait toute seule le nom des femmes tuées par leur compagnon ou ex dans les rues de Marseille. De 0, on est passé à 400 colleuses, et nous sommes unies par notre dégoût des violences faites aux femmes. Au sein du collectif, il n'y a pas d'obligations, ni de règles car les collages sont de l'activisme pur et tout le monde peut se l'approprier. Il suffit de colle à l'eau, de peinture et de feuilles.

Qu'est-ce que la vie d'une colleuse ?

C'est un investissement constant et un travail quotidien. Mon téléphone vibre sans arrêt, toute la journée, pour organiser des actions ou réfléchir à différents sujets. Ce n'est pas facile et nous préférierions toutes avoir notre soirée et faire autre chose, sauf que nous n'avons pas le choix. Il n'existe aucune fille qui, de gaieté de cœur va aller coller la nuit, ça ne fait pas plaisir, il fait froid, il pleut, on se prend des insultes... On se prend aussi des mercis mais bon, les insultes ça touche plus profondément. Chaque action, chaque collage se prépare en amont. Il faut acheter le matériel, peindre les slogans, expliquer aux nouvelles recrues comment ça se passe, etc. Il y a

des collages simples et d'autres qui sont un peu plus complexes et élaborés. Quand on part coller, on essaye de faire des équipes de trois parce que c'est plus « safe », mais cela dépend. Il y a des collages où on est vingt, trente, et d'autres où nous ne sommes que deux ou seules.

Si l'on devait hiérarchiser vos demandes, quelle serait la première ?

En tout premier lieu, nous souhaiterions que la société change. Les féminicides sont la partie visible de l'iceberg, on ne peut pas aller plus loin que provoquer la mort de quelqu'un... La violence patriarcale par contre, se retrouve également dans les inégalités salariales, le sexisme ordinaire, les violences de rue, les violences conjugales, les attouchements, les viols, etc. En ce moment, nous faisons énormément de collages sur les violences sexuelles parce qu'elles sont un véritable fléau. En 2018, sur une étude de 2000 femmes, 12% d'entre elles affirmaient avoir été violées. Pas attouchées. Violées ! Se battre pour éviter les féminicides c'est très bien, et nous continuerons de le faire, mais il serait bien de prendre conscience qu'il y a un problème global avec la violence faites aux femmes. L'impunité des hommes face à tout cela est également un enjeu majeur.

La défaillance du système judiciaire et pénal est selon vous une grande partie du problème ?

Oui, totalement. Les policiers doivent être formés à recevoir la plainte d'une femme victime de violences conjugales. Combien de femmes se sont rendues au commissariat et se sont vues dire : « C'est normal les disputes », « vous êtes sûre de vouloir porter plainte pour ça ? » « Vous savez ce que ça implique ? ». C'est très dissuadant pour une victime qui est traumatisée et effrayée. Et au-delà de ça, à l'heure actuelle, lorsqu'une femme ose porter plainte pour violences, le mari violent est convoqué devant le juge huit mois plus tard... c'est pendant cette période de huit mois que se produit un féminicide généralement. La justice ne traite pas les femmes dans l'urgence, comme cela le nécessiterait. 80% des plaintes



Karma Duquesne fait partie du collectif « Collages Féminicides ».

pour violences conjugales sont classées sans suite, c'est terrible. En pratique, quand une femme en détresse appelle la police, elle met énormément de temps à intervenir, (alors qu'elle est très rapide pour venir nous chercher pendant les collages). Plusieurs facteurs sont en cause, la parole de la victime n'est pas reconnue à sa juste valeur : « C'est qu'une dispute, on ne va pas se déplacer pour ça ». Le manque de moyens fait également défaut, quand il n'y a pas assez de patrouilles de police pour pouvoir envoyer quelqu'un rapidement... Tout ça résulte de bêtises opérées au niveau des différents gouvernements, notamment lors de la casse des services publics. Les policiers

ne sont pas les grands méchants de l'histoire, ils sont souvent complices, mais pas toujours.

Que pensez-vous de l'éducation à l'égalité dès le plus jeune âge chez les garçons et les filles ?

Je suis pour, évidemment. Le patriarcat est une chose qui est ancrée dans les mentalités depuis des siècles, le mécanisme sera très difficile à déconstruire, chez les femmes, et encore plus chez les hommes. Le fait de dire que les petits garçons doivent être forts et les petites filles douces, déjà c'est non. Je pense qu'il faut parler des violences faites aux femmes dès le plus jeune âge, car il n'y a aucune femme qui rêve d'être mariée de force, d'être agressée ou violée plus tard. Dans les cours de récréation, il y a énormément d'histoires de petites mains aux fesses, et c'est impressionnant de constater que ça commence déjà là. Il faudrait peut-être que les directeurs d'écoles arrêtent de dire « ça va ils jouent », non ils ne jouent pas, on ne met pas la main aux fesses des filles. Les maîtresses et les maîtres devraient expliquer en classe la notion de « ton corps t'appartient », aux filles comme aux garçons. Il faut éduquer à l'égalité dès le début, à l'école et auprès des parents. Malheureusement, avec un ministre de l'éducation comme Jean-Michel Blanquer, nous ne sommes pas dans de bonnes dispositions.

Propos recueillis
par Barbara Ejenguele



De nombreuses femmes victimes de violences conjugales admettent avoir cru que leurs conjoints ne recommenceraient pas.

ÉTUDIANTS UNE PRÉCARITÉ GRANDISSANTE

D'années en années, la vie des étudiants se détériore en France. Entre une santé se dégradant constamment, des revenus en diminution et des logements parfois insalubres à des prix onéreux, les étudiants font partie des oubliés du gouvernement.

Un étudiant sur cinq se trouve sous le seuil de pauvreté aujourd'hui en France selon un rapport de l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS). Le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a enregistré pour l'année 2019-20 près de 2,71 millions d'étudiants. Environ 542 000 d'entre eux vivraient alors avec moins de 1041 euros par mois pour vivre. Pour rappel, le seuil de pauvreté représente 60% du revenu médian. Il n'est pas calculé uniquement sur le revenu même de l'étudiant mais sur celui du ménage dont il est rattaché. Pour titre de comparaison, 37,2% de chômeurs, 8,4% de retraités et 7,5% d'actifs occupés se situent sous le seuil de pauvreté dans l'hexagone.

Cette précarité importante chez les étudiants est due en partie à un coût de la vie en constante augmentation ces dernières années. Selon un rapport de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), il a augmenté de 2,83% entre 2018 et 2019 et de presque 10% en l'espace de 5 ans. Une telle augmentation se justifie par une explosion des prix du loyer (+2,97% en moyenne). Le logement

représente 69% d'un budget d'un étudiant. Cette croissance a alors un impact négatif sur leur budget. « On voit d'années en années le coût de la vie étudiante augmenter en France. Ce n'est pas pour autant que les aides sociales ont suivi cet accroissement » affirme, Léon Defontaine, secrétaire général de l'Union des étudiants communistes (UEC). Les étudiants ont à ce jour diverses aides à leur disposition. Les plus demandées sont la bourse du Crous et les Aides personnalisées au logement (APL) de la Caisse d'allocations familiales (CAF).

La bourse du Crous a pour but d'aider les étudiants durant leurs études supérieures et se divise en plusieurs échelons (0 bis à 7). Les sommes versées vont de 102 à 561,2 euros par mois et se calculent grâce aux revenus de la famille ou du demandeur. A la rentrée 2019-2020, elles n'ont augmenté d'ailleurs que de 1%. Les APL dépendent quant à elles des revenus n-2 (d'il y a deux ans) mais aussi du lieu de résidence. Elles peuvent aller jusqu'à 295 euros pour une personne seule. Un étudiant seul vivant en Ile-de-France obtient par exemple au maximum 258,09 euros. Il a pu observer une augmentation

de 0,3% sur l'année 2019. A noter que ces deux aides sont rarement à l'échelon maximum et obtenues en même temps. Avec un coût moyen de la vie de 837,72 euros par mois selon l'UNEF, les sommes proposées par la bourse étudiante et les APL restent alors insuffisantes.

DE PLUS EN PLUS D'ÉTUDIANTS-SALARIÉS

Pour faire face à cette insuffisance des aides sociales, 46% des étudiants travaillent en plus de leurs études selon la dernière enquête de l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE). Ils choisissent des métiers

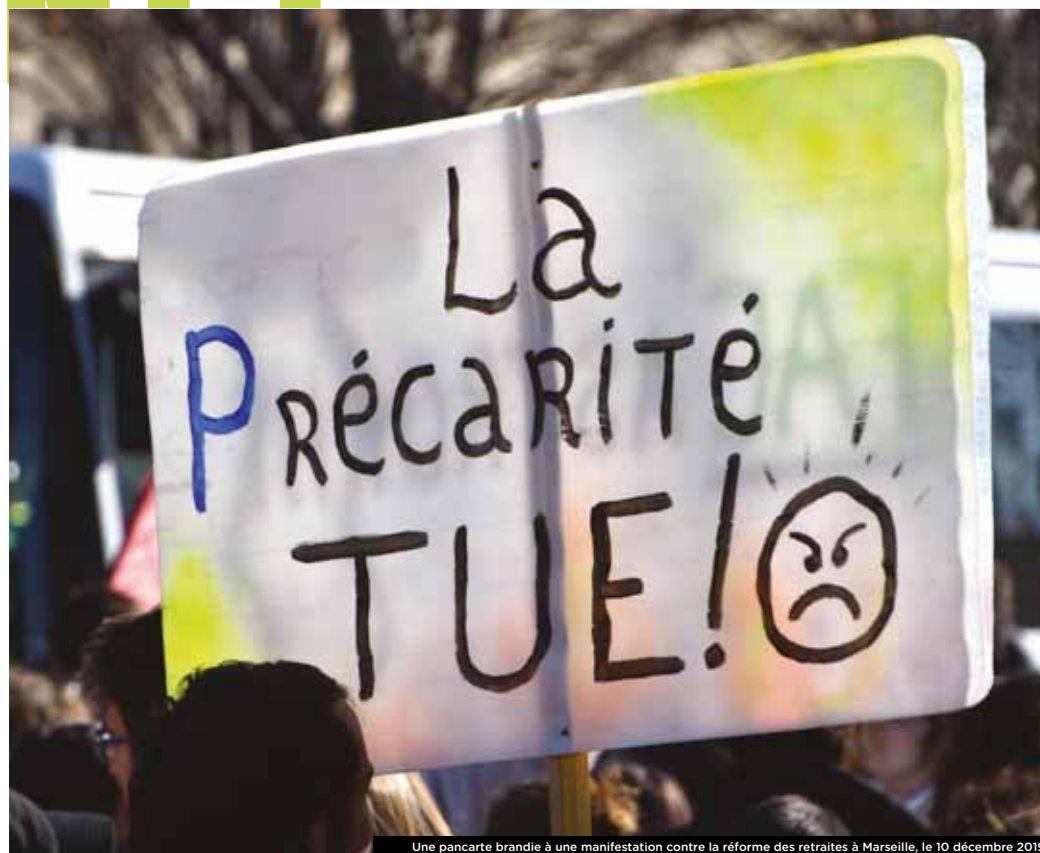
leur permettant d'aligner des horaires avec ceux de leur cursus scolaire. Des jobs comme baby-sitter, employé polyvalent dans des fast-foods et vendeur sont les plus prisés. Les étudiants concernés travaillent en moyenne plus de 20 heures par semaine. Etudiante en deuxième année de Licence de Langue Etrangères Appliquées, Rim

affirme : « En plus des études, je travaille 20 heures par semaine dans un fast-food. Ma bourse de 300 euros ne me permet pas de vivre. Entre mon loyer et la nourriture, j'ai souvent beaucoup de difficultés à finir le mois ». Pour la majorité (88%) des étudiants-salariés, travailler en plus des études est une nécessité pour vivre. Certains évoquent comme raisons : être indépendant par rapport à ses parents, avoir une expérience professionnelle et se faire plaisir (acheter un nouveau téléphone, partir en voyage...).

Près de 19% d'entre eux, affirment que le travail devient au final plus important que les études à cause des horaires imposés. Les journées peuvent durer jusqu'à 15 heures pour certains. De tels horaires ne permettent pas aux concernés de pouvoir se concentrer entièrement sur leurs études. « Au-delà de 12 heures par semaine, on risque de basculer du statut d'étudiant salarié à celui de salarié étudiant, avec toute une série de conséquences. Cela peut entraîner le décrochage » explique Jean-François Giret, professeur de sciences de l'éducation, dans un entretien pour Le Monde. Bien que certains arrivent à travailler en dehors des horaires imposés par les universités et écoles, d'autres se retrouvent à devoir travailler durant les cours magistraux (CM) et les travaux dirigés (TD), ce qui peut être fatidique. Un trop grand nombre d'absences ou de redoublements amènent à un retrait des APL. L'élève voulant mettre fin à ses jours en s'immolant par le feu à Lyon en novembre dernier, s'est d'ailleurs retrouvé dans cette situation.

Dans une lettre laissée sur le réseau social Facebook, il a écrit :

« Cette année, faisant une troisième L2, je n'avais pas de ●●●



Une pancarte brandie à une manifestation contre la réforme des retraites à Marseille, le 10 décembre 2019. © JACQUES DORTHO

● ● ● bourses, et même quand j'en avais, 450 €/mois, est-ce suffisant pour vivre ? (...) Nous devons passer à 32 heures de travail par semaine, pour ne plus avoir d'incertitudes vis-à-vis du chômage. Chaque année, des centaines de personnes se retrouvent dans ma situation, et meurent dans le silence le plus complet ».

■ PEU DE LOGEMENTS ET DE MOYENS

Environ 12% des étudiants de la rentrée 2019 ont choisi d'intégrer une résidence étudiante publique. Cette demande dépasse néanmoins l'offre proposée par le Centre National des œuvres universitaires et scolaires (CNOUS). Avec seulement 172 600 places disponibles sur tout le territoire, beaucoup d'étudiants se retrouvent alors sans logement ou doivent se diriger vers le privé. « Il y a beaucoup d'étudiants qui se retrouvent sans logement. S'ils en trouvent un, il se trouve généralement loin du lieu de leurs études » déclare Adrien Liénard, responsable des questions sociales à l'UNEF. Une distance importante entre le lieu des études et le logement peut avoir comme conséquences des maux chez les étudiants : fatigue, stress... Elle a également un coût. Les concernés doivent payer mensuellement un titre de transport. Ce dernier coûte en moyenne 35 euros.

La propreté et l'entretien des bâtiments peuvent également être des problèmes dans les logements proposés par le Crous. De nombreuses résidences sont peu entretenues. Leur insalubrité a pour conséquence la présence d'insectes et même parfois de rats. Les logements proposés par le Crous de Lille sont d'ailleurs « réputés » pour être peu entretenus. Souade (Solidaires Étudiants) explique d'ailleurs : « On est très actif sur le Crous de Lille. La résidence 'Evariste Galois' est très mal entretenue. Il y a des problèmes d'humidité, de cafards et de puces de lit. Il manque même le chauffage ». Cette résidence n'est pas un cas



Containers transformés en logements étudiants privés au Havre

isolé. Cécilia, logeant dans la résidence « Marie Curie » à Poitiers, affirme en effet de ne pas avoir non plus de chauffage dans sa chambre à cette époque de l'année.

Par manque de places au CNOUS, la grande majorité des étudiants se dirige vers le secteur locatif. Néanmoins, les prix sont prohibitifs par rapport à ceux du public. Un étudiant paye un loyer mensuel de 364,81 euros dans un logement CROUS alors que dans le privé, il paye 578,43 euros. Les prix du parc privé augmentent d'ailleurs plus que ceux du Crous. On peut en effet observer une augmentation de près de 3,86% en l'espace d'un an. Le paiement du loyer devient alors difficile avec des aides dépassant rarement 500 euros.

■ UNE SANTÉ IMPACTÉE

Les étudiants se considèrent à 73% en « bonne ou très bonne santé ».. Cette donnée ne reflète néanmoins pas la réalité. La perception que

les étudiants peuvent avoir de leur santé n'est pas forcément tout le temps la bonne.

Travailler en plus de ses études a des conséquences sur la santé. Selon une étude menée par l'Institut de Recherche en Economie de l'Éducation (IREDU), 75% des étudiants qui travaillent quotidiennement estiment qu'il s'agit d'une source de stress et à 65% une cause d'isolement. La santé mentale des étudiants de manière générale est d'ailleurs très préoccupante. Nombreux ressentent une tristesse et un mal-être constant. Environ 20% des étudiants présenteraient même des signes de détresse psychologique d'après un rapport de l'Observatoire National de la Santé Étudiante (ONSE). Près de 8% d'entre eux affirment avoir déjà eu des pensées suicidaires contre 3% pour la population générale. Elles sont principalement dues à des problèmes familiaux (55%), des problèmes sentimentaux (52%) et des problèmes en lien avec les études (28%).

Les manques de temps (37%) et d'argent (32%) poussent également certains étudiants (13%) à ne pas manger à leur faim. (Graphique) Tulua, étudiante en deuxième année de Sociologie, confie d'ailleurs : « On va parfois chez des amis pour manger. Cela nous permet de faire des économies en se partageant un paquet de pâtes à plusieurs ». Beaucoup d'étudiants ont déjà eu l'obligation de sauter un repas durant leur scolarité. Pour 16% d'entre eux, elle s'explique par des problèmes financiers. « Il y a une précarité alimentaire, surtout chez les étudiants qui travaillent. Ils n'ont pas le temps de se faire à manger ou n'ont juste pas les moyens d'acheter de quoi se nourrir. » explique Souade, membre du syndicat Solidaires Étudiants. En plus de restrictions alimentaires, les étudiants renoncent également aux soins faute de moyens. Ils sont déjà près de 30% à l'avoir déjà fait. Ce renoncement est dû en partie à une suppression du régime étudiant de sécurité sociale en 2018. Le nombre

**IL Y A UNE PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE,
SURTOUT CHEZ LES ÉTUDIANTS QUI
TRAVAILLENT. ILS N'ONT PAS LE TEMPS
DE SE FAIRE À MANGER OU N'ONT JUSTE PAS
LES MOYENS D'ACHETER
DE QUOI SE NOURRIR.**

d'étudiants ayant une complémentaire santé a en effet diminué depuis 2 ans. Entre 2017 et 2018, il passe de 85% à 69%.

De telles restrictions auront des impacts sur la santé et le budget des élèves concernés. En effet, un étudiant ne faisant pas attention à sa santé dans sa jeunesse la verra se détériorer plus rapidement dans le futur. Les soins médicaux seront alors plus chers que ceux actuels à cause de la gravité des maux à soigner. Ils pourront être également plus récurrents.

■ UNE RÉACTION MINIME DU GOUVERNEMENT

Pour faire face à cette précarité, les syndicats étudiants font de nombreuses demandes. Entre un revenu étudiant, une revalorisation des APL ou un gel des loyers, ces dernières sont très variées. Le gouvernement a choisi de mettre tout d'abord en place le 10 janvier dernier une plateforme téléphonique. Disponible du lundi au vendredi de 9h à 17h, elle permet aux étudiants en situation précaire d'être dirigés vers des organisations pouvant les aider. En plus de ce numéro d'urgence, Frédérique Vidal, Ministre de l'Enseignement Supérieur, va mettre en place un gel des loyers des 172 600 logements mis à disposition par le Crous. La réforme sur les

APL initialement prévue en janvier a quant à elle été reportée en avril. Les APL se calculent pour rappel sur les revenus n-2. Elles vont maintenant l'être sur les 12 derniers mois. Un étudiant travaillant aujourd'hui va alors voir la somme de ses APL diminuer à cause de l'augmentation de ses revenus sur ces derniers mois. Le gouvernement a pris la décision de mettre également un forfait étudiant de 7000 euros annuels. Si l'étudiant perçoit plus que cette somme par an, alors ses APL diminueront. Dans le sens contraire, elles ne seront aucunement touchées.

Il ne faut pas oublier qu'une telle précarité étudiante aura des conséquences sur notre société dans le futur. Certaines personnes impactées aujourd'hui se retrouveraient rapidement dans l'incapacité de travailler à cause de maux physiques ou moraux. Un manque de main d'œuvre s'observerait alors dans des branches de métiers comme l'ingénierie, la médecine ou encore l'artisanat. Beaucoup d'étudiants entreraient également dans « la vie d'adulte » avec de nombreux problèmes (difficultés financières, complication au niveau de la santé, manque de compétences...). L'avenir d'une génération entière serait impacté par ce manque d'initiative de la part du gouvernement.

LUCIE ROBAVE



L'AUSTRALIE INCENDIES SUFFOQUE

L'Australie est en proie à des incendies incontrôlables depuis septembre. Plusieurs millions d'hectares de forêts ont déjà brûlé, près d'un milliard d'animaux sont morts, et rien n'arrête la progression des flammes.

Les habitants, notamment à Sydney et Canberra, suffoquent. Le gouvernement du Premier ministre Scott Morrison est vivement critiqué pour son inaction face à la catastrophe et la politique pro-charbon qui perdure dans le pays.



est la plus grande crise environnementale de l'histoire de l'Australie. Alors que la haute saison des incendies n'a pas encore débuté, plus de 10 millions d'hectares ont déjà brûlé depuis le mois de septembre 2019, l'équivalent de deux fois la Belgique. Selon une équipe de scientifiques de l'université de Sydney, plus d'1,25 milliard d'animaux ont péri dans les centaines d'incendies qui ravagent l'ensemble des côtes du pays. 26 personnes, dont 3 pompiers volontaires, sont également morts depuis le début de la catastrophe. Les régions de la Nouvelle-Galles du Sud, dont Sydney est la capitale, et Victoria sont les zones les plus touchées du territoire. Plus de 1500 maisons ont déjà brûlé à cause des feux d'une violence extrême et qui ne cessent de progresser. Corentin et Dana, deux Français installés à Sydney voient la situation se dégrader depuis le début de cette crise environnementale. « J'ai peur pour ma santé et ma sécurité, cela

fait bientôt 4 mois que cela dure, et c'est assez inquiétant. Les Australiens se sentent assez impuissants face à la gravité de la situation ». Corentin, lui, est touché par la disparition de ces espaces verts : « Il y a des jours où on ne voit pas 5 mètres à la ronde, on respire un air brûlé, on se sent dans nos poumons. Les gens sont très sensibles à la cause, surtout environnementale car les feux ruinent des maisons, mais aussi de nombreux parcs naturels. C'est un patrimoine entier qui part en fumée ». À titre de comparaison, les incendies australiens ont déjà ravagé quatre fois plus d'hectares que ceux en Amazonie l'année précédente. Et la situation ne semble pas vouloir s'apaiser, le président du fonds d'aide aux victimes des feux de forêt dans l'État de Victoria, Pat McNamara ayant estimé que « le pire était peut-être à venir ».

La situation n'est pas nouvelle pour le pays. En février 1983, 71 personnes avaient perdu la vie dans des incendies brûlant 500 000 hectares. Entre le 7 février et le 14 mars

2009, 450 000 hectares portaient en fumée, emportant 173 personnes. Cependant, jamais l'Australie n'avait vu son territoire se consumer de cette manière. 80 000 km² sont déjà partis en fumée.

Le président français, Emmanuel Macron, a apporté son soutien au Premier ministre australien Scott Morrison, tout en proposant « une aide opérationnelle pour lutter contre les feux, protéger la population et préserver la biodiversité ». 5 experts français se sont rendus à Canberra dans la semaine, afin d'analyser la gravité de la situation. Pour Jérôme François, sapeur-pompier en Ile-de-France, « l'envoi de ces experts est plus politique qu'autre chose. Jamais la France n'a été confrontée à de tels feux... On est sur des surfaces énormes. L'Australie est isolée et il est très difficile d'apporter du matériel sur place. Il faudrait 30 jours de bateau pour apporter un canotier jusqu'en Australie car il n'a pas l'autonomie de vol pour tenir la distance ».

S'échappant d'une colline sur le point de s'embraser, une épaisse fumée ne donne que peu de chances au soleil de percer.



© ADRIEN STOCK / THE AGENCE FRANCE PRESSE

L'Australie

EST L'UN DES PAYS DONT LE TAUX DE CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE EST LE PLUS IMPORTANT AU MONDE (1,6% EN 2018).



M.A. AYUM / SHUTTER STOCK

CETTE PRESSION DÉMOGRAPHIQUE INFLUE SUR L'AUGMENTATION DU NOMBRE D'INCENDIES. LES ZONES LES PLUS URBANISÉES S'ÉTENDENT DE PLUS EN PLUS VERS LES RÉGIONS SAUVAGES. LA BANLIEUE OUEST DE SYDNEY ET LES VILLES LIMITOPHES SONT SITUÉES À PROXIMITÉ DU PARC NATIONAL DES BLUES MONTAINS, RÉGIONS PARTICULIÈREMENT TOUCHÉES PAR LES INCENDIES CETTE ANNÉE.

« Les enfants jouent à l'extérieur dans la fumée, ils ne devraient pas »

Les conséquences de ce drame sont catastrophiques pour la santé de la population. Selon les scientifiques, les incendies ont créé 250 millions de tonnes de CO₂. Ces derniers auraient généré autant d'émissions de gaz à effet de serre que l'Australie n'en dégage en 6 mois.

Les quantités de gaz propagées sont, évidemment, extrêmement nocives pour les citoyens. Canberra, capitale du pays, est devenue la ville la plus polluée au monde devant Delhi en Inde. Depuis le début de l'année civile, la qualité de l'air est 20 fois supérieure au seuil de péril. L'indice enregistrant ces données a atteint 4758 particules par millions, tandis que la barre des 200 PPM correspond à un air dangereux à respirer. « Je n'ai jamais entendu de chiffres aussi hallucinants » affirme Jean-François Thiebaut, pompier-infirmier du Sdis (Service départemental d'incendie et de secours) du Val-de-Marne. Les arbres brûlés ne peuvent plus contenir le CO₂, ce qui amène à une augmentation fulgurante de PM 2.5. Cette dernière désigne les particules d'un

diamètre inférieur ou égal à 2,5 microns (un millième de millimètre). On retrouve ces particules dans l'air mais également dans l'eau. Elles atteignent les ramifications bronchiques les plus étroites et peuvent pénétrer jusque dans les alvéoles pulmonaires. Les particules les plus petites peuvent même traverser la membrane cellulaire et provoquer des problèmes cardio-vasculaires. « Les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant des problèmes respiratoires sont les plus touchés [...] Les personnes proches des points toxiques peuvent se moucher 'noir'. Pire pour la toux... Si c'est la toux, cela signifie que vous êtes très exposé », déplore M. Thiebaut.

Canberra a atteint un pic de 197 microgrammes de PM 2.5 depuis le début de la catastrophe... Presque 4 fois la limite maximale de 50 microgrammes établie par l'Organisation Mondiale de la Santé. En 2019 à la même époque, Bangkok, était en alerte rouge pour un taux de 141 microgrammes de cette même particule. Le taux de nocivité varie en fonction des conditions climatiques. « La canicule n'arrange pas du tout la situation. Moins les conditions météo sont favorables, plus c'est délicat. La situation est la même lorsque vous avez des pics de pollution à Paris par exemple, à moindre échelle ».

Les urgences australiennes ont enregistré une hausse de 48% du nombre de personnes se présentant à l'hôpital avec des problèmes ●●●



Un groupe d'activistes manifeste en tenue de pompier ou déguisé en Scott Morrison, boîte d'allumettes à la main : le message est envoyé !

respiratoires : « Vous voyez des gens faire leur jogging dehors, les enfants jouent à l'extérieur dans la fumée, ils ne devraient pas », alertait le médecin australien Dr Kate Charlesworth à la télévision australienne. Le CSIRO

(Commonwealth Scientific and industrial research organisation) a annoncé que dans les prochaines années, plusieurs zones du territoire australien atteindront le niveau maximum de conditions extrêmes.

« Le charbon est notre NRA »

L'Australie fait partie des pays les plus touchés au monde en termes de feux de forêt. Si son climat sec et ses températures records (jusqu'à 50°C dans certaines régions) jouent un rôle majeur, la politique menée par le gouvernement du très conservateur Scott Morrison (Parti libéral Australien), n'est pas anodine face à la gravité de la situation. Si sa politique pro-charbon, notamment, joue un rôle important, elle ne date pas de son arrivée au pouvoir en 2018. En effet, lors de la COP21 à Paris, le pays avait promis de baisser d'environ 30% ses émissions de CO₂ d'ici à 2030, avant d'y renoncer face à la pression de la branche la plus conservatrice du parti libéral. Le pays d'Oz est l'un des plus importants producteurs de charbon au monde derrière la Chine, l'Inde et les Etats-Unis (source : Statista), et le premier exportateur, notamment en Asie. D'après le

bureau d'études Enerdata, le charbon émet au total 3,5 tonnes de CO₂ par tonne d'énergie consommée, soit 1,5 fois plus que le gaz et 1,3 fois plus que le pétrole.

Comme l'explique la chercheuse Harris Rimmer au New York Times, l'industrie du charbon dispose d'importants lobbies auprès de la sphère politique « *Le charbon est notre NRA* », dit-elle en référence au puissant lobby pro-armes américain. Bien que 70% des Australiens soient favorables à la fermeture de ces mines et de leur remplacement par des énergies renouvelables (rapport de l'Australia Institute sur le climat et l'énergie), les gouvernements ne prennent pas en compte l'avis de la population notamment pour l'impact économique qu'a l'industrie du charbon. 55 000 personnes y travaillent, pour plus de 40 milliards de dollars américains

de recettes d'exportations par an. Pourtant dès le 31 mars 2004, « the national inquiry on Bushfires mitigation an management », qui s'occupe de gérer les questions autour des feux de forêt, déclarait : « *Les futures conditions climatiques associées au réchauffement de la planète seront plus chaudes, plus sèches, plus venteuses. Le taux de propagation des feux augmentera* ». 3 ans plus tard, le 26 septembre 2007, la reporter Tanya Nolan annonçait que « *dans les 12 années à venir, le nombre de feux extrêmement dangereux pourrait augmenter de 60%* ». Malgré les préventions face à de futurs événements jugés dramatiques, le 17 juillet 2014, un an après son arrivée au pouvoir, la coalition libérale, menée par l'ancien premier ministre Tony Abbott, supprimait la taxe carbone. Depuis ce jour, les émissions de gaz à effet de serre sont réparties à la hausse dans le pays. En février 2019, l'autorité du parc marin de la grande barrière de corail donnait l'autorisation de déverser 1 million de tonnes de boue dans la zone protégée. En juin de la même année, le gouvernement créait à nouveau la polémique en autorisant la construction d'une gigantesque mine de charbon portée par le groupe indien Adani d'un coût de 20 milliards de dollars australiens. Les protecteurs de l'environnement, très actifs dans le pays, combattent le « Carmichael Coal mine Project » depuis 2010. Un projet poussé depuis sa présentation par... l'actuel premier ministre Scott Morrison. Si ce combat semble vital pour les protecteurs de l'environnement, c'est parce que ces derniers craignent que cette nouvelle mine ne relance l'ensemble des réserves de charbon du bassin de Galilée par d'autres sociétés. Si ce fameux projet de mine dans l'Etat du Queensland se concrétise, 2,3 milliards de tonnes de charbon en seraient extraites et 700 millions de tonnes de CO₂ seraient rejetées chaque année durant plus d'un demi-siècle.

Alors que l'utilisation du charbon diminue, les exploitations minières se font de plus en plus à ciel ouvert dans le monde. La moyenne mondiale était de 40% en 2006, tandis qu'elle n'était que de 22% en 1970. En Australie les exploitations de charbon sont à 80% à ciel ouvert. Cet ensemble de décisions n'est pas l'unique raison de la catastrophe qui touche l'Australie aujourd'hui, mais elle n'y est, cependant, pas étrangère.

Les incendies ont alimenté la colère contre le gouvernement. La population ainsi que les partis d'opposition fustigent cette politique anti-environnement. Pour apaiser la situation, Scott Morrison, critiqué pour être parti en vacances à Hawaï durant les incendies, a finalement reconnu, le 12 décembre dernier, que le réchauffement climatique était l'une des raisons de ces feux extrêmes. The Daily Telegraph, tenu par le milliardaire

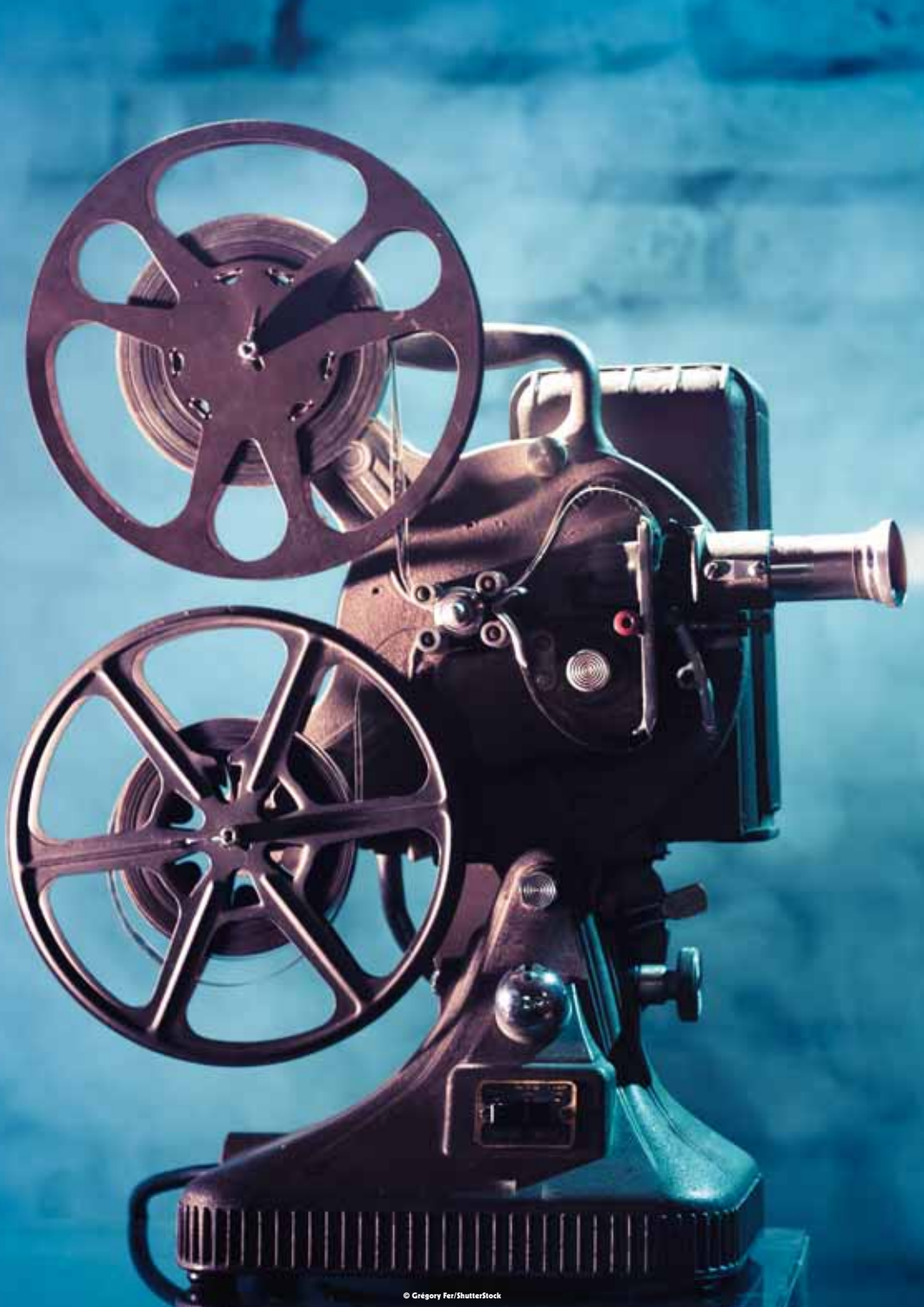
et climato négationniste Rupert Murdoch, n'a cessé d'attaquer les médias, et notamment ABC, mettant en avant le rôle du réchauffement climatique dans les incendies qui dévastent le pays. « *La chaîne ABC a une nouvelle fois fait des siennes la semaine dernière. Alors que ce n'est pas leur domaine d'expertise, des leaders ont présumé un rapprochement entre les feux et le changement climatique* ».

Les incendies en Amazonie, en Afrique et en Australie ont mis citoyens et gouvernements face à leurs responsabilités. Les solutions face à ces problèmes environnementaux sans précédent doivent être résolus maintenant si l'on souhaite préserver la faune et la flore telles que nous les connaissons. Nier l'existence du réchauffement climatique n'est aujourd'hui, plus une opinion mais bel et bien un geste irresponsable et criminel. ■ NATHAN BECKER



© SHUTTER STOCK / VYACHESLAV SVETICHNY

Page suivante : Un paysage désolé et lunaire à perte de vue... le travail d'une gigantesque excavatrice extrayant le charbon d'une carrière.

A vintage movie projector with two large reels, casting a beam of light. The projector is dark and metallic, with two large reels on the left side. A beam of light is projected from the front lens. The background is a textured, blue-grey surface.

LA MACHINE À RÊVES FACE AUX TEMPS MODERNES

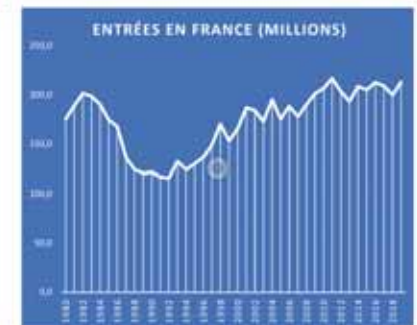
2019 a été une année record pour la fréquentation des cinémas en France. Plus de 210 millions de spectateurs se sont déplacés dans les salles obscures entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre. C'est le deuxième meilleur résultat en 53 ans. Face à la place de plus en plus importante que prennent les plateformes de streaming dans le monde (Netflix, Amazon Prime-Vidéo, Disney +) où se situe l'avenir du cinéma ? Prêt ? Action !

2019 a été un cru exceptionnel pour les exploitants de salle en France. Boosté par un catalogue de blockbusters très dense et très bien réparti dans l'année (*Avengers*, *Toy-Story*, *Star Wars*, *le Roi Lion*, *Joker*) la fréquentation dans les salles de cinéma françaises a progressé de 6% par rapport à 2018 pour atteindre les 213,3 millions d'entrées soit le deuxième plus haut niveau depuis 1966. Pour la sixième année consécutive, la fréquentation demeure au-dessus des 200 millions d'entrées. Les films français réalisent 74,66 millions d'entrées. L'un d'entre eux figure parmi les cinq premiers au box-office mondial : *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?* Avec 6,7 millions d'entrées. En 2019, la production française a été particulièrement diversifiée avec les succès de *Hors normes*, *Au nom de la terre*, *la Vie scolaire*, *les Misérables*, ou encore *Donne-moi des ailes* tous supérieurs à 1 million d'entrées. Le cinéma américain a attiré à lui seul 117,76 millions de spectateurs. Richard Patry, président

de la Fédération nationale des cinémas français (FNCF) qui réunit tous les exploitants de salle en France analyse ce chiffre : « *Rendons à César ce qui est à César, on a eu une année exceptionnelle avec à la fois des films américains très puissants, notamment ceux de Disney. Et même si la part de marché du cinéma français a baissé, on a eu 19 films français au-dessus des 1 million de spectateurs* ». L'année 2019 est marquée par un nombre élevé de gros succès. Cinq films ont dépassé la barre symbolique des 5 millions d'entrées en France soit le plus haut niveau observé sur les dix dernières années.

Si l'on s'attarde sur ce top 5, on constate que 4 des 5 films proviennent des États-Unis. 2 d'entre eux sont des films de super-héros (*Avengers*, *Joker*) et les deux autres sont des films d'animation (*La Reine des Neiges 2*, *Le Roi Lion*). Mais on remarque aussi (et surtout) que trois d'entre eux proviennent du même studio de production : Disney.

La réaction du PDG de Disney en voyant les résultats
© Spiderman777/Shutterstock



L'hégémonie de Disney sur grand écran

La firme aux grandes oreilles a encore explosé tous les records. Elle a accumulé plus de 11 milliards de dollars de recettes à travers le monde, 13 si l'on ajoute les chiffres de la Twentieth Century Fox que Disney a récemment rachetée. Six films à plus d'un milliard de dollars au box-office, huit films dans le top 10 dont les six premières places avec en vitrine le plus gros succès de tous les temps, *Avengers Endgame* (sans prendre en compte l'inflation). Ces résultats sont devenus si « communs » chez Disney que des films comme *Dumbo* (353 millions) ou *Maléfique 2* (490,4 millions) sont considérés comme des « semi-échecs ». Le studio domine le paysage hollywoodien avec un éventail de poids lourds : le MCU des *Avengers*, la saga *Star Wars*, et les films d'animation Disney-Pixar. Sans oublier l'usine à « remake live » des dessins-animés (*Dumbo*, *Aladdin* et *Le Roi lion* en 2019), des licences comme *Indiana Jones* et *Pirates des Caraïbes* en stock, et bien d'autres. A eux deux, Disney et la Fox représentent 40% des recettes du box-office américain. Surpassant la concurrence en proposant un redoutable catalogue et en lançant sa nouvelle plateforme de streaming cette année en France, la Walt Disney Company se donne les moyens de ses ambitions. Le budget général de Disney concernant le contenu atteindrait ainsi la somme de 16,4 milliards de dollars en 2019, soit environ deux milliards de plus que ses concurrents directs en termes d'investissements : AT&T/Time Warner (14,3 milliards) et Netflix (14 milliards). Selon Olivier Séguet, Journaliste à *Libération* au service cinéma puis jeux vidéo entre 1982 et 2014 voit tout de même une faille dans la stratégie de Disney : « Je pense que le public commence à ressentir une certaine lassitude par rapport aux films de super-héros. » déduit-t-il. « C'est un filon qui

s'épuise. C'est devenu un genre en soi mais qui est trop dominateur et qui écrase un peu tout le reste. Et c'est dommage, parce que cela empêche beaucoup de personnes de travailler comme les sœurs Wachowski que j'aime beaucoup. Mais à Hollywood ça a toujours été comme ça ».

Une domination historique des gros studios

Thomas Edison, inventeur renommé de l'ampoule électrique, a en 1908, l'idée de réunir les grands producteurs en une seule organisation. Le cinéma américain est né sous le signe du contrôle monopolistique, c'est-à-dire la domination d'un secteur par une ou plusieurs entreprises : les trusts. Ces derniers contrôlent la production, la distribution et l'usage des équipements brevetés, barrant le passage à ceux qui voudraient se lancer sur ce marché. Dans les années 1910, des producteurs américains s'installent en Californie. Au cours des cent dernières années, l'histoire des majors (les grands studios de cinéma) est celle d'une bataille constante pour garder le contrôle de la filière, c'est-à-dire rester les gardes-barrières (gatekeepers) de l'industrie cinématographique face aux défis politiques, économiques et technologiques. À partir des années 1920, le cinéma américain s'organise selon une logique capitaliste. Le *Studio System* se développe. Huit grandes compagnies dominent rapidement le secteur, créant ainsi une situation d'oligopole. Selon l'ancien journaliste : « Il faut savoir qu'aux États-Unis, la plupart du temps, c'est le producteur qui a le final cut (montage final) et non pas le réalisateur contrairement en France. Ce n'est pas un « director » (réalisateur en français) mais un « film-maker » ou un « yes-man » (Le yes-man est un réalisateur de studio, qui illustre les projets de ses producteurs) ».

...



●●● Illustrant parfaitement ce fonctionnement, le producteur Jerry Bruckheimer (*Armageddon*, *Top-Gun*, *Flashdance*) était lundi 6 janvier sur le plateau de "Quotidien" pour la présentation de sa dernière production *Bad-Boys III* accompagné de ses deux têtes d'affiche Will Smith (*Le prince de bel air*, *Men in Black*, *I am a Legend*) et Martin Lawrence (*Big Mamma*, *Martin*). Les réalisateurs belges du film étaient également présents, mais dans le public, à peine perceptibles derrière Will Smith. Cette image saisissante met en exergue la chaîne de commandement de ce genre de production. Le producteur finance, la star vend et le réalisateur exécute tout simplement. Olivier Séguret analyse froidement : « Le système hollywoodien a toujours été très cynique. On dit que le cinéma est une industrie de prototype parce que tu lances un produit sans savoir ce qu'il va

La puissance de frappe des studios américains est sans concurrence dans le monde.

se passer ensuite. Et aujourd'hui il y a de moins en moins de prototypes parce que ce sont un peu tous les mêmes. On assiste à un phénomène de série. Il y a même plus de numéros au film genre *Terminator I Terminator II* etc... Des fois, on fait des reboots directement ».

La puissance de frappe des studios américains est sans concurrence dans le monde. Le premier film non-américain en termes de budget est la superproduction made in France de Luc Besson, *Valérian*. Ce film, tourné en anglais pour se vendre à l'international, se classe à la 20ème place des films au plus gros budget. Il n'y a pour le moment aucun autre cinéma au monde qui arrive à dominer à la fois son propre marché et celui de très nombreux autres pays, en particulier ceux des pays

Les futurs réalisateurs de studios

© Benjamin/Shutterstock

complètement industrialisés. Les chiffres donnent d'ailleurs raison à ceux qui dénoncent la domination américaine des écrans mondiaux : en 2019, 40 des 50 films les plus populaires dans le monde sont américains. Et encore, les 10 autres places sont occupées par des films chinois qui bénéficient du plus important marché local au monde et est très imperméable aux films américains.

L'arrivée des plateformes de Streaming

Grâce à leur puissance financière, Netflix, Amazon, Apple ou Disney attirent de plus en plus de réalisateurs de films, séries et documentaires. Une révolution qui change la manière d'écrire, tourner et promouvoir les créations. Les rares réalisateurs qui travaillent avec Netflix, de la trempe de Martin Scorsese, Steven Soderbergh, Bong Joon-ho, les frères Coen ou Alfonso Cuarón, encensent ce groupe qui finance leurs films sans sourciller. Autant d'œuvres très différentes, qui conjuguent succès critiques et publiques (même si les plateformes sont particulièrement avaries de chiffres en la matière). Les films produits par Netflix sautent la case cinéma pour être directement proposés à plus de 158 millions d'abonnés payants dans le monde. Si, pour certains films, Netflix procède à des sorties express en salles dans le comté de Los Angeles, c'est uniquement pour obtenir le sésame exigé pour la course aux Oscars. En France c'est impossible à cause de la chronologie des médias. C'est la règle définissant l'ordre et les délais dans lesquels les diverses exploitations d'une œuvre cinématographique peuvent intervenir. Cette

réglementation a essentiellement pour but la sauvegarde de l'exploitation en salle des films. Si Netflix organisait une séance publique d'un de ses films, il serait alors obligé d'attendre 24 mois avant de pouvoir le proposer sur sa plateforme. « C'est mon point de vue personnel, mais pour moi, la chronologie des médias est dépassée. Il faut soit la supprimer, soit la revoir en profondeur. À notre époque, avec tous les services de streaming en ligne comme Netflix par exemple, il est dérisoire d'imposer une chronologie des médias » analyse Olivier Séguret.

Disney s'est aussi récemment lancé dans le streaming et les premières estimations sur le nombre d'abonnés de Disney + outre-Atlantique sont très bonnes. Le nouveau service de SVOD totalisait déjà plus de 20 millions de clients chez l'Oncle Sam. Un départ pour le moins canon et plus rapide que celui de Netflix en son temps. Il y a quelques jours, Canal + et la Walt-Disney Company ont annoncé un partenariat exclusif pour la distribution télévisée de Disney + en France. Cette alliance officialisée le 15 décembre est un très joli coup pour la chaîne cryptée. Rappelons que Disney + est un vrai pari pour Disney qui se lance dans le marché du streaming où la concurrence est très rude. Son ambition ? Rivaliser avec Netflix et devenir l'un des leaders du secteur, rien que ça. La tâche s'annonce difficile, même si ce nouveau service ne manque pas d'arguments à faire valoir. Aussi, pour tirer son épingle du jeu sur le très concurrentiel marché du streaming, Disney + dépenserait beaucoup plus dans la production de contenus que son principal rival Netflix. Est-ce que cela porte ses fruits ? Impossible à dire pour le moment, le service est trop récent. ●●●

LE TOP 10 DES PLUS GROS SUCCÈS DE 2019

Titre	Recettes mondiales (M\$)	Recettes américaines (M\$)	Budget (M\$)	Ratio Budget / Recettes *
Avengers : Endgame	2 797,8	858,4	356	7,86
Le roi lion	1 656,7	543,6	260	6,37
La reine des neiges 2	1 325,0	449,9	150	8,83
Spider-man : Far from home	1 131,9	390,5	160	7,07
Captain Marvel	1 128,3	426,8	152	7,42
Toy story 4	1 073,4	434,0	-	-
Joker	1 063,0	333,5	55	19,33
Aladdin	1 050,7	355,6	183	5,74
Star wars : L'ascension de Skywalker	918,8	450,8	300	3,06
Fast & furious : Hobbs & Shaw	760,3	173,8	200	3,80

N.B. : On estime que le ratio d'un film doit être d'au moins 2,5 pour être rentable

LES PLUS GROS BUDGETS DE L'HISTOIRE DU CINÉMA (HORS INFLATION)

Rang	Titre	Réalisateurs(s)	Année	Budget
1	Avengers : Infinity War	Anthony Russo, Joe Russo	2018	420 000 000 USD
2	Pirates des Caraïbes : La Fontaine de Jouvence	Rob Marshall	2011	410 600 000 USD
3	Avengers : Endgame	Anthony et Joe Russo	2019	356 000 000 USD
4	Justice League	Zack Snyder	2017	300 000 000 USD
5	Le Roi lion (film, 2019)	Jon Favreau	2019	260 000 000 USD
6	Raiponce	Nathan Greno et Byron Howard	2010	260 000 000 USD
7	Spider-Man 3	Sam Raimi	2007	258 000 000 USD
8	Harry Potter et le Prince de sang-mêlé	David Yates	2009	250 000 000 USD
9	Avengers : L'Ère d'Ultron	Joss Whedon	2015	250 000 000 USD
10	John Carter	Andrew Stanton	2012	250 000 000 USD
...	...	...	...	...
20	Valérian et la Cité des mille planètes	Luc Besson	2017	229 000 000 USD

N.B. : Il est très difficile d'estimer le prix réel d'un film entre l'opacité de certains studios à communiquer leur chiffre et budget marketing



Screen ! Screen everywhere

© metamorworks Shutterstock



Une présentation digne
des plus grands films
© Benjunior/Shutterstock

- Certains comme le président de la FNCF voit en tout cas d'un très bon oeil l'arrivée de la plateforme de streaming de Disney : « Je vais le dire de manière très provocatrice mais je souhaite ardemment que Disney prenne des parts de marché exceptionnellement fortes dans le domaine du streaming. Disney est un acteur de l'économie du cinéma, il respecte les salles de cinéma, il respecte la chronologie des médias. Ils ont compris comment marche cette économie, ce que Netflix avec son arrogance et son modèle d'exclusivité ne veut pas. Leur stratégie c'est 'je fais des films juste pour vendre des abonnements'. Ils s'en fichent royalement de ce que vous regardez du moment que vous êtes abonnés, l'argent rentre. Si Disney peut tuer Netflix j'en serai ravi ».

Le modèle pas si vertueux de Netflix

Lancée en 1997, Netflix est la pionnière du genre. L'entreprise californienne est au départ un service de location de DVD par correspondance. Pour un forfait fixe, les Américains peuvent louer un nombre illimité de films et de séries qui leur sont livrés chez eux par la poste. Reed Hastings, diplômé d'intelligence artificielle à l'Université de Stanford, a eu l'idée de créer cette société après avoir payé 40 dollars de pénalité pour avoir rendu en retard un film qu'il avait loué. Avec l'arrivée du haut débit aux Etats-Unis et l'évolution des usages, Netflix se transforme en service de vidéos en streaming sur abonnement en 2007. La facilité d'accès aux contenus, l'offre riche et le forfait attractif (8 dollars par mois) séduisent le public. La plateforme n'a pas attendu très longtemps avant de lorgner d'autres marchés. Dès 2010, Netflix traverse effectivement la frontière et lance son service au Canada. Suivront rapidement l'Amérique latine, les Caraïbes et l'Europe. L'arrivée de la série américaine *House of Cards* le 1er février 2013 produite par David Fincher et Kevin Spacey notamment, est un événement. Non seulement les treize épisodes ont été mis en ligne d'un coup mais la série n'a pas été commandée par une chaîne de télévision. C'est Netflix qui en est le distributeur exclusif. Du jamais vu alors. Mais les exploitants de salles de cinéma et la quasi-totalité du milieu restent vent debout face à cette plateforme de vidéo à la demande qui au mieux les ignore, au pire, disent-ils, les lèse. « Quand Reed Hastings dit que la seule chose que les salles de cinéma ont inventé depuis 40 ans

c'est le pop-corn ça montre une forme d'arrogance et surtout de mépris. Ils arrivent dans un marché vieux de 120 ans et veulent imposer leurs règles, leurs modèles à coup de millions. Ils font signer des grands réalisateurs qui se font bernés par ce modèle. Ils ne veulent pas participer à la course avec les mêmes règles ». juge Richard Patry, exploitant de salles de cinéma. Pour contraindre Netflix à financer la production locale, la nouvelle loi sur l'audiovisuel prévue pour cette année va contraindre Netflix et les autres plateformes à financer à hauteur de 16% de leur chiffre d'affaires national dans la production française. Aux yeux de Richard Patry : « C'est une très bonne chose. On soutient complètement. Mais ce n'est pas seulement un problème d'argent. Si c'est pour financer des produits maison c'est-à-dire uniquement destinés à être diffusés sur leurs plateformes c'est je prends dans ma poche droite pour mettre dans ma poche gauche. Ce que l'on attend aussi, c'est qu'au-delà de ce financement il y ait une pluralité. Qu'on les contraigne à financer le cinéma français c'est une très très bonne idée mais ce n'est pas suffisant. On est en train d'en discuter mais il faut les obliger à travailler avec des producteurs indépendants ».

La plateforme rappelle sans cesse que chez eux les cinéastes ont une grande liberté artistique et qu'ils n'hésitent pas à chercher des jeunes talents pour leur offrir une visibilité qu'ils ●●●



© Yves Vassiliev/Shutterstock

●●● n'auraient pas dans le circuit classique. Si c'est vrai pour les plus connus d'entre eux on est semble-t-il très loin de la réalité : « Aujourd'hui quand vous êtes producteur pour Netflix, vous recevez un cahier des charges de 600 pages qui vous dit qu'il faut tel pourcentage de minorités ainsi, x épisodes etc... c'est très contraignant. Le créateur devient un producteur exécutif. Il faut qu'il y ait une notion d'indépendance, il faut le respect du droit d'auteur parce qu'en France, un auteur est rémunéré en fonction des entrées qu'il fait. Netflix, ils font un chèque et après quel que soit le succès de l'œuvre sur la plateforme ils ne communiqueront rien. The Irishman combien de personnes l'ont vu ? Personne ne le sait ! Nous on sort les chiffres de la fréquentation de l'année le 31, on est dans une transparence totale. Netflix, c'est une boîte noire, on ne sait rien ce qu'il y a l'intérieur », constate-t-il.

Parasite de Bong Joon Ho est un cas à étudier. Vainqueur de la palme d'or à Cannes cette année, le film a fait plus d'1,7 millions d'entrées en France. Son précédent film Okja était lui aussi en compétition officielle à Cannes. Il est à l'origine de la polémique qui a vu Netflix être exclu du festival. Maintenant si la plateforme veut proposer un film aux festivaliers, elle devra obligatoirement le sortir en salles. Richard Privat s'est battu pour obtenir de Thierry Frémaux et du festival de Cannes la nouvelle règle empêchant les films Netflix de prétendre à une récompense cannoise : « Pourquoi imposer l'exclusivité ? Vous imaginez qu'on ne puisse pas voir la Palme d'or de Cannes sur les grands écrans français ? C'est inconcevable. C'est pour ça que je me suis battu pour interdire Netflix à Cannes à moins qu'ils acceptent de sortir leurs films sur grand écran. C'est vrai que la chronologie des médias est très contraignante, mais Netflix ne paie rien actuellement donc c'est normal qu'il soit au bout de la chaîne. Si la plateforme suit les règles et respecte l'indépendance, la pluralité et encourage la jeune création et bien on les traitera comme les autres ».

La salle de cinéma : un lieu de rassemblement

The Irishman a beaucoup fait parler de lui dernièrement. La dernière réalisation du géant Martin Scorsese (Taxi Driver, les Affranchis, Le loup de Wall-Street pour ne citer qu'eux) produite et distribuée par Netflix a bénéficié du plus gros budget jamais alloué à une production pour un

« Pourquoi imposer l'exclusivité ? Vous imaginez qu'on ne puisse pas voir la Palme d'or de Cannes sur les grands écrans français ? C'est inconcevable »

service de streaming. Robert de Niro, Al Pacino, Joe Pesci, 160 millions de dollars, une durée de 3h30, l'utilisation massive d'effets numériques pour rajeunir les acteurs... L'œuvre est ambitieuse. Mais pourtant pas de sortie cinéma pour un projet vieux d'une quinzaine d'années. Et pourtant son propre réalisateur déclare qu'il l'a imaginé et conçu comme un film de cinéma et encourage à le voir sur grand écran. On peut le regarder sur un téléphone portable à la place : « e n'est pas un film ! », martèle Richard Patry, « Mais attention je ne dis pas que Martin Scorsese n'est pas un grand réalisateur, au contraire. The Irishman de mon point de vue c'est une magnifique oeuvre de fiction mais ce n'est pas un film. Ce n'est pas du tout pareil de regarder une oeuvre sur grand écran ou sur son téléphone portable. Au cinéma, la taille de l'écran et la qualité du son permettent de s'immerger dans le film, de saisir tous les détails de la mise en scène, c'est une vraie expérience. Elle est là la différence entre un film et une oeuvre de fiction : la projection en salle ».

Se pose alors une question semble-t-il naïve mais essentielle : c'est quoi le cinéma ? « Pour moi, le cinéma c'est un film qu'on va aller voir en famille le dimanche après-midi après la dinde dans une salle de ciné pour vivre un moment ensemble, pour partager des émotions ensemble », se remémore Richard Patry. Il serait fou de penser que le cinéma survivra sans évoluer. Et la clé se situe certainement dans l'innovation. Il suffit de voir la multiplication de salles hautement équipées. Imax, 4DX, ScreenX, Dolby digital toutes vendent des expériences de cinéma uniques entre grand écran, siège immersif, écran sur le côté ou encore siège en cuir. « Pour obtenir les résultats exceptionnels de 2019 les exploitants ont énormément investi, 260 millions d'euros l'année dernière par exemple pour rendre les salles plus attractives, plus confortables et plus accessibles », rappelle le président de la FNCF. Il y a aujourd'hui plus de 2000 établissements et 6000 salles ce qui fait de la France, le pays européen avec le plus grand parc de salles et

le quatrième au monde. « On a un public exceptionnel de cinéphiles. Parasite, un film coréen uniquement disponible en VO (version originale) qui fait 1,7 millions d'entrées, il n'y a qu'en France que l'on peut voir ça. C'est formidable quand même », s'enthousiasme Richard Patry.

Il faut garder en tête que le cinéma est une industrie mouvante depuis sa création. Il a survécu à la télévision, il survivra à Netflix. L'expérience de la salle mélange les gens. Martin Scorsese va jusqu'à comparer le rassemblement dans la salle à celui des rites qui réunissent des croyants dans une église. Une communauté se rassemble et partage le même film, s'inscrivant dans la quête d'un

« inconscient collectif » comme dans une communion. Le cinéma est enfin un excellent révélateur social lorsque l'on observe les habitudes de sa consommation. Celles-ci diffèrent d'une catégorie socio-professionnelle à l'autre, selon l'âge, le sexe ou la région. Le spectateur du multiplexe de province a peu de points communs avec celui du cinéma d'art et essai du Quartier Latin ! Mais les deux accomplissent toujours un véritable acte social.

À la question, où se situe l'avenir du cinéma nous répondrons qu'il est là où il a toujours été : dans les salles. ■

GUILLAUME CANALE



Le Berger et la bergère

PAR HIPPOLYTE BUROT

TARTUFFE (apercevant Dorine) :
« Laurent, serrez ma haire avec ma discipline
Et priez que toujours le Ciel vous illumine.
Si l'on vient pour me voir, je vais aux prisonniers
Des aumônes que j'ai partager les deniers. »

Léa, chantait Louise Attaque, elle est pas à gauche, elle est pas à droite, elle est pas maladroite, surtout avec Carlos Ghosn. C'est juste que, au demeurant, faut lui expliquer plusieurs fois, comme le silence à Marlène Schiappa.

Alors Léa, j't'explique : Ambroise Croizat, Ministre du travail et de la sécurité sociale des gouvernements de Charles de Gaulle et de Félix Gouin, fut en 1946 à l'origine de la Sécurité sociale, donc de la retraite. Il était communiste et appliqua le projet du Conseil National de la Résistance, partant du principe de Lénine : « À chacun selon ses besoins, à chacun selon ses moyens ». Cela permettait aux pauvres de ne pas crever à la tâche et aux riches d'aller au paradis, en payant des charges sociales à la place des aumônes. Et le système imperturbablement perdura, jusqu'à François Fillon, qui donna un coup de canif dans le contrat, plus rapidement

encore que Roland Bourgi lui taillait un costard Arny.

Et les choses ainsi allèrent de mal en pis. « Tant va la cruche à l'eau qu'à la fin elle se casse » asséna Muriel Pénicaud en quittant la piscine. « Phoque », répliqua Philippe Martinez en lissant sa moustache. Le bon peuple errait, ballotté de Charybde en Scylla comme de République à Nation. Les LDB sifflaient comme en 40. Le gouvernement donnait de la voix, Jean-Paul démissionnait sur le champ : un conflit d'enterré...

Et Laurent Berger vint, rassembla le cheptel. Léa suivit Carlos, changea de caisse et se fit la malle. Mais les gueux, les manants, les damnés de la terre, les forçats de la faim, se tournèrent, amers, vers les ministères. Une révolte ? Non Sire ... une révolution.

Lithographie de Grandville, 1830.
Journal La Caricature,
Planche n°2 « Les ombres portées » ;
La Caricature morale, politique et littéraire.



© LA MAISON DE BAL SACS PARIS SAUVAGES

En écrivant Le Tartuffe, Molière ne pensait pas à Laurent Berger, son cadet de quelques siècles. L'eût-il connu, nonobstant, eut-il en quelque façon modifié ce quatrain ? Rien n'est moins sûr.

Le Tartuffe désignera plus tard l'épitomé du faux cul, du suce-boules, du sycophante glaireux, comme disait Audiard.

Et Laurent Berger dans tout ça ? me dit fort à propos Léa Salamé.

Le seul parallèle que l'on puisse établir entre Dyonisios et le leader de la CFDT, c'est que le premier sortit de la cuisine de Jupiter et le second de sa cuisine. Une petite cuisine sur un petit feu, aurait dit le Général ; un cumulonimbus dans un ciel serein, aurait dit Albert Simon, qui grenouillait dans la météo. Epiphénomène malheureux du syndicalisme chrétien, la CFDT au tournant du millénaire passait de la deuxième gauche à la troisième droite, au fond du couloir de l'impasse des salariés.

Mais les syndicats réformistes ont tout de même leur utilité, me dit, toujours fort à propos, Léa Salamé.

Orientation Éducation

Retrouvez
toutes les actualités,
conseils et formations sur
orientation-education.com



iscpa!

JOURNALISME
COMMUNICATION
PRODUCTION



GROUPE IGS

×

MON AVENIR E-MEDIA

ECOLE DE BAC A BAC+5

JOURNALISME | COMMUNICATION | PRODUCTION

AL
TER
NANCE

×

TITRES
CERTIFIES

INSCRITES AU RNCP AU NIVEAU 6 ET 7



_ INSTITUT SUPERIEUR DES MEDIAS

_ TOULOUSE

_ LYON

_ PARIS

×

+